



S.M le Roi préside une séance de travail consacrée au suivi du Programme national pour l’approvisionnement en eau potable et l’irrigation

Page 2

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH N°: 9917

Jeudi 11 Mai 2023

Interpellant le gouvernement, l’USFP va au fond des choses

Laisser foisonner
l’enrichissement illicite
C’est se soustraire à ses responsabilités



Page 3



Ph : Lamoussaoui

Driss Lachgar préside la cérémonie de commémoration du quarantième jour du décès de Ssi Abdelouahed Radi à Rabat

Le défunt était un patriote qui a lutté pour l’indépendance et un militant progressiste qui a toujours plaidé pour le développement du Maroc, la démocratie, l’égalité et la justice sociale

Lamia Radi : Tu étais toujours convaincu que la force du Maroc réside dans sa diversité et son unité

Pages 4-5

S.M le Roi préside une séance de travail consacrée au suivi du Programme national pour l'approvisionnement en eau potable et l'irrigation



Voici un communiqué du Cabinet Royal :
"Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, a présidé, ce jour au Palais Royal de Rabat, une séance de travail consacrée au suivi du Programme national pour l'approvisionnement en eau potable et l'irrigation 2020-2027.

Cette réunion s'inscrit dans le cadre de l'intérêt et de la Haute Sollicitude qu'accorde Sa Majesté le Roi, que Dieu L'assiste, à la question stratégique de l'eau, qui a été notamment l'objet d'importantes Orientations Royales contenues dans le Discours d'ouverture du Parlement, en octobre dernier, et de trois séances de travail présidées par le Souverain.

Lors de cette séance, le ministre de l'Équipement et de l'Eau, M. Nizar Baraka, a présenté un exposé devant le Souverain, portant sur la situation hy-

drique et sur l'état d'avancement de la mise en œuvre des différentes composantes de ce Programme.

Ainsi, conformément aux Hautes Instructions Royales visant à accélérer ce Programme et à en actualiser la consistance, un investissement supplémentaire important lui a été consenti, portant son budget global à 143 milliards de dirhams. Il a été notamment souligné dans ce cadre :

- l'accélération du projet d'interconnexion des bassins hydrauliques de Sebou, Bouregreg et Oum Er-Rbia, avec la réalisation en cours de la tranche urgente de cette interconnexion sur 67 km ;

- la programmation de nouveaux barrages et l'actualisation des coûts d'une vingtaine de barrages prévus, permettant ainsi d'augmenter la capacité de

stockage de 6,6 milliards m³ d'eau douce ;

- l'accélération des projets de mobilisation des eaux non conventionnelles, à travers la programmation de stations de dessalement de l'eau de mer et l'augmentation des capacités de réutilisation des eaux usées traitées ;

- le renforcement de l'approvisionnement en eau potable du monde rural, en élargissant la couverture à plus de douars et en renforçant les moyens logistiques et humains mobilisés.

Par ailleurs, et au regard de la situation climatique et hydrique ayant encore impacté négativement, cette année, le déroulement de la campagne agricole et la disponibilité des pâturages, Sa Majesté le Roi, que Dieu L'assiste, a donné Ses Hautes Instructions au gouvernement pour activer, à l'instar de l'année précédente, les mesures d'urgence du

Programme de lutte contre les effets de la sécheresse.

Enfin, le Souverain a exhorté les départements et organismes concernés à doubler de vigilance dans ce domaine vital et à faire preuve d'efficacité dans la réalisation des projets programmés selon le calendrier établi.

Cette réunion de travail s'est déroulée en présence du Chef du Gouvernement, M. Aziz Akhannouch, du Conseiller de SM le Roi, M. Fouad Ali El Himma, du ministre de l'Intérieur, M. Abdelouafi Laftit, de la ministre de l'Économie et des Finances, Mme Nadia Fettah, du ministre de l'Équipement et de l'Eau, M. Nizar Baraka, de la ministre de la Transition énergétique et du Développement durable, Mme Leila Benali, et du directeur de l'Office national de l'électricité et de l'eau potable, M. Abderrahim El Hafidi".

Les ministres africains de la Jeunesse saluent les efforts de S.M le Roi dans la promotion des questions des jeunes

Les ministres africains de la Jeunesse participant à la Conférence ministérielle africaine de la jeunesse, tenue mardi à Rabat, ont salué les efforts de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, dans la promotion des questions des jeunes.

Dans le communiqué final sanctionnant les travaux de la Conférence, les ministres africains ont affirmé que "toutes

les initiatives et les projets lancés par le Maroc, sous la conduite de Sa Majesté le Roi, que Dieu L'assiste, dans le domaine de la jeunesse méritent d'être salués et constituent un modèle sur le plan continental, soulignant le rôle pionnier de Sa Majesté le Roi en Afrique".

Ils ont noté que l'Union panafricaine de la jeunesse (UPJ) revêt une grande importance au niveau du continent, en tant

qu'institution continentale crédible, saluant la dynamique que connaît l'Union depuis l'établissement de son siège à Rabat, indique un communiqué du ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication.

Les ministres africains de la Jeunesse ont de même insisté sur la nécessité d'adopter la Charte africaine de la jeunesse, qui a été adoptée en 2022 par le

Maroc et constitue une feuille de route dans le domaine de l'action de la jeunesse au niveau de l'Afrique.

Par ailleurs, le communiqué a rappelé que plusieurs questions qui intéressent les jeunes ont été examinées lors de la Conférence ministérielle africaine sur la jeunesse, y compris le rôle et la place de l'UPJ en tant qu'institution continentale dédiée aux questions des jeunes.

Interpellant le gouvernement, l'USFP va au fond des choses

Laisser foisonner l'enrichissement illicite C'est se soustraire à ses responsabilités



L'enrichissement illicite est un fléau qui gangrène les sociétés à travers le monde. Les personnes qui s'y adonnent profitent souvent de leur position privilégiée pour s'enrichir de manière frauduleuse, au détriment du bien-être collectif. Pour lutter contre ce phénomène, de nombreux pays ont mis en place des dispositifs juridiques et institutionnels permettant de sanctionner les auteurs de ces pratiques et de récupérer les biens mal acquis.

Au Maroc, le gouvernement a décidé de s'engager dans un tout autre chemin, pour le moins obscur. L'exécutif a, en effet, procédé, il y a quelques mois, au retrait du circuit législatif du projet de loi relatif à l'incrimination de l'enrichissement illicite. Une décision qui a été vivement critiquée par de nombreux citoyens et organisations de la société civile, qui considèrent l'absence d'une législation stricte contre ce fléau comme un manque flagrant de volonté politique. Ils estiment également qu'elle a des conséquences négatives sur l'image du Maroc au niveau international. L'indice de perception de la corruption a d'ailleurs classé le Maroc au 94ème rang sur 180 pays pour l'année 2022. Le Royaume perd ainsi pas moins de sept places par rapport à 2021 et même 14 places par rapport à 2019. Un recul qui, selon une récente déclaration de Mohamed Bachir Rachdi, président de l'Instance Nationale de Probité, de Prévention et de Lutte contre la Corruption (INPLC), aurait pour origine la faible réactivité de l'Etat.

Le Premier secrétaire de l'USFP, Driss Lachgar a, dans ce sens, imputé au gouvernement l'entière res-



Driss Lachgar
Il est temps, que l'on aborde l'enrichissement illicite avec tout le sérieux requis et que l'on mette en œuvre une disposition législative claire en la matière car c'est l'une des manifestations criantes de la prévarication, de la corruption et du pillage des deniers publics

ponsabilité de la lutte contre la corruption, la prévarication et l'implication des responsables des charges publiques dans des affaires de spéculation et d'enrichissement illicite, particulièrement à la suite de l'émission de rapports en la matière par la Cour des comptes.

Pour lui, «il est temps, que l'on aborde l'enrichissement illicite avec tout le sérieux requis et que l'on mette

en œuvre une disposition législative claire en la matière car c'est l'une des manifestations criantes de la prévarication, de la corruption et du pillage des deniers publics, sachant que cette revendication a toujours été suggérée par le Groupe socialiste à la Chambre des représentants et présentée au gouvernement qui n'y a eu aucune réactivité à cet égard alors qu'il est tenu d'assumer son entière responsabilité quant à l'enrichissement illicite».

Le Groupe Socialiste – Opposition Itihadie considère, en effet, que «la lutte contre la corruption fait partie des mécanismes essentiels pour surmonter la crise institutionnelle, édifier un Etat fort et juste et enraciner les valeurs d'une société moderniste et solidaire». Les députés itihadis estiment également que «l'enrichissement illicite est l'un des crimes de corruption les plus importants qui affectent négativement le développement de notre pays». «Les auteurs de ce crime peuvent échapper à la sanction pénale en l'absence d'un système juridique basé sur la bonne gouvernance, la lutte contre la corruption et la non application du principe consistant à lier la responsabilité à la reddition des comptes», précisent-ils.

Pour Mohamed Loukili, professeur à la Faculté des Sciences Juridiques Économiques et Sociales d'Agdal à Rabat, «dans le domaine de la lutte contre la corruption, nombreux sont ceux qui réclament la récrimination de l'enrichissement illicite». «La Convention des Nations unies contre la corruption préconise également cette mesure. Toutefois, la formulation d'une telle infraction soulève des problèmes juridiques délicats qui doivent être pris en compte», estime-

t-il. «Il convient donc de définir clairement ce qu'est l'enrichissement illicite. Plusieurs infractions pénales existantes sanctionnent les moyens illicites par lesquels un enrichissement a été obtenu. L'enrichissement n'est donc que la conséquence d'une action répréhensible qui doit être constatée. C'est pourquoi sanctionner l'enrichissement illicite sans en connaître précisément l'origine pose des difficultés. En effet, cela revient à sanctionner les personnes incapables de justifier la détention de biens qui ne semblent pas en rapport avec leurs revenus légitimes», explique Mohamed Loukili. Et de poursuivre : «par conséquent, la défi-



Said Ghilmane
Nous avons besoin d'une forte volonté politique, d'une coopération internationale accrue et d'une mobilisation citoyenne active pour vaincre ce fléau qui menace notre avenir commun

tion d'une nouvelle infraction doit être rigoureusement définie pour éviter tout conflit avec les principes fondamentaux du droit pénal, tels que la présomption d'innocence et la légalité et des peines inscrits dans la Constitution».

Dans un rapport élaboré en collaboration avec Michèle Zirari Devif, professeure à la même Faculté, Mohamed Loukili estime que «la création d'une infraction sanctionnant l'enrichissement illicite est utile, mais elle doit être soigneusement définie pour ne pas enfreindre les principes fondamentaux du droit pénal». «Nous espérons que les décideurs politiques prendront en compte ces considérations importantes lorsqu'ils envisageront l'adoption des mesures législatives et juridiques nécessaires pour conférer le caractère d'infraction pénale à l'enrichissement illicite», insiste-t-il.

Said Ghilmane, également professeur universitaire, souligne, lui aussi, la nécessité de l'incrimination de l'enrichissement illicite. «Il ne peut être admis que dans un pays comme le nôtre qui souffre d'une corruption généralisée et systémique, on maintienne l'enrichissement illicite d'hommes politiques, de fonctionnaires ou de tout agent investi de mandat public, sans dissuasion pénale», précise-t-il. Said Ghilmane estime que «cette incrimination doit être conçue en conformité avec les principes fondamentaux du droit». «C'est à la lumière des valeurs que ces derniers défendent qu'on devrait déterminer en particulier les actes constitutifs d'enrichissement illicite et la charge de la preuve», ajoute-t-il, avant de conclure : «la lutte contre l'enrichissement illicite est un défi de taille, mais cela ne doit pas nous décourager. Nous avons besoin d'une forte volonté politique, d'une coopération internationale accrue et d'une mobilisation citoyenne active pour vaincre ce fléau qui menace notre avenir commun».

Pour sa part, l'Instance nationale de la probité, de la prévention et de la lutte contre la corruption (INPLC) estime qu'il faut «renforcer les garanties de fond et de procédures pour parvenir à un équilibre entre le droit légitime de l'État d'assurer sa sécurité et celui de la communauté et des personnes concernées de pouvoir se défendre, prouver leur innocence et se protéger contre tout risque d'abus ou de dérives». Pour lutter contre l'enrichissement illicite, l'Instance affirme que cet acte doit être considéré «comme étant un crime à part entière, régi par un texte spécifique qui prévoit des dispositions relatives à la précision et à la délimitation des cas concernés, des personnes assujetties, aux éléments constitutifs du crime, à l'incrimination, aux peines privatives de liberté ainsi que les peines pécuniaires proportionnelles à la gravité de chaque cas».

Mehdi Ouassat

Driss Lachguar préside la cérémonie de commémoration du quarantième jour du décès de Ssi Abdelouahed Radi à Rabat

Le défunt était un patriote qui a lutté pour l'indépendance et un militant progressiste qui a toujours plaidé pour le développement du Maroc, la démocratie, l'égalité et la justice sociale



Dans une salle archicomble de la Bibliothèque nationale à Rabat, l'USFP a organisé mardi 9 mai la cérémonie de commémoration du quarantième jour du décès de Ssi Abdelouahed Radi, l'un des leaders du Parti de la Rose et ancien président de la Chambre des représentants qui a tiré sa révérence en mars dernier.

Cette cérémonie a été présidée par le Premier secrétaire de l'USFP, Driss Lachguar, des membres de la famille du défunt, des cadres et militants itihadis, des personnalités partisanes et civiles, des membres du corps diplomatique accrédité au Maroc, et des présidents des institutions constitutionnelles et politiques.

Au début de cette cérémonie, les assistants ont récité la Fatiha à la mémoire d'Abdelouahed Radi.

«Aujourd'hui, nous commémorons le quarantième jour du décès de notre défunt Abdelouahed Radi, qui nous a quittés après un long parcours plein de luttes et d'abnégation», a indiqué

Driss Lachguar qui a mis l'accent tout particulièrement sur les liens humains et politiques avec ses frères au sein de l'USFP et ses amis.

Il a également loué les qualités exceptionnelles du défunt en tant qu'homme Etat de grand calibre et en tant que militant itihadis qui est resté toute sa vie fidèle à ses principes et ses valeurs socialistes.

«Abdelouahed Radi était un patriote qui a lutté pour l'indépendance et un militant progressiste qui a toujours plaidé pour le développement du Maroc. Il était convaincu que les vents du futur apporteraient avec eux la démocratie, l'égalité et la justice sociale», a encore mis en avant le leader itihadis.

Driss Lachguar a poursuivi que Ssi Abdelouahed Radi était un témoin des transformations majeures qu'a connues notre pays, et un acteur politique qui a contribué avec ses camarades à une partie importante de l'histoire contemporaine du Maroc depuis la lutte contre la colonisation française, affirmant que le

défunt faisait partie de la génération qui a côtoyé les leaders du Mouvement national, «la génération de la force active qui a contribué à poser les jalons d'un Maroc divers et pluriel».

«La patrie pour Ssi Abdelouahed Radi n'est pas seulement une zone géographique ou un groupe de population, mais plutôt une identité, une appartenance, une histoire, une civilisation et un rêve qui ne s'arrête pas, quelles que soient les difficultés et la gravité des crises», a fait savoir Driss Lachguar lors de cette cérémonie qui a été modérée par Mehdi Mezouari, membre du Bureau politique de l'USFP.

Et le Premier secrétaire de l'USFP de souligner que le défunt avait fait preuve dans les moments difficiles de la vie du Parti de la Rose, de retenue, de modération et de sagesse.

«Il ne prenait pas de décisions hâtives, mais faisait toujours appel à la logique et à la raison dans le traitement des faits et des événements », a précisé Driss Lachguar. «Pour lui, il n'y a pas

de place pour l'enthousiasme et les slogans, parce que nous avons appris de lui que le timing est une question cruciale dans l'action politique et pour façonner l'avenir».

Il a également affirmé que «Ssi Abdelouahed Radi a su fonder un discours parlementaire cohérent, quelle que soit la position qu'il occupe, soit dans l'opposition, soit dans le gouvernement, un discours parlementaire qui défend vigoureusement les intérêts du pays et ses principales causes, notamment le Sahara marocain. Et le défunt s'opposait farouchement aux manigances et manœuvres ourdies par les ennemis du pays dans divers forums internationaux, et dans les institutions internationales dans lesquelles il assumait la responsabilité».

Le dirigeant itihadis a conclu son allocution par un passage du message de condoléances et de compassion adressé par S.M le Roi Mohammed VI aux membres de la famille de feu Abdelouahed Radi, dans lequel le Souverain «dit Se remémorer,

avec un profond respect, les qualités de grand homme d'Etat que possédait le défunt».

Au nom de sa famille, la fille aînée de feu Abdelouahed Radi a, pour sa part, exprimé sa gratitude pour les messages de condoléances et de compassion qui ont mis l'accent sur le parcours exceptionnel de son père marqué par son militantisme et ses positions patriotiques, en remerciant tout particulièrement S.M le Roi Mohammed VI pour l'attention particulière qu'il a accordée au défunt.

D'une voix étouffée par les larmes, Lamia Radi a assuré qu'elle était tiraillée entre deux sentiments : faire l'éloge d'Abdelouahed Radi, le père ou parler d'Abdelouahed Radi, le patriote et le militant itihadis. «Nous nous sommes posé toute notre vie cette question : Est-il seulement notre père? Tout au long de ta vie, tu étais le père de beaucoup de ceux qui ont été éduqués par toi, que ce soit dans le domaine de l'enseignement, de l'action associative, syndicale ou partisane», a mis en avant Lamia Radi.



La fille du défunt a également appelé l'attachement de son père à l'unité de la patrie, en soulignant : «Tu étais fortement attaché à l'unité et tu as travaillé inlassablement à la préserver. Tu étais toujours convaincu que la force du Maroc réside dans sa diversité et son unité, et que l'action partisane et politique produit, se développe et progresse dans l'unité et la cohésion de toutes ses composantes».

Lamia Radi a mis l'accent sur l'une des qualités du défunt, à savoir la préservation des secrets. «Nous nous demandions, et peut-être que beaucoup de personnes se demandaient comment tu gardais tes secrets avec tout silence soufi et d'où tu puisais tout ce calme tout en continuant à préserver les secrets. Tu avait dit à plusieurs reprises que de nombreux secrets vont être enterrés avec moi», a-t-elle précisé. Et d'enchaîner : «Tu étais

toujours fier du Maroc dans lequel tu vivais».

«Mon père, tu es maintenant dans l'au-delà, avec ta foi, tes valeurs, ta loyauté et tes secrets, dont nous ne connaissions tous qu'un seul secret que tu ne cessais de répéter : le parti avant la famille et la patrie avant tout», a conclu Lamia Radi.

Et au nom des membres et élus de la Chambre des représentants marocaine, Rachid Talbi Alami a rendu hommage à la mémoire de feu Abdelouahed Radi, relevant que le défunt était toujours attaché aux valeurs patriotiques en défendant ses intérêts et en servant ses causes.

Le président de la Chambre des représentants a ajouté qu'Abdelouahed Radi était un fervent défenseur de la légitimité, quelles que soient les époques et les circonstances.

D'autres personnalités ont salué la mémoire du défunt lors

de cette cérémonie. En effet, le haut représentant de l'Union européenne pour les Affaires étrangères et la Politique de sécurité, vice-président de la Commission européenne, Josep Borrell, a affirmé qu'«Abdelouahed Radi fut, vous le savez, l'un des fondateurs de l'UNFP en 1956 puis de l'USFP en 1975. Parlementaire depuis 1963, il a présidé pendant trois mandats la Chambre des représentants. Au-delà de son action parlementaire, il a également servi le Maroc en tant que ministre de la Coopération et de la Justice». Et d'ajouter dans un message dont la lecture a été faite par Mehdi Mezouari qu'«Abdelouahed Radi était un «témoin privilégié de l'histoire du Maroc moderne. Il a vécu de près toutes les étapes qui ont marqué la vie du pays sous les règnes successifs de Mohammed V, Hassan II et Mohammed VI. Son parcours force l'admiration».

«Les qualités de feu Abdelouahed Radi sont multiples. Les évoquer toutes en si peu de temps relève de la gageure. Il fut tout simplement un homme d'exception. Qu'il repose en paix et que son héritage politique perdure», a mis en exergue Josep Borrell.

Pour sa part, Miguel Angel Moratinos, ancien ministre des Affaires étrangères de l'Espagne, haut représentant des Nations unies pour l'Alliance des civilisations, a mis en avant qu'«Abdelouahed Radi a été un grand agent d'Etat. Une personnalité politique qui a marqué l'histoire de son pays et qui a contribué à renforcer les relations entre l'Espagne et le Maroc».

«Les rapports entre nos deux pays se sont renforcés, et surtout l'intervention et la participation d'Abdelouahed ont été très utiles pour désamorcer les crises qui sont normales entre pays voisins.

Il a visité officiellement l'Espagne, et a toujours insisté sur la nécessité de renforcer les liens entre les deux partis socialistes, marocain et espagnol», a noté Moratinos. Et d'ajouter : «En tout cas, il a bien compris l'importance stratégique pour asseoir une amitié solide maroco-espagnole, à la lumière de notre histoire et géographie. Nous devons aujourd'hui le remercier pour tous ses efforts et exprimer formellement notre profonde gratitude pour son dévouement permanent pour la paix et le dialogue. Que la paix l'accompagne».

A rappeler que cette cérémonie s'est conclue par la projection d'un film documentaire sur les parcours exceptionnel du défunt mettant en valeur son patriotisme et son militantisme pour l'édification d'un Maroc moderne et démocratique.

Mourad Tabet



“
Lamia Radi
Tu étais toujours convaincu que la force du Maroc réside dans sa diversité et son unité

Phs. Lmoussaoui

Driss Lachgar préside l'ouverture du 6^{ème} Congrès provincial de l'USFP à Meknès

Le Premier secrétaire de l'USFP, Driss Lachgar, préside la séance d'ouverture du 6^{ème} Congrès provincial de l'USFP à Meknès qui se tiendra sous le thème : « Lutte continue et engagement renouvelé pour lutter contre la corruption et pour réhabiliter l'action politique à Meknès ».

La séance d'ouverture sera organisée ce vendredi 12 mai 2023 à 17 heures à la salle des conférences au Complexe culturel et administratif des Habous (Hamria-Meknès).



Nasser Bourita : *Le Maroc salue la position positive du Royaume-Uni concernant la question du Sahara marocain*



Le Maroc salue la position positive du Royaume-Uni sur la question du Sahara marocain, a souligné, mardi à Rabat, le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita.

"Nous saluons la position positive du Royaume-Uni concernant le Sahara marocain et son rôle constructif au sein du Conseil de sécurité des Nations unies, en tant que membre du groupe des amis du Secrétaire général sur le Sahara marocain et membre permanent du Conseil, et qui suit avec un intérêt la sécurité et la stabilité dans l'Afrique du Nord", a déclaré M. Bourita lors d'un point de presse, à l'issue

de la 4ème session du Dialogue Stratégique Maroc-Royaume-Uni, qu'il a présidé, aux côtés du ministre d'Etat du Moyen-Orient, de l'Afrique du Nord, de l'Asie du Sud et des Nations Unies, du Royaume-Uni, de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord, Lord Ahmad de Wimbledon.

Lors de cette session du Dialogue Stratégique entre les deux pays, il a été convenu de renforcer la coopération entre les deux Royaumes dans les foras internationaux, concernant les questions régionales et internationales, a précisé le ministre marocain.

"Nous œuvrerons comme partenaires au renforcement de la sécurité et du développement en Afrique, ainsi

qu'à la promotion de la paix et de la coexistence au Moyen-Orient", a-t-il assuré, ajoutant que les deux pays veilleront également à promouvoir leurs intérêts et leurs valeurs dans les instances multilatérales, tant au niveau du Conseil des droits de l'Homme ou de l'Assemblée générale des Nations unies, dans le cadre d'une coordination avancée entre les deux pays".

Le mécanisme de Dialogue Stratégique reflète la volonté de créer un partenariat stratégique et offre un espace pour faire le point sur les opportunités, les projets et les initiatives à même de renforcer la volonté des deux pays à impulser ce partenariat stratégique fort, a-t-il poursuivi.

Il a souligné que S.M le Roi Mohammed VI veille toujours à une coordination avancée avec le Royaume-Uni et au renforcement de la relation entre les deux pays dans tous les domaines, formulant le vœu que cette 4ème session du Dialogue Stratégique entre les deux pays montre à l'ensemble des acteurs la volonté des deux gouvernements à développer leur relation, pour qu'ils puissent s'investir davantage en faveur de son renforcement.

Cette session du Dialogue Stratégique intervient dans un cadre très positif des relations entre les deux pays, a assuré M. Bourita, rappelant que les relations diplomatiques entre les deux pays remontent à plusieurs siècles.

Sur Hautes Instructions Royales, le Maroc s'est attelé au développement de ses relations, fortes et stratégiques avec le Royaume-Uni, a-t-il ajouté, notant que ce partenariat se traduit à travers l'échange de visites de haut niveau, la coordination sur plusieurs questions et le dialogue permanent sur les questions régionales et internationales.

Au niveau économique, le Royaume-Uni est un partenaire stratégique du Maroc, a-t-il affirmé, relevant que les échanges commerciaux entre les deux pays ont triplé durant les trois dernières années.

La participation du Royaume-Uni comme invité d'honneur à la 15ème édition du Salon International de l'Agriculture au Maroc (SIAM) la semaine dernière est "une preuve supplémentaire de la nouvelle dynamique" qui anime ses relations, a souligné M. Bourita, précisant qu'il

existe une forte volonté de développer les relations économiques et commerciales et de développer les investissements britanniques au Maroc.

Le Royaume-Uni accompagnera à cet effet les investisseurs britanniques dans les secteurs clés, comme l'économie verte et les énergies renouvelables, a-t-il expliqué.

De plus, depuis la signature de l'accord de coopération dans le domaine de l'éducation en 2018, sept écoles britanniques ont vu le jour au Maroc et d'autres devraient suivre, a ajouté le ministre, notant que cela dénote de la volonté des Marocains de tirer profit de l'expérience britannique dans le domaine.

Au volet touristique, il existe désormais 52 liaisons aériennes hebdomadaires entre le Maroc et le Royaume-Uni, a-t-il fait savoir, précisant que le but est d'atteindre un million de touristes britanniques à visiter chaque année le Maroc.

La coopération sécuritaire et militaire n'est pas en reste, de même que les relations parlementaires qui se développent continuellement, avec des visites de délégations parlementaires, notamment dans les provinces du sud du Royaume, a fait observer M. Bourita.

Et de conclure que les instructions de S.M le Roi de faire du Royaume-Uni un partenaire stratégique du Maroc sont désormais visibles sur le terrain, soulignant que la 4ème session du Dialogue Stratégique témoigne de l'importance des réalisations, bien que les deux pays aspirent à réaliser davantage dans tous les domaines.

Rui Alberto de Figueiredo Soares, ministre cabo-verdien des AE

Le plan d'autonomie, seule solution crédible et réaliste pour résoudre la question du Sahara

Le ministre cabo-verdien des Affaires étrangères, de la Coopération et de l'Intégration régionale, Rui Alberto de Figueiredo Soares, a réaffirmé, mardi à Rabat, le soutien "ferme" de son pays à la marocanité du Sahara, soulignant que le plan d'autonomie, présenté par le Maroc, est la "seule solution crédible et réaliste" pour la résolution de ce différend.

"Nous réitérons notre soutien ferme à l'intégrité territoriale du Royaume et à tous les efforts qui sont menés par le Maroc au niveau des Nations Unies" pour résoudre la question du Sahara, a déclaré M. Soares lors d'un point presse tenu à l'issue de la 2ème Grande Commission Mixte de coopération Maroc-Cabo Verde, qu'il a co-présidé avec le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita.

Evouquant les relations bilatérales

entre Rabat et Praia, M. Soares s'est réjoui de l'intérêt que porte le Maroc au développement de la coopération avec le Cabo Verde, se félicitant de la signature, à l'occasion de cette 2ème Grande Commission Mixte, de neuf accords de coopération avec le Royaume couvrant de nombreux domaines.

A cet égard, le diplomate cabo-verdien a cité la signature d'un accord d'exemption de visa pour les détenteurs de passeports ordinaires, qui est à même de renforcer les flux touristiques et les échanges commerciaux entre les deux pays.

"Nous attendons aussi avec beaucoup d'enthousiasme l'ouverture prochaine de l'ambassade du Maroc à Praia, ce qui sera un signe de plus pour soutenir l'approfondissement de nos relations", a-t-il dit.

De son côté, M. Bourita a déclaré que "le Maroc remercie la République du Cabo Verde pour ses positions constantes s'agissant de la question du

Sahara marocain".

"Depuis le retrait de la reconnaissance de la république fantoche en 2007 (ndlr: par le Cabo Verde), il y a eu une grande évolution dans cette position, tel qu'illustré récemment par l'ouverture d'un consulat du Cabo Verde dans les provinces sud en août 2022", a-t-il souligné.

M. Bourita a fait remarquer que les relations bilatérales sont en constante évolution, estimant que la 2ème Grande Commission mixte et l'échange de visites sectorielles vont appuyer cette dynamique positive.

"Il y a une volonté du Royaume conformément aux Hautes Instructions de S.M le Roi Mohammed VI pour accompagner tous les efforts de développement des autorités du Cabo Verde", a-t-il fait savoir, ajoutant que le Maroc suit et salue toutes les réformes en cours dans ce pays, ainsi que la vision claire de ses hautes autorités en matière de développement.

La Guinée réaffirme son soutien ferme à la marocanité du Sahara et son appui au plan d'autonomie

La République de Guinée a réitéré, mardi à Rabat, son soutien ferme et constant à l'intégrité territoriale du Royaume du Maroc et son appui à l'initiative du plan d'autonomie, présentée par le Royaume, qui constitue la seule solution crédible et réaliste pour la résolution de ce différend.

Cette position a été exprimée dans le communiqué conjoint publié à l'issue des entretiens tenus entre le ministre des Affaires Etrangères, de la Coopération Africaine et des Marocains Résidant à l'Etranger, Nasser Bourita et le ministre des Affaires Etrangères, de l'Intégration Afri-

caine et des Guinéens établis à l'étranger, Morissanda Kouyaté, dans le cadre du renforcement des relations de fraternité et de solidarité entre les deux pays.

M. Kouyaté a aussi salué les efforts de l'Organisation des Nations Unies en tant que cadre exclusif et consensuel pour parvenir à une solution réaliste, pratique et durable au différend régional du Sahara.

Il a, en outre, souligné que l'ouverture par la République de Guinée d'un Consulat général à Dakhla, en janvier 2020, s'inscrit dans le sillage de la position historique de la République de Guinée, précise le communiqué conjoint.

Incendies de forêts au Maroc

Les superficies brûlées en 2022 sont faibles en comparaison avec des pays voisins



Les superficies brûlées au Maroc au cours de l'année 2022 sont faibles en comparaison avec les superficies sinistrées dans des pays similaires et voisins et même avec la superficie menacée par les incendies, a indiqué, mardi à Rabat, le directeur de l'Agence nationale des eaux et forêts (ANEF), Abderrahim Houmy.

Intervenant lors de la réunion du Comité directeur de prévention et de lutte contre les incendies de forêts, consacrée à la présentation du bilan et des enseignements dégagés des incendies de forêts au cours de l'année 2022, M. Houmy a indiqué que l'année écoulée a enregistré près de 500 incendies, touchant 22.762 ha de superficie forestière parcourue par le feu, dont 37% constituée d'arbustes, de formations

herbacées et d'Alfa.

S'agissant de la répartition géographique des incendies, la plus grande pression est toujours enregistrée au niveau de la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma avec 188 départs de feu et une superficie incendiée de 18.704 ha, suivie par la région de Fès-Meknès avec 99 départs de feu et une superficie touchée de 1.775 ha, a-t-il relevé lors de cette réunion qu'il a présidée, soulignant que cette répartition s'explique par la forte densité du couvert forestier dans ces zones, les conditions climatiques sèches pendant la saison estivale, ainsi que la forte pression exercée par l'être humain sur les ressources forestières.

Cette évaluation est l'occasion de faire le point sur toutes les contraintes

liées à la lutte contre les incendies ainsi que sur les mesures nécessaires à la préparation de la saison en cours, a-t-il noté lors d'une déclaration à la presse, appelant à faire preuve de plus de vigilance pour préserver le patrimoine forestier, les biens et les personnes.

A l'échelle du bassin méditerranéen, l'aggravation des conditions météorologiques a favorisé le déclenchement et la propagation d'incendies de forêts d'une grande ampleur. Ainsi, selon les données disponibles du Système européen d'informations sur les feux de forêts (EFFIS), les superficies forestières endommagées par les incendies ont atteint 288.086 ha en Espagne, 90.158 ha au Portugal, 62.154 ha en France, 47.228 ha en Italie et 47.170 ha en Algérie.

Pour sa part, le président par intérim du Centre national de gestion des risques climatiques forestiers (CRCF), Fouad Assali, a relevé qu'au titre de l'année en cours, un total de 65 incendies a été enregistré au niveau national, ajoutant que les participants à cette réunion ont étudié les mesures à prendre au niveau de la prévention, de la prédiction et de l'alerte, en plus de la coordination et la lutte contre les incendies par les voies aériennes ou terrestres.

Après avoir mis en avant le rôle central des campagnes de sensibilisation, il a affirmé que le facteur humain est à l'origine de 95% des incendies déclarés au niveau national, en particulier les catégories de population ayant un contact étroit avec la forêt, qui sont appelés, à cette occasion, à informer rapidement les autorités locales de tout sinistre pour une extinction efficace des feux.

Au Maroc, malgré les résultats alarmants de 2022 comparativement aux années antérieures, les politiques de prévention et de lutte contre les feux, adoptées par l'ensemble des intervenants, principalement le ministère de l'Intérieur, l'ANEF, les autorités locales, la Protection civile, la Gendarmerie Royale, les Forces Royales air, les Forces armées Royales et les Forces auxiliaires ont permis de réduire significativement les dommages socio-écologiques potentiels lors de cette période.

Aussi, les partenaires sont conscients de la nécessité de redoubler de vigilance et de poursuivre les efforts pour améliorer continuellement les politiques de prévention et de lutte contre les incendies.

A cet effet, l'ANEF a mobilisé un budget de 200 millions de dirhams au titre de l'année 2023 pour la prévention et la lutte contre les incendies de forêts.

Ce budget se décline en plusieurs actions préventives et opérationnelles, incluant l'entretien des tranchées pare-feu, l'aménagement de points d'eau, l'ouverture et la réhabilitation des pistes forestières, la construction et l'entretien des postes vigies, la mobilisation des gendarmes d'incendies et aussi l'achat de véhicules de première intervention.

Par ailleurs, l'ANEF a élaboré, en collaboration avec les différents partenaires concernés, un nouveau Plan directeur de gestion intégrée des incendies de forêts pour la période 2023-2033. S'appuyant sur 6 axes prioritaires, ce plan fixe les actions à mettre en œuvre au cours de la prochaine décennie pour la prévention et la lutte contre les incendies de forêts tout en tenant compte des impacts prévisionnels du changement climatique.

Dans ce cadre et en vue d'améliorer la prévention des incendies de forêts, l'ANEF a renforcé l'utilisation des nouvelles technologies en élaborant un nouveau web-système basé sur l'intelligence artificielle et les big data pour cartographier le risque d'incendies de forêts et enclencher en conséquence les alertes d'interventions adéquates.

Ce système offre une plateforme de prédiction quotidienne des feux de forêts pour la région pilote de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, la première en son genre dans tout le bassin méditerranéen. Il produit aussi une carte quotidienne des scores de risques d'éclosion avec une résolution très fine, accompagné d'une explicabilité du risque pour fournir de précieuses informations aux équipes prépositionnées de lutte sur le terrain, en tenant compte des facteurs tels que l'évolution de météo, des images satellites récentes, des informations socio-économiques et de la nature et de l'état du couvert forestier.

Des élus américains louent la dynamique de développement à Laâyoune-Sakia El Hamra

Des élus de la ville d'Hollywood en Floride (Etats-Unis) ont salué, mardi à Laâyoune, la dynamique de développement que connaît la région de Laâyoune-Sakia El Hamra dans les différents domaines.

Conduite par le maire de la ville d'Hollywood en Floride, Josh Levy, cette délégation a pris connaissance de la qualité des infrastructures éducatives, sportives, socio-économiques et de santé s'inscrivant dans le cadre du modèle de développement des provinces du Sud.

A cette occasion, les membres de la délégation américaine ont effectué des visites de terrain à plusieurs projets réalisés ou en cours, où ils ont constaté de visu les efforts consentis pour assurer un développement global et intégré de la région.

Dans cette lignée, ils ont visité la Cité des métiers et des compétences, le Centre

hospitalier universitaire et la Faculté de médecine et de pharmacie, ainsi que l'Institut africain de recherche en agriculture durable et le port phosphatier à Fom El Oued.

Dans une déclaration à la presse, M. Levy a souligné que la délégation est "très impressionnée" par le niveau de développement à Laâyoune et les différents investissements qui y sont mis en œuvre, citant notamment la Faculté de médecine, les hôpitaux et la Cité des métiers et des compétences.

M. Levy a également salué l'accord de jumelage qui va être signé entre Laâyoune et Hollywood dans le but de renforcer les relations de coopération bilatérale.

Pour sa part, Mme Traci Callari, membre du Conseil de la ville américaine, a fait savoir que l'objectif de cette visite est la signature d'un accord de jumelage avec la ville de Laâyoune, se félicitant de la qualité

des infrastructures dans la région, notamment celles destinées à la formation des jeunes.

Les élus d'Hollywood sont disposés à partager leurs expertises et expériences en termes de gestion de la chose locale, a-t-elle affirmé, louant le soutien apporté par les autorités marocaines à la population locale dans différents domaines.

En outre, les élus américains ont tenu une rencontre avec le wali de la région de Laâyoune-Sakia El Hamra, gouverneur de la province de Laâyoune, Abdeslam Bekrate et le président du Conseil municipal, Moulay Hamdi Ould Errachid, au cours de laquelle l'accent a été mis sur l'essor de développement que connaît la région dans le cadre du nouveau modèle de développement des provinces du Sud et sur les relations historiques et diplomatiques unissant le Maroc et les États-Unis.

Condoléances



La triste nouvelle est tombée comme un couperet. Najet Drissi vient de rendre l'âme suite à une longue maladie qu'elle a vaillamment affrontée.

En ces douloureuses circonstances, nous présentons nos condoléances les plus attristées à son gendre, notre ami Hassan Chakri et à son épouse Mme Ilham Chakri de même qu'aux autres enfants de la défunte, Leïla, Hicham et Fahd, ainsi qu'à sa mère, à toute la famille et aux amis.

Puisse Dieu avoir la chère regrettée en Sa Sainte Miséricorde.

A Dieu nous sommes et à Lui nous retournons.



Plus de 700.000 Soudanais déplacés

Des civils réclament des armes



L'exode des civils s'est accéléré avec plus de 700.000 personnes déplacées par la guerre au Soudan, deux fois plus qu'il y a une semaine, a annoncé mardi l'ONU, sans aucune issue en vue après plus de trois semaines de combats. Pillages et combats ont continué pour le 25ème jour consécutif à Khartoum. A Port-Soudan, une ville côtière à 850 kilomètres à l'est de la capitale, des centaines de membres des tribus Beja ont manifesté en réclamant des armes pour combattre aux côtés de l'armée.

"Les Beja sont prêts à être armés", a lancé Mahmoud al-Bichari, l'un des organisateurs de la manifestation alors que la foule

scandait "non aux négociations".

Depuis le 15 avril, la guerre oppose le chef de l'armée, le général Abdel Fattah al-Burhane, au général Mohamed Hamdane Daglo, commandant des paramilitaires des Forces de soutien rapide (FSR), devenus rivaux après avoir mené ensemble le putsch d'octobre 2021.

"Avec la guerre qui se prolonge et l'insécurité qui s'installe, il y a un risque croissant que les gens commencent à s'armer localement ou que l'armée essaie de former une milice pour contrer les FSR", explique à l'AFP l'analyste soudanais Magdi Gizouli, du Rift Valley Institute.

Le conflit a déjà fait plus de 750 morts et 5.000 blessés.

Près de 150.000 réfugiés ont

fui vers les pays voisins tandis que les déplacés à l'intérieur du Soudan sont désormais plus de 700.000, selon l'ONU, plus du double par rapport aux 340.000 comptabilisés mardi dernier.

Beaucoup ont fui Khartoum, une ville de cinq millions d'habitants où ceux qui restent vivent désormais barricadés chez eux.

Sans eau ni électricité, avec des stocks de nourriture quasiment à sec et de moins en moins d'argent, ils survivent sous une chaleur écrasante grâce à des réseaux de solidarité entre voisins et proches.

Mardi, des combats ont eu lieu dans plusieurs quartiers, selon des témoins.

Au début du conflit, l'armée avait affirmé que "des sommes

astronomiques" avaient été volées lors de combats autour d'une agence de la Banque centrale.

Mardi, la fédération des banques soudanaises a reconnu que des "pillages" ont touché "certaines banques à Khartoum", mais affirmé que les économies des Soudanais sont "entièrément préservées".

Le réseau téléphonique ou internet va et vient au gré des efforts des compagnies de télécommunications qui peinent à trouver du carburant pour faire tourner les générateurs.

Quasiment plus aucun hôpital ne fonctionne et la majorité des réserves humanitaires ont été bombardées ou pillées. Tout comme au Darfour, dans l'ouest du pays, frontalier du Tchad.

Avant la guerre, un Soudanais sur trois souffrait de la faim. Si la guerre se poursuit, jusqu'à 2,5 millions de personnes supplémentaires auront faim quotidiennement, prévoit l'ONU.

Quant aux "pré-discussions" sur un cessez-le-feu temporaire que les deux camps doivent tenir à Jeddah, en Arabie saoudite, elles ne semblent connaître aucune avancée.

Le responsable de l'ONU pour les affaires humanitaires, Martin Griffiths, arrivé dimanche à Jeddah et déjà reparti, a proposé aux deux parties de s'engager à "garantir le passage de l'aide humanitaire" via une déclaration de principe, a déclaré mardi le porte-parole adjoint de l'ONU, Farhan Haq.

Pour Kholood Khair, spécia-

liste du Soudan, "ces pourparlers sont plus un leurre qu'une vraie plateforme pour trouver des solutions".

Parallèlement aux Américains et aux Saoudiens, l'Union africaine, qui a suspendu le Soudan en 2021, et l'Igad, le bloc régional d'Afrique de l'Est dont fait partie le pays, tentent d'organiser des discussions sous l'égide du président du Soudan du Sud, Salva Kiir.

Ce dernier a reçu lundi à Juba un émissaire du général Burhane.

Le conflit "menace l'approvisionnement en nourriture et en biens de première nécessité du Soudan du Sud ainsi que ses exportations pétrolières qui passent par Port-Soudan", un débouché vital sur la mer Rouge pour ce pays enclavé, a rappelé mardi Hanna Serwaa Tetteh, l'envoyée spéciale de l'ONU pour la Corne de l'Afrique.

L'ONU a prévenu que sur les 800.000 réfugiés sud-soudanais installés au Soudan, 200.000 pourraient faire le chemin en sens inverse.

"Un défi", a averti Mme Tetteh, pour le Soudan du Sud, où "les deux tiers de la population a déjà besoin d'aide humanitaire".

Mardi, le chef de la diplomatie égyptienne Sameh Choukri a rendu visite à M. Kiir, après avoir dénoncé la veille "la tragédie humaine" du conflit et son "impact direct sur les pays voisins".

L'Egypte a accueilli plus de 70.000 réfugiés, le Tchad et le Soudan du Sud au moins 57.000.

Après l'évasion de Carlos Ghosn

Le Japon autorise le traçage GPS des personnes libérées sous caution

Le Japon a promulgué mercredi une loi, réclamée depuis l'évasion spectaculaire en 2019 de l'ex-PDG de Renault et Nissan Carlos Ghosn, qui autorise les tribunaux à suivre la position GPS des personnes inculpées et libérées sous caution.

Le texte permet la pose d'appareils de géolocalisation afin d'éviter la fuite hors du territoire japonais de personnes bénéficiant d'une libération sous caution.

Les inculpés auront l'inter-

diction de retirer ou de détruire les traceurs GPS, ainsi que d'entrer dans des zones leur étant interdites par les tribunaux, comme les ports et les aéroports.

En cas de violation, les personnes mises en cause s'exposent à un placement en détention et à une peine d'emprisonnement maximale d'un an.

La géolocalisation des individus libérés sous caution et des personnes assignées à domicile existe dans de nombreux pays.

Des appels ont été formulés au Japon pour l'autoriser, après la fuite hors du pays de M. Ghosn en décembre 2019.

"Pour éviter que ce genre de cas ne se répète, nous devons débattre de la façon de combler les failles du système, en élevant le montant de la caution à la valeur de tous les actifs de l'accusé et en adoptant un mode de surveillance électronique avec un suivi GPS", avait suggéré à l'époque le journal conservateur Yomiuri Shimbun, le plus lu du Japon.

La fuite rocambolesque de M. Ghosn, à bord de jets privés loués par des complices, "prouve que les riches qui ont des soutiens parviennent à fuir à l'étranger, quelle que soit la rigueur avec laquelle les tribunaux imposent des conditions de libération sous caution", en avait alors déduit Tsunehiko Maeda, un ancien procureur.

L'homme d'affaires était en liberté sous caution à Tokyo avec l'interdiction de quitter le Japon dans l'attente d'un procès pour des malversations finan-

cières présumées quand il était à la tête de Nissan.

Le Franco-Libano-Brésilien, 69 ans, a trouvé refuge au Liban, pays qui n'extrade pas ses ressortissants.

Une information judiciaire ouverte en France a donné lieu en avril 2022 à un mandat d'arrêt international contre lui pour corruption passive, abus de biens sociaux, abus de confiance et blanchiment en bande organisée. L'ancien dirigeant conteste ces accusations de la justice française.

La ministre espagnole du Travail s'en prend à Giorgia Meloni



La ministre espagnole du Travail, la communiste Yolanda Díaz, a accusé mercredi la Première ministre italienne Giorgia Meloni de mener des réformes "contre les travailleurs", reprochant au parti d'extrême droite espagnol Vox de s'en inspirer.

Mme Meloni "a sorti le 1er mai un décret pour gouverner

contre les travailleurs et travailleuses" et "revenir aux contrats poubelles", a lancé Mme Díaz, numéro trois du gouvernement de gauche de Pedro Sánchez, à une députée de Vox qui l'avait interpellée lors de la session hebdomadaire des questions à l'exécutif.

En Espagne, les "contrats poubelles" désignent les contrats

de travail courts et précaires combattus par le gouvernement de gauche, et notamment par Mme Díaz, qui a fait voter en décembre 2021 une réforme du code du travail destinée à lutter contre les contrats temporaires.

Mme Díaz faisait allusion au fait qu'en Italie, le gouvernement ultraconservateur dirigé par Mme Meloni a supprimé le 1er

mai le "revenu de citoyenneté", une aide bénéficiant à des millions de personnes pauvres, pour le remplacer par un "chèque d'inclusion" au périmètre plus limité, une décision qualifiée de "provocation" par l'opposition et les syndicats.

Entre autres mesures, le gouvernement Meloni a également décidé un assouplissement des

embauches en contrat à durée déterminée, selon un décret publié à l'issue d'un conseil des ministres organisé le jour de la fête du Travail.

Peu avant son arrivée au pouvoir, Mme Meloni avait clairement affiché son soutien à Vox, au moyen d'un message vidéo diffusé lors d'un meeting à Madrid du parti d'extrême droite espagnol.

"Votre programme de gouvernement, le programme caché, il parle de restreindre le droit de grève, la négociation collective, privatiser les retraites et revenir aux contrats poubelle", a affirmé Mme Díaz à la députée de Vox, alors que la campagne pour les élections locales et régionales du 28 mai débute vendredi.

Protagoniste de premier plan de la politique espagnole, Yolanda Díaz a lancé le mois dernier Sumar, une plateforme visant à rassembler la gauche radicale en prévision des élections législatives prévues pour la fin de l'année.

Ses propos ne constituent pas la première critique que reçoit Mme Meloni de la part d'un ministre d'un pays européen.

Le ministre français de l'Intérieur, Gérard Darmanin, a ainsi accusé Mme Meloni le 4 mai d'être "incapable de régler les problèmes migratoires", provoquant une crise diplomatique entre Paris et Rome.

A la frontière franco-espagnole, les ONG dénoncent des droits bafoués des migrants

Des demandeurs d'asile refoulés, des procédures "expéditives", griffonnées sur le capot d'une voiture... La France se rend coupable de "graves violations" des droits envers les migrants à sa frontière avec l'Espagne, où les ONG l'accusent d'appliquer "la même recette" qu'à la frontière italienne.

Le long des 632 kilomètres de la frontière franco-espagnole, Paris a considérablement "renforcé" depuis 2019 ses contrôles, exercés de manière "discriminatoire" et "au faciès", à la faveur du rétablissement de ces contrôles frontaliers depuis 2015, dénoncent dans un rapport publié mercredi plusieurs organisations rassemblées au sein de la Coordination d'actions aux frontières intérieures (Cafi), dont Amnesty international ou Médecins du monde.

Ces contrôles "génèrent de graves violations des droits des personnes migrantes", déplorent ces organisations, qui ont mené plusieurs missions d'observation entre 2019 et 2022.

A travers le massif des Pyrénées, ces contrôles "touchent de manière discriminatoire les personnes racisées" et "conduisent au refoulement de nombreuses personnes sans respect de leurs droits fondamentaux, en violation de la législation nationale, européenne et internationale, telle la convention de Genève relative au statut des réfugiés", aux termes de laquelle une personne peut demander asile à la frontière, observent les signataires.

A sa frontière espagnole, la France "applique la même recette qu'à la frontière italienne, avec des refoulements expéditifs qui ne

tiennent pas compte des situations individuelles, des procédures qui se font parfois sur le capot d'une voiture de police en trois minutes", estime auprès de l'AFP Lydie Arbogast, responsable des questions européennes à La Cimade.

"Au lieu de procéder à un examen de la situation, notamment pour les mineurs et les demandeurs d'asile, on est plutôt dans un +demi-tour à la frontière+" pour les migrants, juge-t-elle.

Le ministère de l'Intérieur, interrogé par l'AFP, ne communique pas le nombre de personnes "remises" en Espagne, selon le vocabulaire administratif consacré.

Mais ces contrôles, désormais rétablis sur 37 "points de passages autorisés" (gares, barrières de péage, routes et autres ports), ont pour conséquence de pousser "les personnes en migration à prendre

davantage de risques et emprunter des voies de plus en plus dangereuses pour les contourner", a poursuivi Lydie Arbogast.

"Cela conduit de plus en plus souvent à de graves accidents" sur des sentiers de randonnée, sur l'autoroute, le long de voies de chemins de fer ou encore à la nage à travers la Bidassoa, fleuve qui fait office de frontière naturelle entre les deux pays, s'inquiètent les organisations.

Dans leur rapport, elles décomptent entre le 1er janvier 2021 et le 31 décembre 2022 qu'"au moins 12 personnes sont décédées à cette frontière".

Les associations réclament donc "la protection de l'intégrité physique" des migrants à cette frontière, le respect du droit d'asile ou encore "la fin des contrôles discriminatoires".

Sur ce dernier point, les organisations soulignent, en dehors des drames, le harcèlement quotidien subi par les personnes "racisées" vivant dans les environs: entre autres témoignages, l'Association nationale d'assistance aux frontières pour les étrangers (Anafé) cite Jean (prénom d'emprunt), un jeune vivant côté français, avec des papiers en règle.

Chaque matin, pour se rendre sur son lieu d'apprentissage, il prend le bus, au Pays Basque français, entre Hendaye et Bayonne. "Régulièrement" contrôlé, il dit avoir été conduit plusieurs fois au poste de la police aux frontières (PAF) d'Hendaye, d'où il est tantôt "libéré", tantôt "refoulé en Espagne".

A force, explique le jeune homme, il est "souvent en retard" au travail.

«FICASUD» S.A.R.L.
61, Rue Yougoslavie, Passage
Ghandoun Bloc F n° 7 Gué-
liz Marrakech
Tel : 05 24 44 77 29 -
05 24 42 32 81
Fax : 05 24 44 76 77
SOCIÉTÉ «JIMACOS»
SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ
LIMITÉE D'ASSOCIÉ
UNIQUE
SIEGE SOCIAL : DOUAR
JLOUD, COMMUNE
OULED HASSOUNE
MARRAKECH
AU CAPITAL SOCIAL
DE 10.000,00 DH

Aux termes de l'Assemblée
générale extraordinaire datée
du 30/11/2022, il a été décidé:
1- La dissolution anticipée de
la société suivant l'article 29
des statuts de la société ;
2- La nomination de Mon-
sieur JEAN-MARC COS-
TANTINI comme liquidateur
unique ;
3- Que le siège de la liquidation
est fixé à : Douar Jلود,
Commune Ouled Hassoun
Marrakech ;
4- Questions diverses.
Le dépôt légal a été effectué
au greffe du Tribunal de
Commerce de Marrakech, le
13/04/2023, sous le n°
14703.

Pour extrait et mention
N° 3262/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation
Nationale, du Préscolaire
et des Sports
Académie Régionale
d'Éducation
et de Formation
Région de Marrakech Safi
Direction provinciale de
Chichaoua
AVIS DE CONSULTA-
TION N°01/2023
POUR PASSATION
D'UNE CONVENTION
N°01/2023

Relative aux prestations de
service de restauration
Le Directeur de la direction
provinciale de Chichaoua
relevant de l'académie ré-
gionale d'Éducation et de
formation - Marrakech -
Safi, sise à avenue Moham-
med VI, Hay Mohammadi
- Commune de Chichaoua,
informe qu'il sera procédé le
02/06/2023 à 10h 30 min
, au siège de la direction
provinciale de Chichaoua, à
l'ouverture des plis relatifs
aux prestations de service
de restauration destinées
aux participants (encad-
rants et bénéficiaires) aux

sessions de formation conti-
nuées organisées par la Direc-
tion provinciale de
Chichaoua durant l'exercice
2023 (Projet N°5 :TARL et
Projet N°13 :L'orientation
scolaire).
Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de :
3 000,00 dirhams (Trois
Mille Dirhams).
L'estimation des coûts des
prestations est fixée à la
somme de : 196 330,00 di-
rhams (Cent Quatre-vingt-
seize Mille Trois cent
Cinquante Dirhams).

Le dossier de la consulta-
tion peut être retiré auprès
du Service des affaires ad-
ministratives et financières,
des constructions, des équi-
pements et du patrimoine
sis à l'adresse sus-indiquée,
jusqu'à la veille de la date
d'ouverture des plis à
16H30. Ou envoyé par
courrier électronique après
demande reçue dans les
mêmes délais à l'adresse :
delegationchichaoua@mgai
.com
Les pièces demandées sont
indiquées à l'article 05 du
règlement de la consulta-
tion relatif à la convention.
N° 3263/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA PROTECTION SOCIALE
Direction Régionale Rabat -Salé-Kenitra

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT sur offres de prix N°03/2023

Le 22/06/2023 à 10Heures, il sera procédé, dans la salle des réunions de la Direction Régionale du Ministère de la Santé et de la protection sociale à Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour Fourniture et installation de l'équipement médico-technique, mobilier hospitalier et instrumentation chirurgicale destiné aux différents établissements de soins de santé relevant de la Direction Régionale de la Santé et de la Protection Sociale à la région de Rabat Salé Kenitra en 14 lots séparés.

| Lot | désignation |
|-----|---|
| 1 | EQUIPEMENT DE MATERNITE |
| 2 | EQUIPEMENT DE LABORATOIRE |
| 3 | EQUIPEMENT DE KINESITHERAPIE |
| 4 | EQUIPEMENT DES SOINS |
| 5 | MOBILIER HOSPITALIER |
| 6 | GENERATEUR DIEMODIALYSE |
| 7 | EQUIPEMENT D'ENDOSCOPIE |
| 8 | EQUIPEMENT D'ORL |
| 9 | BISTOURI ELECTRIQUE |
| 10 | FIBROSCOPE POUR INTUBATION DIFFICILE |
| 11 | ECLAIRAGE OPERATOIRE |
| 12 | EQUIPEMENT DE CHIRURGIE TRAUMATOLOGIQUE |
| 13 | INSTRUMENTATION POUR LA BIOPSIE |
| 14 | EQUIPEMENT DE RECTOSCOPE |

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés de la Direction Régionale, Rue Zinia secteur 20 Hay Ryad Rabat. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de:

| Lot n° | Montant en lettre en DH | Montant en chiffre en DH |
|--------|-------------------------|--------------------------|
| 1 | Trente-six mille | 36 000,00 |
| 2 | Cent mille | 100 000,00 |
| 3 | Sept mille | 7000,00 |
| 4 | Six mille | 6000,00 |
| 5 | Dix mille | 10 000,00 |
| 6 | Deux mille | 2000,00 |
| 7 | Vingt mille | 20 000,00 |
| 8 | Mille | 1000,00 |
| 9 | Quatre mille | 4000,00 |
| 10 | Mille | 1000,00 |
| 11 | Mille cinq cent | 1500,00 |
| 12 | Mille deux cent | 1200,00 |
| 13 | Mille | 1000,00 |
| 14 | Mille | 1000,00 |

L'estimation des coûts des prestations établies par le Maître d'Ouvrage est fixée à la somme de:
Toutes taxes comprises

| Lot n° | Montant en lettre en DH | Montant en chiffre en DH |
|--------|--|--------------------------|
| 1 | Deux million quatre cent neuf mille six cent | 2 409 600,00 |
| 2 | Sept million huit cent soixante-quatre mille deux cent | 7 864 200,00 |
| 3 | Cinq cent quinze mille quarante | 515 040,00 |
| 4 | Quatre cent treize mille sept cent soixante | 413 760,00 |
| 5 | Sept cent mille huit cent | 700 800,00 |
| 6 | Cent cinquante-six mille | 156 000,00 |
| 7 | Un million deux cent mille | 1 200 000,00 |
| 8 | Quarante-six mille huit cent | 46 800,00 |
| 9 | Deux cent quatre-vingt-huit mille | 288 000,00 |
| 10 | Six mille | 6000,00 |
| 11 | Soixante-dix-neuf mille deux cent | 79 200,00 |
| 12 | Soixante-sept mille deux cent | 67 200,00 |
| 13 | Trois mille six cent | 3600,00 |
| 14 | Trente mille | 30 000,00 |

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 148 et 149 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics et à l'Arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 1982-21 du 9 jourada 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.
- le dépôt des dossiers des concurrents doit être obligatoirement par voie électronique dans le portail des marchés publics.
Les documentations exigées par le dossier d'appel d'offres doivent être déposées à la direction régionale Rabat Salé -Kenitra (service des marchés), Rue Zinia secteur 20 Hay Ryad Rabat Avant 21/06/2023 à 16h30mn (Heure limite pour dépôt des documentations).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation

N° 3261/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA PROTECTION SOCIALE
Direction Régionale Rabat -Salé-Kenitra

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT sur offres de prix N°08/2023

Le 23/06/2023 à 10Heures, il sera procédé, dans la salle des réunions de la Direction Régionale du Ministère de la Santé et de la protection sociale à Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour Fourniture et installation de l'équipement médico-technique, mobilier hospitalier destiné au nouveau centre hospitalier provincial Kenitra relevant de la Direction Régionale de la Santé et de la Protection Sociale à la région de Rabat Salé Kenitra en 10 lots séparés.

- Lot 01 : Equipement de montage
- Lot 02 : Equipement neonatale
- Lot 03 : Equipement d'orl
- Lot 04 : Equipement de pharmacie
- Lot 05 : Equipement de radiologie
- Lot 06 : Equipement de stérilisation
- Lot 07 : Equipement de laboratoire
- Lot 08 : Microscopes pour laboratoire
- Lot 09 : Equipement d'anapathologie
- Lot 10 : Mobilier de laboratoire

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés de la Direction Régionale, Rue Zinia secteur 20 Hay Ryad Rabat. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :

| Lot n° | Montant en lettre en DH | Montant en chiffre en DH |
|--------|-------------------------|--------------------------|
| 1 | Cent quatorze mille | 114 000,00 |
| 2 | Quarante mille | 40 000,00 |
| 3 | Mille | 1 000,00 |
| 4 | Mille | 1 000,00 |
| 5 | Huit mille | 8 000,00 |
| 6 | Cinq mille | 5 000,00 |
| 7 | Soixante-dix-neuf mille | 79 000,00 |
| 8 | Deux mille | 2 000,00 |
| 9 | Soixante mille | 60 000,00 |
| 10 | Trente-deux mille | 32 000,00 |

L'estimation des coûts des prestations établies par le Maître d'Ouvrage est fixée à la somme de:
Toutes taxes comprises

| Lot n° | Montant en lettre en DH | Montant en chiffre en DH |
|--------|--|--------------------------|
| 1 | Sept millions six cent cinquante-six mille | 7 656 000,00 |
| 2 | Deux millions sept cent sept mille deux cent | 2 707 200,00 |
| 3 | Cent vingt-six mille | 126 000,00 |
| 4 | Cent-huit mille | 168 000,00 |
| 5 | Cinq cent soixante-seize mille | 576 000,00 |
| 6 | Trois cent soixante-sept mille deux cent | 367 200,00 |
| 7 | Cinq millions trois cent deux mille quatre vingt | 5 302 800,00 |
| 8 | Cent soixante-deux mille | 162 000,00 |
| 9 | Quatre millions douze mille huit cent | 4 012 800,00 |
| 10 | Deux millions cent trente-six mille | 2 136 000,00 |

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 148 et 149 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics et à l'Arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 1982-21 du 9 jourada 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.
- le dépôt des dossiers des concurrents doit être obligatoirement par voie électronique dans le portail des marchés publics.

Les documentations exigées par le dossier d'appel d'offres doivent être déposées à la direction régionale Rabat Salé -Kenitra (service des marchés), Rue Zinia secteur 20 Hay Ryad Rabat Avant 22/06/2023 à 16h30mn (Heure limite pour dépôt des documentations).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation

N° 3260/PA

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ART ET DE DESIGN
UNIVERSITÉ HASSAN II DE CASABLANCA

ENSAD المدرسة الوطنية العليا للفن والتصميم
جامعة الحسن الثاني بالرباط

Avis des concours de recrutement
D'un administrateur deuxième grade (01), et
D'un technicien de troisième grade (01)

L'École Nationale Supérieure d'Art et de Design de Mohammeda organise des concours de recrutement session **11/06/2023** dans les spécialités et les grades suivants :

| Grade | Spécialité | Nombre de postes | Conditions de candidature |
|-------------------------------|---|------------------|---|
| Administrateur deuxième grade | Communication et marketing | Un poste (01) | Nationalité marocaine, Âgés entre 18 au moins et 45 ans au plus à la date du concours, titulaires d'un diplôme de Master ou équivalent selon la spécialité demandée et selon les lois et les règlements en vigueur. |
| Technicien de troisième grade | Techniques de développement informatique et digital | Un poste (1) | Ce concours est ouvert aux candidats marocains âgés entre 18 au moins et 40 ans au plus à la date du concours, titulaires d'un diplôme de Technicien Spécialisé délivré par l'un des établissements de Formation Professionnelle créés conformément au décret n° 2.86.323 du 8 Joumada I 1407 (09 janvier 1987), portant sur l'organisation générale des établissements de formation professionnelle ou d'un diplôme équivalent conformément aux dispositions réglementaires en vigueur conformément au décret n° 2.12.90 du 8 Joumada II 1433 (30 avril 2012) tel qu'il a été modifié et complété. |

Le dossier de candidature est constitué de :

- Une demande de candidature adressée à Monsieur le Directeur par Interim de l'École Nationale Supérieure d'Art et de Design précisant la spécialité ;
- Une autorisation pour participer au concours pour les candidats fonctionnaires ;
- Une copie de la carte d'identité nationale ;
- Un extrait d'acte de naissance récent ;
- Un Curriculum Vitae à jour du candidat ;
- Une copie de l'attestation du Baccalauréat ;
- Une copie du diplôme demandé ;
- Une copie de l'arrêté d'équivalence pour les diplômes étrangers.

✓ **Les candidatures doivent être déposées obligatoirement à la plateforme de Gestion des Concours**
<https://econcours.unh2c.ma> avant le **27/05/2023**

NB : La liste des candidats convoqués pour les épreuves écrites et orales sera publiée sur le portail de l'emploi public www.emploi-public.ma

N° 3264/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Ministère de l'Économie, du Commerce Industriel et de l'Énergie

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
وزارة الاقتصاد والتجارة والصناعة

IFSBM

Avis des concours de recrutement
d'un administrateur 2^{ème} grade (01) et deux administrateurs 3^{ème} grade (02)
(Session du 11/06/2023)

La Faculté des Sciences Ben M'Sick Casablanca organise un concours de recrutement d'un administrateur 2^{ème} grade (01 poste) et de deux administrateurs 3^{ème} grade (02 postes). Le concours est ouvert aux candidats marocains âgés de 18 ans au minimum et ne dépassant pas 45 ans, titulaires du diplôme demandé dans la spécialité ci-dessous :

| Grade | Nombre de postes | Spécialité | Diplôme |
|---------------------------------------|------------------|---|--|
| Administrateur 2 ^{ème} grade | 01 | تواصل المنظمات Communication des Organisations | Titulaire d'un Diplôme des Études Supérieures Approuvées ou d'un Diplôme des Études Supérieures Spécialisées ou d'un Master ou Master Spécialisé ou d'un Diplôme reconnu équivalent selon les dispositions de décret n°2.12.90 du 30 Avril 2012. |
| Administrateur 3 ^{ème} grade | 02 | الاقتصاد والتسيير Economie et Gestion | Titulaire d'une Licence ou d'une Licence d'Études Fondamentales ou d'une Licence Professionnelle ou d'un Diplôme reconnu équivalent selon les dispositions de décret n°2.12.90 du 30 Avril 2012. |

Le concours comporte deux épreuves écrites et une épreuve orale, dont la durée et le coefficient sont détaillés comme suit :

| Épreuves | Durée | Coefficient |
|---|--------------------|-------------|
| Un Sujet d'ordre général : Relation d'un sujet d'ordre général portant sur des thèmes juridiques, économiques, administratifs, sociaux, humains ou scientifiques; | 3 heures | 2 |
| Un Sujet de Spécialité sur les attributions de l'administration concernée ou sur la spécialité objet du concours. | 3 heures | 3 |
| Un Entretien oral avec un jury sur des sujets en relation avec la spécialité demandée et des questions d'ordre général pour évaluer les capacités du candidat à accomplir les tâches et les fonctions relatives au grade. | Entre 15 et 30 min | 3 |

Le dossier de candidature est constitué de :

- Une demande adressée à Monsieur le Doyen de la Faculté des Sciences Ben M'Sick Casablanca ;
- Deux (02) copies certifiées conforme de la CIN ;
- Deux (02) copies certifiées conforme du diplôme mentionné ;
- Deux (02) copies certifiées conforme du Baccalauréat et de la licence ;
- Deux (02) Curriculum Vitae à jour du candidat ;
- Deux (02) extraits d'acte de naissance de date récente ;
- Deux (02) photos récentes portant au verso le nom, prénom et le numéro de la CIN du candidat ;
- Deux (02) copies de la décision d'équivalence pour les candidats titulaires d'un diplôme étranger ;
- Autorisation de l'Administration pour les candidats fonctionnaires ;

NB :

- Les candidats qui souhaitent passer le concours mentionné doivent s'inscrire de manière obligatoire et exclusive via le lien suivant : (<https://econcours.unh2c.ma>), avant le 27/05/2023 ;
- Les dossiers incomplets ou parvenus après le délai réglementaire ne seront pas pris en considération ;
- Les candidats admis à passer l'examen oral doivent fournir au secrétariat général les documents ci-dessus, le jour de l'épreuve orale.

Boulevard Cdt Delas El Harti B.P 7955, Hay El Baraka Moulay Rachid Casablanca
Tél. : +212 5 22 79 65 75 / +212 6 40 44 24 27 Fax. : +212 5 22 79 46 75
e-mail : fbsbm@unh2c.ma site : www.fbsbm.unh2c.ma

N° 3267/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PREFECTURE D'INEZGANE AIT MELLOUL
SECRETARIAT GÉNÉRAL
DIVISION DU BUDGET ET DES MARCHÉS
SERVICE DES MARCHÉS

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 04/2023/PDR

Le **06 Juin 2023 à 10Heures**, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Gouverneur de la préfecture d'Inezgane Ait Melloul, à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix ayant pour objet: **TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTE RURAL NIVEAU I AU DOUAR AIT MOUSSA A LA COMMUNE TEMSIA, PREFECTURE INEZGANE AIT MELLOUL.**

Le dossier d'appel d'offres, peut être retiré auprès de la Division du Budget et des Marchés de la Préfecture d'Inezgane - Ait Melloul ou le télécharger à partir du Portail des Marchés Publics: www.marchespublics.gov.ma.

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: **64.000,00 Dhs** (Sixante quatre mille Dirhams).
- L'estimation du coût des prestations objet de l'appel d'offres est fixée à la somme de : **3.208.854,00 Dhs TTC** (Trois million deux cent huit mille huit cent cinquante quatre dirhams virgule 00 centimes toute taxe comprise).

Le contenu, le dépôt ainsi que la présentation des dossiers des concurrents, doivent être conformes aux dispositions des articles-27, 29, 31 et 148 du décret n° 2-12-349 du 08 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent obligatoirement transmettre leurs dossiers par voie électronique via le portail marocain des marchés publics conformément à l'arrêté de la ministre de l'économie et des finances n° 21-982 du 14/12/2021 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

DOSSIER TECHNIQUE COMPRENANT:

a) Pour les concurrents installés au Maroc :

Les entreprises installées au Maroc doivent fournir une Copie certifiée conforme à l'originale du certificat de qualification et de classification délivrée par le ministère de l'équipement et du transport, logistique et l'eau :

| Secteur | Classe | Qualification |
|---------|--------|---------------|
| A | 4 | A.2 |

b) Pour les concurrents non installés au Maroc :

Ils doivent fournir le dossier technique tel que prévu dans l'article 9 du règlement de la consultation ;

N° 3265/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PREFECTURE D'INEZGANE AIT MELLOUL
SECRETARIAT GÉNÉRAL
DIVISION DU BUDGET ET DES MARCHÉS
SERVICE DES MARCHÉS

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 05/2023/PDR

Le **08 Juin 2023 à 10Heures**, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Gouverneur de la préfecture d'Inezgane Ait Melloul, à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix ayant pour objet: **TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DISPENSAIRE RURAL AU DOUAR TAMLAÏT A LA COMMUNE OULED DAHOU, PREFECTURE INEZGANE AIT MELLOUL.**

Le dossier d'appel d'offres, peut être retiré auprès de la Division du Budget et des Marchés de la Préfecture d'Inezgane - Ait Melloul ou le télécharger à partir du Portail des Marchés Publics: www.marchespublics.gov.ma.

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: **40.000,00 Dhs** (Quarante mille Dirhams).
- L'estimation du coût des prestations objet de l'appel d'offres est fixée à la somme de : **2.074.884,00 Dhs TTC** (Deux million soixante-quatorze mille huit cent quatre-vingt-quatre dirhams virgule 00 centimes toute taxe comprise).

Le contenu, le dépôt ainsi que la présentation des dossiers des concurrents, doivent être conformes aux dispositions des articles-27, 29, 31 et 148 du décret n° 2-12-349 du 08 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent obligatoirement transmettre leurs dossiers par voie électronique via le portail marocain des marchés publics conformément à l'arrêté de la ministre de l'économie et des finances n° 21-982 du 14/12/2021 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

DOSSIER TECHNIQUE COMPRENANT:

a) Pour les concurrents installés au Maroc :

Les entreprises installées au Maroc doivent fournir une Copie certifiée conforme à l'originale du certificat de qualification et de classification délivrée par le ministère de l'équipement et du transport, logistique et l'eau :

| Secteur | Classe | Qualification |
|---------|--------|---------------|
| A | 4 | A.2 |

b) Pour les concurrents non installés au Maroc :

Ils doivent fournir le dossier technique tel que prévu dans l'article 9 du règlement de la consultation ;

N° 3266/PA

Par Abou Salma
abousalma10@gmail.com

Mots flechés

Jeux & Loisirs

| | | | | | | | |
|---------------------------------|--------------------|------------------------------|--------------------------------|------------------------|-----------------|----------------------|------------------|
| MANIÈRE D'ÉVITER UN COUP | CUBE PANSE-BÊTE | ÉCOLE LIBRE | PEU | GRECQUE | MOT D'AUTEUR | REBUT | REGARDE DE HAUT |
| DEUX POUR UN | | | | CONSEILLÈRE LITHIUM | | | |
| | | QUARTIER D'ASSOUMIN | | ARTICLE GRAFFITI | | CARPIN-AUX SODIUM | |
| SACRÉ GARE | | | | | | | QUEUE-DE-RAT |
| CUBE | | ARTICLE ESPAGNOL | POSSESSIF | | ESPACE DE TEMPS | | |
| | | | PARTIE D'UNE TIGE | | SYMBOLE DE L'OR | NOTE CHOISIE | |
| ADMINISTRATEUR | PRONOM PICARDAN | | INGURGITÉE | VIELLE | | | DROIT DE L'HOMME |
| LETTRES DE MEKNÈS | | CANNE | | | | | |
| | | BOUT À BOUT ESCLAVE | | PES CLOUS | ÊTRE EN NAGE | | |
| LIQUIDA SITUÉE | | | AVIRON | | | DENSE | |
| SACRÉ | | | GRECQUE ARTICLE ESPAGNOL | | UN PEU D'ARGENT | CUBE DEMONSTRATIF | |
| VENTILE ANNONCE UNE SUITE | | | | FIN DE VERBE | | VIGNOBLE | |
| | | QUI ÉLIMINE PAR LE FEU | | | | | |

Solution mots flechés d'hier

| | | | | | | | | | |
|-------------------|---|---------------------------|--------------------|---|--------------|---|--------------------------|---|--------|
| RELÈVE | L | LE JON DE COURTISAN | ANCIENNE PULSAR | U | EN CARTON | A | POUR PÊCHE DE LOCH | M | LARDON |
| CARTE-PIÈCE | I | M | P | O | R | T | U | N | O |
| BOIS D'ÉPINE | B | O | A | S | I | R | O | C | C |
| | T | E | R | N | E | S | O | E | H |
| ÉPIQUE MARIAGE | R | A | T | S | I | R | N | E | F |
| | V | E | L | O | C | I | P | E | D |
| BICYCLE | E | U | A | | | A | T | R | E |
| | O | K | F | R | E | M | I | R | A |
| ÉPIQUE MARIAGE | C | A | L | C | U | L | D | T | |
| ÉPIQUE MARIAGE | O | A | E | D | T | I | R | | |
| | E | B | E | R | L | U | E | E | S |
| AUTRE | A | D | L | E | R | O | R | N | E |
| | R | O | U | E | E | P | E | U | S |

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benrabia

Secrétaire général de la rédaction
Mohamed Bouarab

Rédaction
Hassan Bentaleb
Alain Bouyfi
Mourad Tabet
Walid Megdoubi
Mohdi Ouassat
Rachid Melah

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafr

Service technique
Khadija Sbi (Responsable)
Myriem Rehane
Khadija Halali
Halid Bouarrouata
Mariama Farki
Elkandoussi Elmoudi

Révision
Abdelouassam Warrach
Secrétariat
Aouma Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki
Correspondants
Ahmadou El Katab
(Lalyoune)
Abdelali Khalid
(Essoutra)

Collaborateurs
Chouaib-Salhouan
Khalil Benmoussa

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir
Abdellader
B.P. 2165-
Casablanca Maroc

E-mail:
liberation@libe.ma
Téléphone:
0522 61 94 04

Fax de la rédaction:
0522 62 09 72

Service annonces et publicité
E-mail:
annonces@libe.ma

Youssef El Gho
Mouana El Youssoufi
Leouba Baghdadi
Latifa Moumbar
Ikia Ait Dahman
Siham Zaker
Fadwa Chouari

44, Avenue des E.A.R.
3^e Etage - Casablanca
Tél: 0522 31 00 62
0522 62 32 32
0522 60 23 44
Fax: 0522 31 28 30

Imprimerie
Les Éditions
Maghrebines

Distribution
SAFRISS
Dossier de presse
130/64

Site web:
www.libe.ma

Journal Libération
Libération Maroc

العرب
o.j.b
MAROC
2017
www.ojb.ma

Mots croisés

| | | | | | | | | | | |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|
| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
| 1 | | | | | | | | | | |
| 2 | | | | | | | | | | |
| 3 | | | | | | | | | | |
| 4 | | | | | | | | | | |
| 5 | | | | | | | | | | |
| 6 | | | | | | | | | | |
| 7 | | | | | | | | | | |
| 8 | | | | | | | | | | |
| 9 | | | | | | | | | | |
| 10 | | | | | | | | | | |

HORIZONTALEMENT

- 1 - Qui peut être dévami puis réuni
- 2 - Dispersés
- 3 - Sorcité - Très grand
- 4 - Logographe - Avant break au court
- 5 - Anon - Moteurs à vent
- 6 - Bon vouloir - Population végétale
- 7 - Publiée
- 8 - Présent de noces - Plate
- 9 - Cardinal - Classement
- 10 - Maréchal des logis - Personnel

VERTICALEMENT

- 1 - En vogue à la télé
- 2 - Secret de Popeye - Ile de France
- 3 - Conjoint - Donneur de duvet
- 4 - Tempête - Sandale en caoutchouc
- 5 - Font tiépe - Gaz volcanique
- 6 - Elle sera tige - Personnel
- 7 - Blonde au bar - Génisse
- 8 - Font le chameau
- 9 - Théoricien communiste - Coursus
- 10 - Estoniens - Filtre naturel

Solution mots croisés d'hier

| | | | | | | | | | | |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|
| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
| 1 | F | R | U | S | T | R | A | N | T | E |
| 2 | U | E | L | E | | E | N | | I | T |
| 3 | L | E | T | | A | V | I | S | E | E |
| 4 | G | L | I | S | S | E | M | E | N | T |
| 5 | U | | M | I | T | | E | T | N | A |
| 6 | R | E | A | | E | A | | S | E | |
| 7 | A | T | T | E | R | R | E | | S | M |
| 8 | N | A | U | T | I | S | M | E | | E |
| 9 | T | I | M | | E | | O | U | R | S |
| 10 | E | S | | A | S | S | I | S | E | S |

Grilles de sudoku

Facile

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 6 | 2 | 5 | 8 | 1 | 9 | | | |
| | | | 2 | 1 | 8 | | | |
| | 1 | | | 7 | 5 | | | |
| 9 | 8 | | 4 | 2 | | | | |
| 3 | | | | | | | | 5 |
| | | | 9 | 5 | | 4 | 8 | |
| | 7 | 9 | | | | 8 | | |
| | 3 | | 7 | 6 | | | | |
| 5 | 8 | | 4 | 1 | 7 | | 2 | |

Moyen

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | 9 | 2 | 5 | | | |
| | 3 | 2 | | | 6 | | 1 | |
| | | | 8 | 6 | | | 3 | |
| | | 3 | | 5 | | 8 | 6 | 4 |
| | 4 | | | | | | 2 | |
| 9 | 2 | 5 | | 8 | | 1 | | |
| 3 | | | 1 | 7 | | | | |
| 4 | 6 | | | | | 7 | 1 | |
| | 1 | 7 | 4 | | | | | |

Difficile

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | | | | | 3 | | | |
| | | | 7 | | | 4 | 9 | |
| | | | 6 | | | 2 | 1 | |
| | | 2 | 5 | 9 | | | | |
| 7 | 9 | 3 | | 8 | 2 | | 4 | |
| | | 2 | 7 | | 6 | | | |
| 2 | 7 | | 8 | | | | | |
| 3 | 8 | | | 2 | | | | |
| | 9 | | | | | | | 2 |

Expert

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | 9 | 1 | | | | | |
| | 2 | | | 9 | 6 | 7 | | |
| 8 | 1 | | 2 | | | | | |
| | | 5 | | | | | 7 | 9 |
| 1 | | | | | | | | 4 |
| 2 | 4 | | | | | 5 | | |
| | | | 4 | | | 5 | 6 | |
| | | 8 | 6 | 5 | | | 2 | |
| | | | | | 1 | 8 | | |

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 5 | 4 | 2 | 3 | 6 | 7 | 9 | 8 |
| 2 | 7 | 8 | 9 | 5 | 1 | 6 | 3 | 4 |
| 9 | 6 | 3 | 8 | 4 | 7 | 1 | 5 | 2 |
| 6 | 3 | 1 | 7 | 9 | 2 | 4 | 8 | 5 |
| 5 | 8 | 7 | 3 | 1 | 4 | 9 | 2 | 6 |
| 4 | 2 | 9 | 5 | 6 | 8 | 3 | 1 | 7 |
| 7 | 9 | 5 | 4 | 2 | 3 | 8 | 6 | 1 |
| 3 | 4 | 6 | 1 | 8 | 5 | 2 | 7 | 9 |
| 8 | 1 | 2 | 6 | 7 | 9 | 5 | 4 | 3 |

Moyen

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 6 | 4 | 7 | 1 | 9 | 3 | 8 | 2 | 5 |
| 1 | 5 | 3 | 8 | 2 | 4 | 9 | 6 | 7 |
| 9 | 2 | 8 | 6 | 5 | 7 | 3 | 1 | 4 |
| 3 | 7 | 9 | 2 | 4 | 1 | 6 | 5 | 8 |
| 2 | 8 | 6 | 9 | 3 | 5 | 4 | 7 | 1 |
| 5 | 1 | 4 | 7 | 6 | 8 | 2 | 9 | 3 |
| 8 | 9 | 1 | 3 | 7 | 6 | 5 | 4 | 2 |
| 7 | 6 | 5 | 4 | 8 | 2 | 1 | 3 | 9 |
| 4 | 3 | 2 | 5 | 1 | 9 | 7 | 8 | 6 |

Difficile

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 2 | 3 | 4 | 6 | 8 | 7 | 5 | 1 | 9 |
| 9 | 1 | 7 | 3 | 2 | 5 | 6 | 8 | 4 |
| 6 | 8 | 5 | 4 | 1 | 9 | 7 | 3 | 2 |
| 5 | 7 | 3 | 1 | 4 | 8 | 2 | 9 | 6 |
| 4 | 9 | 2 | 7 | 3 | 6 | 1 | 5 | 8 |
| 1 | 6 | 8 | 9 | 5 | 2 | 4 | 7 | 3 |
| 7 | 2 | 9 | 5 | 6 | 3 | 8 | 4 | 1 |
| 8 | 5 | 1 | 2 | 9 | 4 | 3 | 6 | 7 |
| 3 | 4 | 6 | 8 | 7 | 1 | 9 | 2 | 5 |

Expert

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 2 | 4 | 7 | 6 | 5 | 3 | 8 | 9 | 1 |
| 5 | 8 | 6 | 7 | 1 | 9 | 2 | 3 | 4 |
| 1 | 3 | 9 | 2 | 4 | 8 | 5 | 7 | 6 |
| 7 | 1 | 2 | 9 | 8 | 6 | 3 | 4 | 5 |
| 3 | 9 | 4 | 1 | 2 | 5 | 6 | 8 | 7 |
| 8 | 6 | 5 | 4 | 3 | 7 | 9 | 1 | 2 |
| 9 | 7 | 8 | 5 | 6 | 4 | 1 | 2 | 3 |
| 4 | 5 | 1 | 3 | 9 | 2 | 7 | 6 | 8 |
| 6 | 2 | 3 | 8 | 7 | 1 | 4 | 5 | 9 |

Economie

Fondation OCP
2022, une nouvelle
année de mobilisation

L'année 2022 a été pour la Fondation OCP une nouvelle année de mobilisation de toutes ses équipes, au Maroc et au-delà des frontières, pour accompagner au mieux ses communautés dans les domaines de l'innovation sociale, de la recherche et développement, de la lutte contre les menaces climatiques et de l'éducation.

Dans son rapport d'activité de l'année 2022, la Fondation met en avant sa participation au renforcement d'une dynamique sociale toujours plus inclusive et innovante, rapporte la MAP.

"En reconnaissant la force de la collaboration et de l'engagement mutuel, la Fondation OCP participe à la création de changements durables et significatifs au Maroc et dans plusieurs pays du Sud. L'action collective se met au service du développement économique et social, de la promotion des pratiques de vie durables et renforce la résilience", fait savoir la même source.

En engageant un dialogue constructif, la Fondation travaille à instaurer la confiance et la compréhension, ce qui conduit à des relations plus solides, à une plus grande responsabilisation et à un sentiment de propriété partagée par son écosystème interne et externe.

Et de soutenir: "Nous œuvrons à favoriser la concertation et à co-créer des solutions aux défis locaux, mais aussi nationaux et internationaux. La collaboration nous amène à mettre en commun nos ressources et celles de notre écosystème et à partager nos connaissances et nos savoirs pour créer le changement et instaurer la justice sociale, économique et environnementale".

En capitalisant sur une relation d'équipiers, la Fondation OCP peut créer l'autonomie au sein de ses communautés et favoriser un environnement fort et sûr. Par un dialogue engagé, des outils innovants et un engagement inébranlable envers ses objectifs communs, ses communautés ont la capacité et les moyens de devenir autonomes et résilientes.

"L'intelligence collective et la coopération sont, pour nous, les clés pour transformer notre modèle en favorisant l'essaimage de l'innovation sociale. Ainsi, les initiatives développées, mises en œuvre de façon itérative, contribuent à l'autonomisation de tous les acteurs mobilisés et créent un impact positif durable avéré", indique la Fondation.

Et de poursuivre: "Nous créons la confiance et nous nous soutenons mutuellement afin de garantir un avenir meilleur pour tous. Ensemble, nous libérons les potentiels pour renforcer l'autonomie et la résilience des communautés".

L'économie circulaire du Sud pourrait générer des millions d'emplois



La transition vers une économie circulaire dans les pays du Sud pourrait conduire à la création de millions d'emplois. En même temps, cette évolution requiert des politiques informées qui favorisent à la fois la qualité de l'emploi et la viabilité environnementale.

Toutefois, un nouveau rapport a révélé un manque de recherche dans les pays en développement, où se trouve la grande majorité des emplois dans

le domaine de la gestion et du recyclage des déchets.

Le rapport a été produit par l'Organisation internationale du travail (OIT), le programme Solutions pour l'emploi des jeunes (S4YE) de la Banque mondiale et Circle Economy – une organisation non gouvernementale qui promeut le développement durable et l'économie circulaire.

On estime que sept à huit millions de nouveaux emplois pourraient être créés dans l'économie circulaire, où toutes les formes de déchets, tels que les vêtements, la ferraille et les appareils électroniques obsolètes, sont réutilisés, recyclés et remis à neuf.

Cela permet de protéger l'environnement, de contribuer à une meilleure utilisation des ressources naturelles et de soutenir le développement des économies locales.

Le rapport, Decent Work in the Circular Economy: An Overview of the Existing Evidence Base, indique que les recherches actuelles sur les emplois dans l'économie circulaire ne tiennent pas pleinement compte de l'impact des interventions de l'économie circulaire sur les habitants des pays du Sud, les travailleurs atypiques, les femmes, les migrants, les jeunes et les populations vulnérables.

Le rapport constate que 84% des recherches associant le travail décent et l'économie circulaire se concentrent sur les pays du Nord. L'Afrique subsaharienne, l'Europe de l'Est, le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord sont les régions les moins représentées, bien que la plupart des activités de l'économie circulaire se situent désormais dans le Sud. En outre, alors que 73% des travailleurs des pays à faible revenu sont employés dans l'économie informelle, la plupart des recherches portent sur le travail formel et réglementé.

«Il ne fait aucun doute qu'une économie circulaire peut nous aider à atteindre nos objectifs climatiques. Cependant, les liens entre la circularité et la réalisation de progrès sociaux et économiques restent négligés. Le passage à une économie circulaire offre des opportunités significatives pour le monde du travail, telles que la création de nouveaux emplois et d'entreprises durables», a déclaré Alette van Leur, directrice du département des politiques sectorielles de l'OIT.

Les études existantes sur le travail décent dans l'économie circulaire se concentrent également de manière disproportionnée sur la création d'emplois et négligent largement la qualité des emplois, y compris les conditions de travail

et les salaires. Le rapport constate que seule une poignée d'études a examiné si et comment une économie circulaire peut réduire la pauvreté et bénéficier aux communautés vulnérables dans les pays à faible revenu.

«Ce n'est pas tant le concept de circularité qui a besoin d'être introduit dans ces économies, mais plutôt les emplois de mauvaise qualité et mal payés dans le secteur informel avec des conditions de travail dangereuses et l'exposition à des matériaux toxiques qui sont associés à des activités circulaires comme la gestion des déchets, le recyclage, la réparation et la réutilisation», a déclaré Namita Datta, responsable du programme Solutions pour l'emploi des jeunes (S4YE) de la Banque mondiale.

Le rapport appelle à une recherche plus approfondie sur le travail décent et l'économie circulaire, en se concentrant sur le Sud, les travailleurs informels, la qualité de l'emploi et les chaînes de valeur mondiales. Un plaidoyer commun et des partenariats en matière de partage de données sont également nécessaires pour combler les écarts de connaissance, y compris les liens avec des questions connexes telles que la justice climatique et l'autonomisation des femmes.



L'utilisation,
la réutilisation
et le recyclage
des produits
contribuent au
développement
durable et à la
lutte contre le
changement
climatique

Dettes privées: Les levées de capitaux à 64 MMDH en 2022

Les levées de capitaux se sont chiffrées à 64 milliards de dirhams (MMDH) en 2022, contre 60 MMDH en 2021, ressort-il de la deuxième édition du rapport "Le marché des capitaux en chiffres" de l'Autorité marocaine du marché des capitaux (AMMC).

Pour ce qui est des titres de capital, les levées ont atteint 2,7 MMDH, dont 1,4 MMDH sont relatifs à l'introduction en bourse des sociétés Akdital et Disty Technologies, précise l'AMMC.

Les levées de dettes ont concerné le secteur financier à hauteur de 76% et le secteur du commerce et transport à hauteur de 9%, fait savoir la même source.

Et de poursuivre que dans ce contexte, l'encours des obligations s'est situé à 171 MMDH à fin 2022, en hausse de 6,9% par rapport à fin 2021 et l'encours des titres de créances négociables s'est élevé à 78 MMDH contre 84 MMDH par rapport à la même période de 2021.

Pour ce qui est du volume des opérations de prêt de titres, il a atteint 301,2 MMDH, en hausse de près de 63% par rapport à 2021. À fin décembre 2022, l'encours des opérations de prêt de titres s'est établi à 21 MMDH. Les principaux emprunteurs sont les banques (34,7%) et les OPCVM (34,3%), et les principaux prêteurs, les OPCVM avec 84,9% du volume traité.

USD/MAD: AGR revoit à la baisse ses prévisions à horizons 1, 2 et 3 mois

Attijari Global Research (AGR) a revu à la baisse ses prévisions USD/MAD à horizons 1, 2 et 3 mois et ce, dans sa note "Weekly MAD Insights - Currencies" couvrant la période du 1er au 05 mai.

Cette révision tient compte des prévisions de la parité EUR/USD et des conditions de liquidité du marché des changes, fait savoir AGR.

Les prévisions EUR/USD des brokers à l'international ont été revues à la hausse cette semaine. Celles-ci demeurent en faveur d'une légère appréciation du dollar sur les 3 prochains mois par rapport

aux niveaux spots. Les prévisions de liquidité du MAD ont été revues à la baisse cette semaine. Les spreads devraient baisser progressivement durant les 3 prochains mois en anticipation des flux de la saison estivale.

Dans ces conditions, les niveaux cibles de la parité USD/MAD ressortent à 10,01, 9,96 et 9,86 à horizons 1, 2 et 3 mois contre un cours spot de 9,99.

Les niveaux cibles de la parité EUR/MAD ressortent à 10,97, 10,92 et 10,81 à horizons 1, 2 et 3 mois contre un cours spot de 11,01.

Les jeunes diplômés et les défis de l'employabilité

Le Forum des entreprises de l'École nationale de commerce et de gestion "ENCG" - Fès au titre de l'année 2023, a démarré ses travaux mardi à Fès, sous le thème "Les jeunes diplômés et les défis de l'employabilité".

Initié par l'ENCG, relevant de l'Université Sidi Mohamed Ben Abdellah de Fès (USMBA), ce forum de deux jours a pour objectifs de favoriser les rencontres entre les étudiants et les entreprises et de promouvoir l'insertion professionnelle des jeunes diplômés, rapporte la MAP.

S'exprimant à cette occasion, le vice-président de l'USMBA, chargé des affaires académiques et pédagogiques, Abdelrhani Elachqar, a mis l'accent sur le rôle primordial que devrait jouer l'université face aux enjeux sociaux, économiques et écologiques.

"Si la transmission des connaissances et du savoir est la mission première de l'université, que nous



réalisons d'ailleurs avec excellence, leur application au sein de la société actuelle et future soulève un certain nombre de défis", a-t-il relevé.

Le vice-président de l'USMBA a également fait savoir que les changements sociétaux induits par la mondialisation et l'émergence d'une économie fondée sur la connaissance ainsi que la révolution technologique et industrielle dominée de plus en plus par l'intelligence artificielle, impactent considérablement les missions de l'université contemporaine, qui se trouve face à de nouvelles exigences en matière de formation qui est confrontée sur-

tout au paradigme de la professionnalisation.

L'université, a-t-il dit, ne se départira jamais de son rôle fondateur de production et de préservation de la connaissance, mais elle doit répondre également aujourd'hui aux attentes socio-économiques fortes qui se traduisent par des exigences de performance, de rapidité et d'adaptabilité, en lien avec l'imprévisibilité croissante et les incertitudes induites par la flexibilisation du monde du travail.

Dans une déclaration à M24, la chaîne d'information en continu de la MAP, le directeur par intérim de

l'ENCG-Fès, Abderrazak El Abbadi, a souligné l'importance cruciale du forum, un espace destiné à rapprocher les distances entre les entreprises et l'ENCG pour permettre à ces unités de production de s'informer des compétences et des talents scientifiques et techniques des futurs lauréats et de contribuer à leur encadrement et leur formation.

Mettant en valeur la thématique débattue, à savoir "Les jeunes diplômés de Fès-Meknès et les défis de l'employabilité", M. El Abbadi a fait savoir que la question de l'employabilité des jeunes fait partie intégrante

du programme gouvernemental et de la stratégie de l'université de Fès.

Cet événement, initié en partenariat avec le club "Pro-Share", rassemble des entreprises de différents secteurs, allant de la finance à l'agroalimentaire en passant par les nouvelles technologies.

Il comprend notamment des conférences, des ateliers et des rencontres pour permettre aux étudiants de mieux comprendre les enjeux du marché du travail et de développer leur réseau professionnel, outre l'aménagement des stands des entreprises pour des entretiens avec les étudiants.



Lancement à Fès du Forum des entreprises de l'ENCG

Impériales 2023: Inauguration officielle de la 6^{ème} édition

La 6^{ème} édition des Impériales, rendez-vous annuel des professionnels du marketing, de la communication, des médias et du digital, a été officiellement inaugurée, mardi à Casablanca, par le Président de l'Association "Les Impériales", Anouar Sabri.

Placée sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, cette édition se poursuit jusqu'au 12 mai au Carré d'Or de Casablanca, sous le signe de l'innovation et de la performance "Breaking boundaries

: a matter of mindset".

L'inauguration officielle de cette 6^{ème} édition a été l'occasion de célébrer les 20 ans de l'événement, à travers une mise en scène retraçant son historique, depuis sa première édition en 2003, "l'expo des 20 ans", rapporte la MAP.

Ladite exposition a retracé deux décennies de créations publicitaires au Maroc et leur évolution, au regard de l'accélération de la transformation digitale et des nouvelles technologies.

A cette occasion, M. Sabri a souligné, dans une déclaration à la presse, que l'exposition des 20 ans a fait une rétrospective depuis la première édition des impériales tenue en 2003.

"On a capté une production qui est restée dans les mémoires, celle des publicités les plus aimées, qu'on a diffusée sur les 5 médias, la télévision, la radio, la presse écrite, la presse électronique et l'affichage pour retrouver cette matière inestimable pour la mémoire collective de notre écosys-

tème", a-t-il fait remarquer. Il a, en outre, relevé que l'événement fait son retour cette année avec une thématique d'actualité, qui s'inscrit délibérément dans la volonté de mettre en avant la richesse culturelle et humaine du Maroc.

L'Association "Les Impériales" a été créée en 2018 dans le but de fédérer les efforts d'un large secteur regroupant plusieurs professions, notamment celles de la communication, des médias, du marketing et de la transformation digitale.

Jazzablanca est de retour

Un plateau de premier ordre pour la 16^{ème} édition

Entre jazz, fusions, musique mandingue, blues, pop et soul, l'affiche de la 16^{ème} édition du Festival Jazzablanca regroupe des univers musicaux multiples et réunit 18 groupes et artistes marocains, africains et internationaux.

Prévu du 22 au 24 juin, Jazzablanca sera de retour à Anfa Park et à la Place des Nations Unies. Pour cette 16^{ème} édition, le festival présente une programmation où talent, passion et émotions seront au rendez-vous.

Le public aura rendez-vous avec Beth Hart, Mika, Nile Rodgers & CHIC, Aloe Blacc, ou encore Antibalas & Mehdi Nassouli, Kamaal Williams, La Femme, Sarah McCoy, Sona Jobarteh et bien d'autres.

S'exprimant lors d'un point de presse pour présenter cette nouvelle édition, le président de Jazzablanca, Moulay Ahmed Alami, a indiqué que ce festival participe depuis 2006 à la diversité de la scène musicale et culturelle au Maroc et connaît une croissance constante, attirant des milliers de festivaliers plus nombreux et enthousiastes chaque année, ajoutant que le parcours de Jazzablanca est jalonné de temps forts, de concerts d'artistes légendaires et de découvertes musicales de tous les horizons.

Et de souligner que l'ancrage de Jazzablanca dans la ville, avec ses emplacements à Anfa Park et à la Place des Nations unies, l'ambiance unique que le festival propose, ainsi que son engagement indéfectible pour le rayonnement de Casablanca, constituent la singularité du festival dans le paysage culturel marocain.

En proposant une ambiance unique, imprégnée de verdure, de convivialité et de rencontres, Jazzablanca donne à voir un cadre festif à part entière, où se côtoient des expériences musicales et humaines, a

“

18 groupes et artistes marocains, africains et internationaux enflammeront les scènes d'Anfa Park et de la Place des Nations unies



également fait savoir M. Alami.

Pour la deuxième année consécutive, Jazzablanca s'étendra sur l'espace généreux de Anfa Park. Le Village, très apprécié des festivaliers, continuera de se réinventer et proposera de nouvelles activités et animations, qui font l'originalité de l'expérience Jazzablanca. En plus des nombreux restaurateurs présents, le village accueillera, comme chaque année, un espace gaming, une zone chill, une boutique Jazzablanca, ainsi que le marché des créateurs qui attire à chaque édition de nombreuses marques locales et nationales.

Avec 4 concerts par soir à Anfa Park, les artistes du festival se produiront sur deux scènes: la Scène 21 (18h00 et 19H45), placée sous le signe de la découverte de sonorités du monde tout en proposant différentes formes de jazz et la scène Casa Anfa (21h30 et 23H30) qui regroupera les têtes d'affiche de la 16^{ème} édition.

Sur la Scène 21, la multi-instrumentiste britannique d'origine gambienne Sona Jobarteh donnera le coup d'envoi. Technicienne exceptionnelle imprégnée de la musique mandingue, elle saura marquer le public par sa présence scénique et son époustouflante maîtrise de la kora. Kamaal Williams, génie musical qui repousse les limites du jazz contemporain, viendra surprendre le public avec son dernier album "Wu Hen". Ce Londonien innovant et visionnaire, est un des leaders de la scène jazz-fusion mondiale.

Vendredi 23 juin, la soirée débutera sur des notes de jazz, signées I-smail Sentissi. Prodige du jazz marocain et talentueux pianiste, il performera -en quartet- son premier album "Genoma", conçu comme un véritable voyage initiatique à travers les

sonorités du Maroc. La soirée se poursuivra avec le musicien ghanéen Gyedu-Blay Ambolley, pionnier de l'afro-jazz et du highlife. Le samedi 24 juin, la Scène 21 s'ouvrira sur les notes blues et soul de la chanteuse, pianiste et révélation américaine Sarah McCoy. Avec son style flamboyant et sa voix puissante, McCoy présentera son deuxième opus "High Priestess".

Le groupe britannique GoGo Penguin offrira ensuite un concert électrisant. Ce collectif innovant associe la culture électronique à des influences minimalistes, jazz et rock. Défendus par des musiciens de renommée tels que Gilles Peterson et Jamie Cullum, GoGo Penguin sont actuellement les étoiles montantes les plus véloces du jazz européen.

Le 22 juin, la scène Casa Anfa s'ouvrira avec les sons créatifs et audacieux du groupe français La Femme. Cette formation incarne l'esprit rebelle et déjanté de la nouvelle scène rock française. Leur musique est une fusion enivrante de rock psychédélique, de pop, d'électronique, et de punk, qui secoue les conventions musicales et invite à la danse.

Le soir-même, Nile Rodgers & CHIC donneront rendez-vous au public pour célébrer le disco-funk et le groove légendaire du guitariste hors pair.

Vendredi 23 juin, la reine du blues-rock américain Beth Hart sera sur scène pour conquérir le public de Jazzablanca avec sa voix puissante et son jeu de piano époustoufflant. Elle interprétera ses plus célèbres tubes tels que "LA Song" et "Am I The One", ainsi que son dernier album "War on my mind". La soirée se poursuivra dans un registre soul avec la star mondiale Aloe Blacc. A la fois chanteur, parolier,

rappeur, producteur, musicien et philanthrope américain, celui à qui on doit les hits mondiaux "Wake Me Up" et "I need a dollar", présentera son dernier album "All love everything", sorti en 2021.

Samedi 24 juin, Jazzablanca présentera un concert inédit qui réunira le musicien prodige de la musique gnaoua Mehdi Nassouli et le collectif new-yorkais Antibalas, adepte de l'afrobeat. Ensemble, ils proposeront une fusion surprenante garantissant une soirée mémorable. Le chanteur Mika, génie musical et figure incontournable de la pop actuelle, clôturera cette 16^{ème} édition dans un torrent de couleurs, de charisme et d'émotions. L'artiste britannico-libanais interprétera ses plus célèbres titres.

Par ailleurs, Jazzablanca et la Fondation BMCI œuvrent chaque année pour valoriser et mettre en avant les talents nationaux. Grâce à ce partenariat, la scène BMCI continue de voir le jour sur la Place des Nations unies. Libre d'accès, cette scène incarne la dimension urbaine et inclusive d'un festival profondément attaché à sa ville, qui se veut accessible à tous.

La scène BMCI accueillera 6 groupes marocains, dont les registres et sensibilités musicales font la belle part aux musiques du Sud. Ces musiciens feront voyager le public sur des rythmes à la fois ancestraux et résolument modernes, reflétant la richesse et la diversité culturelle du Maroc d'aujourd'hui.

Il s'agit d'Izouran N-Sahara, Sound of Mint, Khmissa, Tarwa N-Tiniri, Badil et Jubantouja.

Premier Festival international du patrimoine musical marocain à Casablanca

La Fondation du patrimoine musical marocain (FPMM) a annoncé lors d'une conférence de presse, mardi à Casablanca, que la 1ère édition du Festival international du patrimoine musical marocain se tiendra du 11 au 13 mai au Mechouar, quartier des Habous à Casablanca.

Organisé sous le thème "Le patrimoine musical marocain: un lien spirituel entre les générations", ce festival a pour vocation de faire découvrir le patrimoine riche de la musique au Maroc, dans ses différentes expressions artistiques et sociales.

Une riche programmation permettra au public d'appréhender de quelle façon la rencontre entre musique et créativité s'est exprimée, dans différentes cultures de la civilisation marocaine, grâce à une production artistique d'une grande richesse et profondeur.

Le programme connaîtra la participation des groupes du Maroc (Groupe orchestral des artistes de Jeunes Générations, Gnaoua, Aïta, Jil Jilala, Aïssaoua) et l'organisation de tables rondes, qui aborderont des sujets tels que "Le patrimoine musical marocain entre hier et aujourd'hui" et "L'art et la science comme vecteurs de transmission de valeurs



spirituelles".

Le 1er Festival international du patrimoine musical marocain a pour objectif de faire rayonner la culture marocaine sur le plan national, arabo-africain et international, tout en préservant la spécificité du patrimoine culturel traditionnel marocain, son développement et son renforcement face aux courants artistiques actuels.

Il s'agit également d'inciter les

jeunes à s'approprier cet héritage culturel afin de connaître ce qu'il recèle comme sciences, arts et racines, en mettant en vedette le patrimoine musical marocain, ses spécificités, son sens et ce qu'il recèle de poèmes, de louanges et de secrets pour guérir les corps et les esprits.

A cette occasion, le président de la FPMM, Mohamed Az el Arab Berrada, a soutenu que l'organisation

du Festival international du patrimoine musical constitue l'une des missions de la Fondation, notant que ce festival sera dans la continuité du Festival international de la "Tariqa Aïssaoua" organisé en 2018 et en 2019.

Il a, dans ce sens, relevé que cette manifestation musicale a pour mission la promotion et le développement non seulement de la "Tariqa

Aïssaoua", mais aussi tout le patrimoine musical marocain de toutes les régions du Royaume, ajoutant qu'en plus de ce festival annuel de trois jours, la Fondation a pour ambition de répondre à l'exigence d'une réflexion permanente autour du patrimoine marocain, créée dans la pratique au quotidien.

De son côté, le directeur artistique du festival, Abdelhamid Essbai, a indiqué que le festival sera l'occasion de présenter aux spectateurs une nouvelle symbiose de traditions musicales, soulignant qu'après avoir réussi de multitudes fusions de musique andalouse (Hadra Chouaounia, gharati, aïssaoua entre autres), "nous innovons cette fois-ci en choisissant d'unir Gnaoua et Aïta, Jil Jilala et Aïssaoua, afin de créer de nouvelles synergies, car c'est dans les innovations que l'art se développe et évolue".

Et de conclure, qu'en mêlant des traditions différentes mais complémentaires, le festival vise également à mieux faire connaître le patrimoine culturel marocain, soulignant qu'en innovant pour développer l'art, cela permet de favoriser la cohésion et de partager "notre patrimoine à nos concitoyens et au-delà".

Diomande Lison Fall Johnson: *La valorisation des langues et des cultures africaines, un vecteur de développement du cinéma au continent*

La valorisation des langues et des cultures africaines dans le 7ème art est un vecteur de développement de l'industrie cinématographique au continent, a souligné la directrice de l'Office national du cinéma de Côte d'Ivoire (ONAC-CI), Diomande Lison Fall Johnson.

"Il s'agit de s'approprier notre cinéma et de laisser une empreinte significative pour les générations futures, et ce en mutualisant nos moyens et efforts", a-t-elle expliqué, dans un entretien accordé à la MAP en marge de la 23ème édition du Festival international du cinéma africain de Kouribga qui se tient du 6 au 13 mai.

Selon Mme. Lison Fall Johnson, le 7ème art est non seulement un moyen de communication, d'éducation et de prise de conscience mais est également porteur de messages et constitue une sorte de "diplomatie culturelle".

Interrogée sur les défis auxquels fait face l'industrie cinématographique en Afrique, la directrice de l'ONAC-CI a déploré le fait qu'il n'y ait pas assez de salles de cinéma nationales au continent, appelant, dans ce sens, à "encourager l'ouverture de nouvelles salles dans nos pays afin que les productions soient vues et appréciées par le public africain et que les producteurs et réalisateurs de films nationaux puissent vivre de leurs arts".

"En Côte d'Ivoire, nous avons également

relevé que l'industrie cinématographique africaine a un souci de production et de financement", a-t-elle indiqué, expliquant que "pour parer à cela l'Office a signé plusieurs accords de coopération avec divers pays du continent pour permettre aux cinéastes de réaliser leurs productions".

"La coopération Sud-Sud dans le secteur cinématographique est donc très importante pour notre continent car en mutualisant nos efforts et actions on peut réaliser de grandes productions et élargir ainsi notre audience", a-t-elle souligné.

À ce titre, Mme. Lison Fall Johnson a souligné le rôle joué par les festivals de cinéma africains, à l'instar du FICAK, en créant des échanges et des partenariats culturels entre les cinéastes venus de différents pays du continent, ajoutant que "ces festivals permettent également de s'interroger sur ce qu'on peut faire de mieux et non seulement nous contenter de nos réalisations".

"Ils sont aussi une sorte de stimulation artistique qui permet non seulement de mûrir et de prendre conscience de ce qui nous manque mais également de connaître les cultures et traditions de chacun des pays africains participants afin de mettre en avant toute cette diversité culturelle", a-t-elle poursuivi.

La 23ème édition du FICAK, placée sous le haut patronage de SM le Roi Mohammed VI,

met en compétition 12 longs-métrages réalisés par des cinéastes de 10 pays africains ainsi que 15 courts-métrages représentant 13 pays du continent.

Cette grande fête annuelle du cinéma africain célèbre le 7ème art et rend hommage aux productions cinématographiques africaines. Elle permet également de promouvoir l'image du Royaume et faire valoir ses spécificités, ses po-

tentialités en matière de cinéma et son interaction avec le cinéma des pays africains.

C'est avec une programmation riche en couleurs, en cultures et en productions cinématographiques que le FICAK va emmener les cinéphiles, les critiques, les intellectuels et le large public de la cité phosphatière dans un voyage inédit à la découverte de la richesse culturelle de l'Afrique.



Les leçons de ChatGPT pour le développement économique

En essayant de prédire le mot suivant, ChatGPT a développé une compréhension nuancée du contexte, de la grammaire et de la syntaxe et a acquis des capacités qui ont largement dépassé les attentes initiales de ses concepteurs. Il y a là une leçon précieuse sur la manière dont les économistes du développement et les décideurs abordent les déterminants de la croissance.

Je ne vais pas parler de la façon dont ChatGPT réagit lorsqu'il est invité à proposer des stratégies de développement économique. Il réurgite essentiellement des idées raisonnables mais médiocres qu'il a vues dans son ensemble d'entraînement. Mais la conception de ChatGPT, qui lui a donné des capacités bien plus importantes que ses créateurs ne l'avaient prévu, offre une leçon précieuse pour aborder les complexités du développement économique.

Depuis plus d'une décennie, les réseaux de neurones profonds (DNN) ont surpassé toutes les autres technologies d'intelligence artificielle, entraînant des avancées significatives dans la vision par ordinateur, la reconnaissance vocale et la traduction. L'émergence de chatbots IA génératifs comme ChatGPT poursuit cette tendance.

Pour apprendre, les algorithmes d'IA nécessitent une formation, qui peut être réalisée par deux approches principales : l'apprentissage supervisé et non supervisé. Dans l'apprentissage supervisé, les humains fournissent à l'ordinateur un ensemble d'images étiquetées telles que «chien», «chat», «hamburger», «voiture», etc. L'algorithme est ensuite testé pour voir dans quelle mesure il prédit les étiquettes associées aux images qu'il n'a pas encore vues.

Le problème avec l'approche supervisée est qu'elle oblige les humains à passer par le processus fastidieux d'étiquetage manuel de chaque image. En revanche, l'apprentissage non supervisé ne repose pas sur des données étiquetées. Mais l'absence d'étiquettes soulève la question de ce que l'algorithme est censé apprendre. Pour résoudre ce problème, ChatGPT forme l'algorithme simplement pour prédire le mot suivant du texte qui est utilisé pour le former.

Prédire le mot suivant peut sembler une tâche triviale, semblable à la fonc-



tion de saisie semi-automatique de la recherche Google. Mais le modèle de ChatGPT lui permet d'effectuer des tâches très compliquées, comme réussir l'examen du barreau avec un meilleur score que la plupart des étudiants en droit les plus performants.

La clé de tels exploits réside dans la puissance impressionnante de ce processus d'apprentissage simple. Afin de prédire le mot suivant, l'algorithme est obligé de développer une compréhension nuancée du contexte, de la grammaire, de la syntaxe, du style et bien plus encore. Le niveau de sophistication atteint a surpris tout le monde, y compris ses concepteurs. Les DNN se sont avérés capables de bien mieux fonctionner sans essayer d'incorporer dans les modèles d'apprentissage des langues les théories que les linguistes avaient développées pendant des décennies.

La leçon pour le développement économique est que les décideurs politiques devraient se concentrer sur une tâche qui peut sembler banale, à condition que pour y exceller, ils seront indirectement obligés d'apprendre des défis de développement beaucoup plus complexes.

En revanche, l'approche dominante dans le domaine de l'économie du développement a consisté à faire la distinction entre les causes immédiates et les déterminants plus profonds de la croissance et à se concentrer sur ces derniers. Cette approche revient à dire : « Au lieu d'essayer de prédire le mot suivant, comprenez le contexte et la signification de tout le livre ».

Dans leur livre de 2012 *Why Nations Fail*, par exemple, Daron Acemoglu et James A. Robinson soutiennent que les institutions, en affectant la structure des incitations dans la société, sont le déterminant ultime des résultats économiques. L'économiste de l'Université Brown, Oded Galor, a adopté une approche différente, mettant l'ac-

cent sur les transformations démographiques et technologiques complexes qui ont fait sortir l'humanité de l'équilibre malthusien et ont conduit à une espérance de vie plus longue, à des taux de fécondité plus faibles et à des investissements plus importants dans l'éducation. Ensemble, ces tendances ont stimulé la participation des femmes à la population active et augmenté la disponibilité des compétences nécessaires pour soutenir l'adoption de la technologie et la croissance économique.

Mais ces théories correspondent-elles aux faits ? Au cours des quatre dernières décennies, le monde en développement a en effet subi bon nombre de transformations radicales décrites par Galor. Comme l'a observé le médecin Hans Rosling, les écarts entre les pays en développement et les pays développés en matière d'espérance de vie, de mortalité infantile, de fécondité, d'éducation, d'inscription à l'université, de participation des femmes à la population active et d'urbanisation se sont tous considérablement réduits. Comment est-il possible que la réduction des écarts en matière d'éducation, de santé, d'urbanisation et d'autonomisation des femmes n'ait pas réussi à réduire également l'écart de revenu ? Pourquoi les progrès dans les déterminants supposés plus profonds n'ont-ils pas livré la marchandise ?

Pour donner un sens à ce résultat déroutant, les économistes invoquent un écart technologique grandissant. Plus qu'une explication, c'est une nécessité mathématique : si plus d'entrées ne génèrent pas plus de sorties, quelque chose doit rendre les entrées moins efficaces.

Pour expliquer ce résultat inattendu, il est utile de noter que les quelques pays qui ont réussi à rattraper leur retard partagent deux traits distinctifs : leurs exportations ont augmenté beaucoup plus vite que leur PIB et ils

ont diversifié leurs exportations en se déplaçant vers des biens plus complexes.

Pour réaliser cet exploit, ces pays prospères doivent avoir adopté et adapté de meilleures technologies, ajusté la fourniture de biens publics et leurs institutions pour soutenir les industries émergentes, et réduit les inefficacités et les coûts en augmentant la productivité et en formant les travailleurs. Dans ce processus, ils ont peut-être résolu un tas d'autres problèmes.

Une stratégie de développement inspirée de ChatGPT se concentrerait sur un objectif simple : améliorer la compétitivité, la diversité et la complexité des exportations. Comprendre comment faire cela obligerait les décideurs à apprendre à faire des choses importantes, tout comme la prédiction du mot suivant a permis à ChatGPT d'apprendre le contexte, la grammaire, la syntaxe et le style.

Comme les premiers programmeurs de l'IA qui ont été distraits par les linguistes et leurs théories alambiquées, les décideurs politiques ont été distraits par trop d'objectifs, tels que les 17 objectifs de développement durable des Nations unies. Mais l'application de l'approche ChatGPT au développement économique pourrait simplifier les choses : tout comme le modèle linguistique essaie de prédire uniquement le mot suivant, les décideurs politiques pourraient essayer de se concentrer sur la facilitation de la prochaine exportation, comme les pays qui réussissent semblent l'avoir fait. Bien que cela puisse sembler être un petit pas, cela pourrait conduire à des résultats étonnamment significatifs.

Par Ricardo Hausmann

Ancien ministre de la Planification du Venezuela, ancien économiste en chef à la Banque interaméricaine de développement et professeur à la John F. Kennedy School of Government de Harvard et directeur du Harvard Growth Lab.



إعلان عن إجراء مباراة لتوظيف
ثلاثي من الدرجة الثالثة - منتصبين (02)
تاريخ: 2023/04/11

تنظم كلية الآداب والعلوم الإنسانية بالمعهدية مباراة لتوظيف ثلثي من الدرجة الثالثة - منتصبين (02) وتفتح هذه المباراة في وجه المرشحين المغربية المولودين من العمر 10 سنة على الأقل و 40 سنة على الأكثر ويمكن استبداد أحد السن الأولى لتدبير أعمال فنية الخدمات الصحية أو يمكن استبدالها بأول المتقدم دون أن يتجاوز 45 سنة. والمتحسين على شهادة في التخصص التالي:

| المرتبة | عدد المتخصصين | التخصص |
|-------------------------|---------------|---|
| ثلاثي من الدرجة الثالثة | 02 | تعليمات التنمية التطورية Techniques de Développement Informatique |

| المرتبة | عدد المتخصصين | التخصص |
|-------------------------|---------------|---|
| ثلاثي من الدرجة الثالثة | 02 | تعليمات التنمية التطورية Techniques de Développement Informatique |

ويكون ذلك طبقاً للتعليمات من المرفق التالية:
* طلب المشاركة في المباراة موجه إلى السيد رئيس المؤسسة بعمل اسم وعنوان ورقم هاتف التلقيح.
* إيلاء من السيرة الذاتية للمترشحين.
* نسخة من بطاقة التعريف الوطنية.
* نسخة من السجل أو الشهادة التطورية.
* نسخة من شهادة البكالوريا.
* نسخة من عقد الإيداع حديثة العهد.
* ترخيص باختيار المباراة بالنسبة للمرشحين المؤهلين.
للمزيد من التفاصيل يرجى الاتصال على العنوان الإلكتروني:
<http://www.emploi-public.ma>
وتاريخه: 2023/05/02
يلغى كل طلب ناقص أو لم يستعمل عبر البوابة الإلكترونية داخل الأجل القانوني.
www.emploi-public.ma
www.flshm.ma

أvenue Hassan II, BP. 545 - Rabat
Tél. : 0522 32 48 73/74 - Fax : 0522 32 53 71
<http://www.flshm.ma>

N° 3268/PA



Direction Régionale de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts de Marrakech-Safi
Direction Provinciale de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts Rharouma

AVIS RECTIFICATIF DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 01/2023/DPANEF/Rh du 25/05/2023
Relatif à l'Aménagement du droit de chasse associative dans Un (01) lot de chasse associative

Le 25/05/2023 à 11:00 heures, il sera procédé dans la Direction Provinciale de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts de Rharouma à l'ouverture des plis relatifs aux aménagements du droit de chasse associative dans le lot ci-après cité :

| Numéro du lot | Collectivité territoriale | Dénomination du lot | Superficie approximative (ha) | Type de Gibier |
|---------------|---------------------------|---------------------|-------------------------------|-------------------|
| 01 | Nasat Lashem | Rharouma | 627 | Gibier sédentaire |

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au siège de la Direction Provinciale de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts de Rharouma- Quartier Riad Ben Guérir.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de cinqmille (5.000,00).
L'appel d'offres est ouvert aux associations de chasse légalement constituées et dont les statuts sont conformes aux statuts type des associations cynégétiques, affiliées à la Fédération Royale Marocaine de Chasse et ne disposant pas d'un lot de chasse pour le même type de gibier objet du présent appel d'offres.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Direction Provinciale de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts de Rharouma.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction Provinciale de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts de Rharouma.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Le dossier est constitué des documents cités dans l'article 05 du cahier des prescriptions spéciales.

N° 3268/PA



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° AO-24-2023

Le 02 Juin 2023 à 10h00 il sera procédé, au siège de l'Agence Nationale de Réglementation des Télécommunications, site à Centre d'Affaires, Bd Ar-Riad, Hay Ryad -B.P. 2939 -Rabat 10 100- à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix ayant pour objet :

La maintenance du logiciel de planification des fréquences de service de radiodiffusion (CHIRplus-BC).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au siège de l'ANRT (Division des Achats et de la Logistique), site Centre d'Affaires, Bd Ar - Riad, Hay Ryad -B.P. 2939 - Rabat 10 100 -, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchepublics.gov.ma) et à partir de l'adresse électronique suivante (www.anrt.ma).

Il n'est pas prévu de cautionnement provisoire.

L'estimation des coûts des prestations établie par l'ANRT est fixée, par an, à la somme de :

- ✓ Estimation de montant en dirhams TTC : Huit Cent Soixante et Un Mille Neuf Cent Dirhams Toutes Taxes Comprises (861 900,00 DH TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux articles 27, 29 et 31 de la décision 2020/14/DG portant règlement des marchés de l'ANRT.

Les concurrents peuvent :

- soit déposer contre récépissé leurs plis à la Division des Achats et de la Logistique de l'ANRT, site Centre d'Affaires, Bd Ar - Riad, Hay Ryad -B.P. 2939 - Rabat 10 100 - au plus tard la veille de la séance d'ouverture des plis ;
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;
- soit les transmettre, par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'Économie et des Finances n°20-14 du 8 kadda 1433 (04 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 7 du règlement.

Centre d'affaires, Bd. Ar-Riad, Hay Riad
B.P.: 2939, Rabat 10 100
Téléphone : +212 (0) 5 37 71 84 00
Télécopie : +212 (0) 5 37 20 38 62
www.anrt.ma



N°052/PC



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° AO-25-2023
(Réservé aux Petites et Moyennes Entreprises)

Le 02 Juin 2023 à 10h00 il sera procédé, au siège de l'Agence Nationale de Réglementation des Télécommunications, site à Centre d'Affaires, Bd Ar-Riad, Hay Ryad -B.P. 2939 -Rabat 10 100- à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix ayant pour objet :

Location de matériel de reprographie

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au siège de l'ANRT (Division des Achats et de la Logistique), site Centre d'Affaires, Bd Ar - Riad, Hay Ryad -B.P. 2939 - Rabat 10 100 -, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchepublics.gov.ma) et à partir de l'adresse électronique suivante (www.anrt.ma).

Il n'est pas prévu de cautionnement provisoire.

Cet appel d'offre est réservé à la Petite et Moyenne Entreprise au sens de la loi 53-00 fixant le statut de la Petite et Moyenne Entreprise.

L'estimation des coûts des prestations établie par l'ANRT est fixée, par an, à la somme de :

- ✓ Estimation de montant minimum en dirhams TTC : Quatre Cent Quatre Vingt Neuf Mille Cent Dix Dirhams et Quarante Centimes Toutes Taxes Comprises (489 110,40 DH TTC).
- ✓ Estimation de montant maximum en dirhams TTC : Six Cent Soixante Dix Mille Neuf Cent Quatre Vingt Neuf Dirhams et Quatre Vingt Centimes Toutes Taxes Comprises (670 996,80 DH TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux articles 27, 29 et 31 de la décision 2020/14/DG portant règlement des marchés de l'ANRT.

Les concurrents peuvent :

- soit déposer contre récépissé leurs plis à la Division des Achats et de la Logistique de l'ANRT, site Centre d'Affaires, Bd Ar - Riad, Hay Ryad -B.P. 2939 - Rabat 10 100 - au plus tard la veille de la séance d'ouverture des plis ;
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;
- soit les transmettre, par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'Économie et des Finances n°20-14 du 8 kadda 1433 (04 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir en plus de celles justifiant la qualité de la Petite et Moyenne Entreprise sont celles prévues par l'article 7 du règlement.

Les prospectus, notices et documents techniques doivent être déposés au plus tard le 01 Juin 2023 à 15h00, et ce, contre la délivrance d'un accusé de réception.

Centre d'affaires, Bd. Ar-Riad, Hay Riad
B.P.: 2939, Rabat 10 100
Téléphone : +212 (0) 5 37 71 84 00
Télécopie : +212 (0) 5 37 20 38 62
www.anrt.ma



N°053/PC

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE D'AZILAL
CONSEIL PROVINCIAL D'AZILAL

AVIS RECTIFICATIF DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° : 15/2023/BP/PAZ

Le Président du Conseil Provincial d'Azilal annonce aux publics que l'appel d'offres sur offres de prix pour :

Aménagement Des 640-Sites à La Province D'Azilal :

- Lot n°1 : - Aménagement De La Route Reliant Demeste Et Le Site Touristique = Dni-N-Zfri = à la CT Demeste Et à la CTTifi, Province D'Azilal
- Lot n°2 :-Aménagement du site touristique Isaridene à la CT Sid Boukhelf . province d'Azilal -aménagement du site touristique iminifri à la CT Tifni, province d'Azilal.
- Lot n°3 : aménagement du site touristique Ouzal à la CT At Tagalla, province d'Azilal.
- Aménagement du musée d'Azilal à la CTAzilal, province d'Azilal
- Lot n°4 : aménagement du site touristique Bin El Ouidane à la CT Bin El Ouidane, province d'Azilal
- Lot n°5 :-aménagement site touristique tabout à la CT tabout, province d'Azilal
- aménagement du site touristique le cathédrale à la CT Tilougite, province d'Azilal
- aménagement du site = grottes ropestres = de Hal-n-Tighiste à la CT At Bouzouli . province d'Azilal

Est rectifié comme suit :

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

Lot n° 2 : cinq million huit-cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-huit dirhams, 00Cts (5 899 998,00 DHS)

Pour les concurrents installés au Maroc

Les concurrents devront fournir une copie légalisée (certifiée conforme à l'original) du certificat de qualification et de classification :

Il est exigé pour le présent appel d'offres le secteur, la classe Minimale et les qualifications suivantes :

| Lot | SECTEUR | QUALIFICATIONS EXIGÉES | CLASSE |
|-----|---------|------------------------|--------|
| 1 | B | B1-B3-B6 | 1 |
| 2 | B | B1-B3-B6 | 3 |
| 3 | B | B11 | 3 |
| 4 | B | B1-B3-B6 | 2 |
| 5 | B | B1-B3-B6 | 3 |

N° 3276/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA JEUNESSE
DE LA CULTURE ET DE
COMMUNICATIONS
DÉPARTEMENT DE LA JEUNESSE
DIRECTION PROVINCIALE
DE TAOUNATE

المملكة المغربية
وزارة الشباب والثقافة والتواصل
قطاع الشباب
العمارة الإقليمية بتاونات

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° :02/2023

Le **lundi 05/06/2023 à 12 H 00mn(midi)**, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale de la jeunesse de la culture et des communications de Taounate - Rd. des FAR -, à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix pour : **Travaux d'aménagement de la colonie de vacance ouzda et ourtagh dépendantes de la direction provinciale de la jeunesse de la culture et de communications Taounate .**

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré au Bureaux des marchés et comptabilité de la Direction Provinciale de la jeunesse de la culture et des communications de Taounate, il peut également être téléchargé à partir du portail des Marchés Publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à : **40000.00 (quarante mille dhs 00cts)**

L'estimation des coûts des prestations (établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de **2549464.00** (un million cinq cent quarante neuf mille quatre cent soixante quatre dhs 00 cts)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents, doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Bureau d'Ordre de la Direction Provinciale de la jeunesse de la culture et des communications de Taounate.
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au Bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- soit par voie électronique

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

Pour les concurrents installés au Maroc.

Les concurrents doivent produire une copie certifiée conforme à l'originale du certificat de qualification et de classification conformément au tableau ci-après :

| Secteur | Qualification | Classe |
|-------------------|-------------------|-------------------|
| (nouveau système) | (nouveau système) | (nouveau système) |
| A | A5 | 4 |

Pour des concurrents non installés au Maroc

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N° 3279/PA

إعلان عن إجراء امتحان الكفاءة المهنية
لوظفي جماعة أهليلج

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
عمالة إقليم شيشاوة
دائرة شيشاوة
جماعة أهليلج

يعلن رئيس جماعة أهليلج عن إجراء امتحان الكفاءة المهنية لسنة 2023. الحاصل بالوظفين العاملين بالجماعة والسوقون للشروط النظامية المطلوبة و ذلك بمقر الجماعة وفق الجدول اسفله.

| الامتحان المهني ل | الشروط النظامية | التاريخ اجراء الامتحان | عدد المناصب للتعيين | التاريخ لايامح الترشيحات |
|----------------------------|--|------------------------|---------------------|--------------------------|
| مساعد اداري الدرجة 8 اقليم | 06 سنوات من الخدمة العامة بعقبة مساعد اداري الدرجة 2 السليم 6 | 2023/06/03 | 01 | 2023/06/01 |
| مدرسة 10 اقليم | 06 سنوات من الخدمة العامة بعقبة من درجتين 9 | 2023/06/10 | 01 | 2023/06/05 |

توجه طلبات الترشيح الى رئيس الجماعة عن طريق البريد الالكتروني او تودع بمصلحة الموظفين بالجماعة مقابل وصل ايداع.

N° 3277/PA



Agence nationale des eaux et forêts
Direction Régionale de l'Agence nationale des Eaux et Forêts de Souss Massa
Direction Provinciale de l'Agence nationale des Eaux et Forêts de Taroudant

N° :DRANEF/SM/DPANEF/...

AVIS D'APPEL D'OFFRES DE CHASSE
N°: 06/2023 DPANEF

Le Directeur Provinciale de l'Agence nationale des Eaux et Forêts de Taroudant réserve jusqu'au 4 juin 2023 à Ouzda (31) toutes les offres concernant l'attribution du droit de chasse touristique dans les lots ci-après cités :

| Province ou Préfecture | COMMUNE RURALE | DENOMINATION DU LOT | SURFACE APPROXIMATIVE (ha) | TYPES DE GIBIER |
|------------------------|--|---------------------|----------------------------|-------------------------------|
| Taroudant | -Beld Dabouane -Taroudant -Taramolte | LIBOURA | 201 | Gibier Mignonnet (Tournefort) |

L'ouverture des plis aura lieu en séance publique au siège de la Direction Provinciale de l'Agence nationale des Eaux et Forêts de Taroudant les, jour et heure ci-dessus mentionnés.

Le dossier d'Appel d'offres peut être retiré au bureau de la chasse et pêche au siège de la Direction Provinciale de l'Agence nationale des Eaux et Forêts de Taroudant

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Dix Mille Dirhams (10.000,00 DHS)
L'appel d'offres est ouvert aux sociétés de chasse touristique dûment constituées, et déclarées conformément aux dispositions réglementant le droit de chasse touristique.

- Les concurrents peuvent :**
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Direction Provinciale de l'Agence nationale des Eaux et Forêts de Taroudant
 - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction Provinciale de l'Agence nationale des Eaux et Forêts de Taroudant
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont :

- 1/ - Dossier administratif comprenant :**
- Une demande d'attribution du droit de chasse, mentionnant notamment le nom et l'adresse complète du siège social de la société ainsi que le nom du lot pour lequel la société postule sa soumission.
 - Une déclaration sur l'honneur établie selon le modèle de l'annexe 1 du CPS.
 - Une copie du statut de la société dûment signé et légalisé dont l'objet de la société doit mentionner l'exercice de la chasse touristique.
 - La ou les pièces, copies certifiées conformes, justifiant les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom de la société.
 - L'attestation ou copie certifiée conforme délivrée depuis moins d'un an par la CNSIS certifiant que le concurrent est en situation régulière envers cet organisme.
 - Une attestation ou sa copie certifiée conforme délivrée depuis moins d'un an par l'administration compétente de l'imposition certifiant que le demandeur est en situation fiscale régulière.
 - Le certificat d'immatriculation au régime de commerce pour les personnes assujéties à l'obligation d'immatriculation conformément à la législation en vigueur.
 - Récépissé du cautionnement provisoire ou l'attestation de la caution personnelle et solidaire en tenant lieu tel que le montant de ce cautionnement est fixé à l'article 9 ci-après ;
 - Le Cahier des Prescriptions Spéciales dont toutes les pages doivent être paraphées. La dernière page est signée avec la mention manuscrite «*visé et accepté*» par le représentant légal du candidat.

2. Le dossier technique : porte sur l'acte d'engagement modifié en annexe 2 et qui comporte :

- **L'engagement annexe 2 du CPS et qui comporte :**
 - L'offre financière proposée en chiffres et en lettres à titre de référence annuelle à verser au fonds de la chasse et de la pêche continentale.
 - L'engagement à assurer le gardiennage durant la période de bal à raison d'un minimum d'un gardien tous les mille (1000) ha ainsi que le balisage et la signalétique de chaque lot pour lequel il se porte candidat conformément aux dispositions de l'article 34 et 35 du CPS.

N° 3278/PA

UNIVERSITÉ HASSAN II DE CASABLANCA

AVIS DE CONCOURS
Session du 11/06/2023

Le Directeur de l'École Nationale Supérieure d'Arts et Métiers par Intérim de Casablanca, organise un concours de recrutement d'un (01) Ingénieur d'État 1^{er} grade session du 11/06/2023.

| Poste | Spécialité | Nb de poste |
|--|--------------------|-------------|
| Ingénieur d'État 1 ^{er} grade | Génie Mécatronique | 01 |

Le concours est ouvert aux candidats marocains dont l'âge est supérieur ou égal à 18 ans et ne dépassant pas 45 ans au plus tard le jour du concours.

* Sont autorisés à participer à ce concours les candidats titulaires d'un diplôme d'ingénieur d'état ou d'un diplôme reconnu équivalent.

Déroulement du concours :

- Examen écrit
- Entretien oral

Les candidats doivent postuler sur la plateforme <https://econcours.univh2c.ma/> avant le 27/05/2023

Les candidats retenus pour passer l'épreuve orale doivent déposer leurs dossiers à l'ENSAM Casablanca sise à 150 AV. NILE SIDI OTHMANE CASABLANCA.

Dossier de candidature :

- Une demande manuscrite adressée à Monsieur le Directeur de l'ENSAM Casablanca.
- Une autorisation pour participer au concours (pour les fonctionnaires)
- 1 Curriculum vitae.
- 1 copie du diplôme demandé.
- 1 copie du baccalauréat.
- 1 copie de la carte d'identité nationale.

* La liste des candidats préférencés pour passer le concours, la liste des candidats les moins classés retenus pour passer l'épreuve orale et les résultats classés par ordre de mérite seront publiés sur le site web de l'ENSAM et sur le site web de l'emploi public www.emploi-public.ma, cette publication est une convocation.

NB: tout dossier incomplet sera rejeté, seuls les candidatures déposées sur la plateforme <https://econcours.univh2c.ma/> seront acceptées.

Av. Nile, 150, Grand Casablanca - Maroc Tél.: 212 522 564 222 / 05 22 38 18 22 Fax.: (05) 22 522 562 091
Web : www.ensam-cas.ma

N° 3280/PA

UNIVERSITÉ HASSAN II DE CASABLANCA

AVIS DE CONCOURS POUR LE RECRUTEMENT
D'UN ADMINISTRATEUR 3^{ème} GRADE

La Faculté des Lettres et des Sciences Humaines Ain Chock procèdera au recrutement par voie de concours d'un administrateur 3^{ème} grade (Un poste: 01) parmi les candidats titulaires d'un diplôme de Licence (Spécialité : Métiers du livre) ou d'un autre diplôme reconnu équivalent conformément aux dispositions réglementaires en vigueur (session du 11/06/2023).

Les candidats doivent être de nationalité marocaine, et âgés de 45 ans ou plus à la date du concours.

Les candidatures doivent être déposées à la plate forme e-concours avant le 27 Mai 2023, via le lien : <https://econcours.univh2c.ma/>

Ce concours est ouvert aux candidats de nationalité marocaine, âgés entre 18 ans et 45 ans ou plus à la date du concours, et titulaires d'une licence, ou tout diplôme reconnu équivalent conformément aux dispositions du décret n°2.12.90 du 08 (Journal II 1433) 30 avril 2012) tel qu' il a été modifié et complété .

Le dossier de candidature est constitué de :

- Une demande de candidature adressée à Monsieur le Doyen de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines Ain Chock;
- Un extrait d'acte de naissance, de moins de trois mois;
- Une copie de la carte d'identité nationale;
- Un exemplaire du CV détaillé;
- Une copie des diplômes (licence, baccalauréat);
- Une photo récente ;
- Autorisation de participation au concours concernant les candidats fonctionnaires

La liste des candidats convoqués pour passer l'épreuve orale sera publiée sur le site web : www.emploi-public.ma, et sur le site web de la faculté : www.flsh-uh2c.ac.ma. Cette publication sera considérée comme une convocation pour passer l'examen oral. Les résultats seront publiés sur les sites web mentionnés ci-dessus.

BP.8507 Hay Inara - Casablanca
Tél: 06.14.00.04.13/14/15 Fax: 05.20.13.11.44 Site : www.flsh-uh2c.ac.ma

N° 3281/PA

UNIVERSITÉ HASSAN II DE CASABLANCA

AVIS DE CONCOURS POUR LE RECRUTEMENT
D'UN ADMINISTRATEUR 2^{ème} GRADE

La Faculté des Lettres et des Sciences Humaines Ain Chock procèdera au recrutement par voie de concours d'un administrateur 2^{ème} grade (Un poste: 01) parmi les candidats titulaires d'un diplôme de Licence (Spécialité : Génie Logistique) ou d'un autre diplôme reconnu équivalent conformément aux dispositions réglementaires en vigueur (session du 11/06/2023).

Les candidats doivent être de nationalité marocaine, et âgés de 45 ans ou plus à la date du concours.

Les candidatures doivent être déposées à la plate forme e-concours avant le 27 Mai 2023, via le lien : <https://econcours.univh2c.ma/>

Ce concours est ouvert aux candidats de nationalité marocaine, âgés entre 18 ans et 45 ans ou plus à la date du concours, et titulaires d'une licence, ou tout diplôme reconnu équivalent conformément aux dispositions du décret n°2.12.90 du 08 (Journal II 1433) 30 avril 2012) tel qu' il a été modifié et complété .

Le dossier de candidature est constitué de :

- Une demande de candidature adressée à Monsieur le Doyen de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines Ain Chock;
- Un extrait d'acte de naissance, de moins de trois mois;
- Une copie de la carte d'identité nationale;
- Un exemplaire du CV détaillé;
- Une copie des diplômes (licence, baccalauréat; Master)
- Une photo récente ;
- Autorisation de participation au concours concernant les candidats fonctionnaires

La liste des candidats convoqués pour passer l'épreuve orale sera publiée sur le site web : www.emploi-public.ma, et sur le site web de la faculté : www.flsh-uh2c.ac.ma. Cette publication sera considérée comme une convocation pour passer l'examen oral. Les résultats seront publiés sur les sites web mentionnés ci-dessus.

BP.8507 Hay Inara - Casablanca
Tél: 06.14.00.04.13/14/15 Fax: 05.20.13.11.44 Site : www.flsh-uh2c.ac.ma

N° 3283/PA

UNIVERSITÉ HASSAN II DE CASABLANCA

AVIS DE CONCOURS POUR LE RECRUTEMENT
D'UN TECHNICIEN 3^{ème} GRADE

La Faculté des Lettres et des Sciences Humaines Ain Chock procèdera au recrutement par voie de concours d'un Technicien 3^{ème} grade (Un poste: 01) titulaire d'un diplôme de technicien spécialisé, délivré par les établissements de formation professionnelle ou d'un autre diplôme reconnu équivalent conformément aux dispositions réglementaires en vigueur (session du 11/06/2023), dans la spécialité suivante : Développement Informatique.

Les candidatures doivent être déposées obligatoirement à la plate forme e-concours avant le 27 Mai 2023, via le lien : <https://econcours.univh2c.ma/>

Ce concours est ouvert aux candidats de nationalité marocaine, âgés de 40 ans ou plus à la date du concours.

Le dossier de candidature est constitué de :

- Une demande de candidature adressée à Monsieur le Doyen de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines Ain Chock;
- Un extrait d'acte de naissance, de moins de trois mois;
- Une copie (1) de la carte d'identité nationale;
- Une copie (1) du CV détaillé;
- Une copie (1) du diplôme de technicien spécialisé (Spécialité : Développement Informatique) et une copie du Baccalauréat ;
- Une photo récente ;
- Autorisation de participation au concours concernant les candidats fonctionnaires

La liste des candidats convoqués pour passer les épreuves écrites et orales sera publiée sur le site web : www.emploi-public.ma, et sur le site web de la faculté : www.flsh-uh2c.ac.ma. Cette publication sera considérée comme une convocation pour passer les épreuves. Le résultat final sera publié sur les sites web mentionnés ci-dessus.

BP.8507 Hay Inara - Casablanca
Tél: 06.14.00.04.13/14/15 Fax: 05.20.13.11.44 Site : www.flsh-uh2c.ac.ma

N° 3282/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE BORDJ BOUJAZA
COMMUNE DE BORDJ BOUJAZA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 1/2023
(Séance publique)

Le Jeudi 06 Juin 2023 à 11 h, il sera procédé au siège de la Commune de Bordj Boujazà à l'ouverture des plis offerts à l'appel d'offres sur offre de prix ouvert N° 1/2023 relatif à l'affermage des parkings situés au territoire de la Commune de Bordj Boujazà (en lots) au titre de l'année 2023, qui débitera de la date d'approbation de l'AV d'offres jusqu'au 30 décembre 2023.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des Ressources Financières relevant de la Commune de Bordj Boujazà, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics: www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement préalable ainsi que le pli fermé pour chaque lot sera fait par le Maître d'ouvrage selon le tableau ci-dessous :

| LOT N° | Désignation | Caution provisoire | Prix Annuels | Observation |
|--------|---|--------------------|--------------------|-------------|
| 1 | - Rente Précontractuelle N° 3012 (Rente contractuelle) de la descente de plage jusqu'à la fin de la forêt eucalyptus à droite et à gauche. | 60.000,00 dirhams | 250.000,00 dirhams | |
| 2 | - Parking de la plage eucalyptus. - Rente Précontractuelle N° 3012 (Rente contractuelle) de parking de la plage eucalyptus jusqu'au café "SUN SET TERRASSE" à droite et à gauche. En passant par le "B&B201212". | 60.000,00 dirhams | 150.000,00 dirhams | |
| 3 | - Rente Précontractuelle N° 3012 (Rente contractuelle) de L'espacement Des Rangs jusqu'au rond point (3012/3002) rond point autour à droite et à gauche. | 60.000,00 dirhams | 150.000,00 dirhams | |
| 4 | - Rente Précontractuelle N° 3012 (Rente contractuelle) d'Etat des arts jusqu'à la fin de l'entassement Etat actuel à droite et à gauche. | 60.000,00 dirhams | 120.000,00 dirhams | |
| 5 | - Rente Précontractuelle N° 3012 (Rente contractuelle) de projet SCS LES COLLETTES de Bordj Boujazà et LE MONT HERT jusqu'au café "AL BARRAN" à droite et à gauche. | 60.000,00 dirhams | 100.000,00 dirhams | |
| 6 | - Rente Précontractuelle N° 3012 (Rente contractuelle) de la fin de café "AL BARRAN" jusqu'à la section du Parking de la Plage Tamara 1 à droite et à gauche. | 60.000,00 dirhams | 400.000,00 dirhams | |

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 28 et 30 du décret n° 1-03-349 du 8 septembre 1984 (20 mars 2003) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au service de Développement des Ressources Financières;
- Soit déposer contre récépissé au bureau de service public;
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les plis justificatifs à fournir sont celles prévues par l'article 9 du cahier des charges.

N° 3284/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE CRICHAOUA
COMMUNE DE SIDI MOUKHTAR

Avis d'appel d'offres ouvert N° 01/2023

Mardi 06 Juin 2023 à 11 heures du matin, il sera procédé au siège de la Commune de Sidi Moukhtar à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert N° 01/2023, pour :

- **Produit des ventes des objets mis en fourrière non retirés dans les délais impartis.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service des marchés de la Commune, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'article 27, 28 et 30 du décret n° 2.12.349.20 Mars 2013 fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'Etat ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Le prix d'offre sera fait suite aux résultats des offres et des prix d'ouverture suite aux tableaux ci-dessous :

| N° du lot | Montant de la caution provisoire | Prix minimal (prix de référence) en TTC |
|-----------|----------------------------------|---|
| 1 | 30 000,00 | 30 000,00 (trente mille dirhams TTC) |
| 2 | 25 000,00 | 25 000,00 (vingt cinq mille dirhams TTC) |

* Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de service des marchés de la commune.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service public.
- Soit les remettre au président de la commission d'enchère publique au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les transmettre par voie électronique au compte du maître d'ouvrage conformément à la disposition de l'article du ministre de l'Économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435(04/09/2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

* Les plis justificatifs sont celles prévues par l'article 9 du cahier des charges.

Visite des véhicules objet de la vente

Les véhicules réformés objet du présent cahier des charges sont exposés au locaux de la commune à Sidi Moukhtar. Ils peuvent être visités du Lundi au Vendredi de 8h 30 à 16h30.

N° 3285/PA



Société de développement local
« CASABLANCA BAJA S.A »

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

| N° d'appel d'offres | Objet de l'appel d'offres | Date et heure d'ouverture des plis | Cautionnement provisoire en dirhams | Estimation financière du marché en dirhams TTC |
|---------------------|---|------------------------------------|--|---|
| N°AC/CR/06/2023 | Achat de produits de Désinfection, de Décontamination et de Désinfection Réparties en 11 Lots | Le 05/06/2023 à 11 heures | Lot 1 : 17 500,00 dh Lot 2 : 17 000,00 dh Lot 3 : 1000,00 dh Lot 4 : 20 000,00 dh Lot 5 : 20 000,00 dh Lot 6 : 20 000,00 dh Lot 7 : 5 000,00 dh Lot 8 : 11 000,00 dh Lot 9 : 7 500,00 dh Lot 10 : 1 000,00 dh Lot 11 : 1 000,00 dh | Lot 1 : 850 000,00 dh TTC Lot 2 : 640 000,00 dh TTC Lot 3 : 132 000,00 dh TTC Lot 4 : 1 071 000,00 dh TTC Lot 5 : 1 170 000,00 dh TTC Lot 6 : 1 182 000,00 dh TTC Lot 7 : 108 000,00 dh TTC Lot 8 : 603 000,00 dh TTC Lot 9 : 300 000,00 dh TTC Lot 10 : 54 000,00 dh TTC Lot 11 : 64 800,00 dh TTC |

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement au bureau d'ordre de la société CASABLANCA BAJA S.A à l'adresse indiquée ci-dessous ou téléchargé au niveau du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes au règlement de la consultation.

Les soumissionnaires peuvent :

- Faire parvenir leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception;
- Ou les déposer contre récépissé au bureau d'ordre de la société CASABLANCA BAJA S.A ci-dessus indiqué;
- Ou les remettre au Président de la commission d'ouverture des plis au début de la séance et avant l'ouverture des plis sous un pli fermé et cacheté à l'attention de :

Monsieur le Directeur Général de CASABLANCA BAJA S.A
14, Avenue Mers Sultan – 4ème étage, N°19 – (20 130) Casablanca

Aucun pli déposé après la date et heure fixées pour l'ouverture des plis ne sera accepté.

Pour toutes informations supplémentaires veuillez contacter

La société CASABLANCA BAJA S.A
14, Avenue Mers Sultan – 4ème étage, N°19 – (20 130) Casablanca
Tél : +212 5 22 36 87 74 / Fax : +212 5 22 36 87 73
casabaja@casabaja.ma

Statut: Entreprise au capital de 40 000 000,00 dh - CNIS n° 762074 - IF 100000 - RC 100001 - Publiée 30/12/2022
14, Avenue Mers Sultan - 4ème étage - 20 130 Casablanca - Maroc - Tél : (+212) 5 22 36 87 74 - (+212) 5 22 36 87 73
casabaja@casabaja.ma

N° Vert 0800 004 545

N°054/PC



Société de développement local
« CASABLANCA BAJA S.A »

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

| N° d'appel d'offres | Objet de l'appel d'offres | Date et heure d'ouverture des plis | Cautionnement provisoire en dirhams | Estimation financière du marché en dirhams TTC |
|---------------------|---|------------------------------------|--|---|
| N°AC/CR/01/2023 | Travaux d'aménagement des ouvrages hydrauliques des sources d'eau de Sidi Abderrahmane, Sidihaï et Sidi Bernoud et du transfert d'eau vers les espaces verts à arrosage Ville de Casablanca en trois lots | Le 06/06/2023 à 11 heures | Lot 1 : 162 000,00 dh Lot 2 : 15 000,00 dh Lot 3 : 129 000,00 dh | Lot 1 : 9 048 418,00 dh Lot 2 : 850 440,00 dh Lot 3 : 7 180 144,00 dh |

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement au bureau d'ordre de la société CASABLANCA BAJA S.A à l'adresse indiquée ci-dessous ou téléchargé au niveau du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes au règlement de la consultation.

Les soumissionnaires peuvent :

- Faire parvenir leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception;
- Ou les déposer contre récépissé au bureau d'ordre de la société CASABLANCA BAJA S.A ci-dessus indiqué;
- Ou les remettre au Président de la commission d'ouverture des plis au début de la séance et avant l'ouverture des plis sous un pli fermé et cacheté à l'attention de :

Monsieur le Directeur Général de CASABLANCA BAJA S.A
14, Avenue Mers Sultan – 4ème étage, N°19 – (20 130) Casablanca

Une visite des lieux sera organisée aux sites du projet, le mardi 30 Mai 2023 à 10h00. Le rendez-vous est fixé au siège de la société CASABLANCA BAJA S.A : 14 Avenue Mers Sultan – 4ème étage, N°19 – (20 130) Casablanca

Aucun pli déposé après la date et heure fixées pour l'ouverture des plis ne sera accepté.

Pour toutes informations supplémentaires veuillez contacter

La société CASABLANCA BAJA S.A
14, Avenue Mers Sultan – 4ème étage, N°19 – (20 130) Casablanca
Tél : +212 5 22 36 87 74 / Fax : +212 5 22 36 87 73
casabaja@casabaja.ma

Statut: Entreprise au capital de 40 000 000,00 dh - CNIS n° 762074 - IF 100000 - RC 100001 - Publiée 30/12/2022
14, Avenue Mers Sultan - 4ème étage - 20 130 Casablanca - Maroc - Tél : (+212) 5 22 36 87 74 - (+212) 5 22 36 87 73
casabaja@casabaja.ma

N° Vert 0800 004 545

N°055/PC

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT
ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE
L'ÉQUIPEMENT DU TRANSPORT DE LA
LOGISTIQUE DE TETOUAN

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° : 12/2023

Le Jeudi 08 mai 2023 à 11 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau de Tétouan, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix pour objet: **TRAVAUX DE PEINTURE DES BORDURES DU TPC ET DES GIRATOIRES DE LA RN16 ENTRE PK 55+300 ET PK 143+000, GIRATOIRES DE LA RN2 ENTRE PK 24+200 ET PK 50+000 (PROVINCE DE TETOUAN ET PREFECTURE DE M'DIQ-FNIDEQ).**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau de Tétouan, Service Gestion et Programmes (Bureau des Marchés), sis à : 203, Quartier Administratif, Avenue 9 Avril BP 746 Tétouan Tel n° 0660192158, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à : **vingt mille (20.000,00) dirhams.**
L'estimation fixée par le maître d'ouvrage est : **huit cent quatre mille dirhams (804 000,00) dirhams toutes taxes comprises.**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 Joumada I 1434 (20/03/2013).

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le service gestion et programmes bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau de Tétouan.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique via le portail marocain des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

Les concurrents sont tenus de produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification délivré par le Ministère de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau. La qualification exigée par cet appel d'offres est comme suit :

| Secteur | Qualification | classe |
|--|--|--------|
| X : Signalisation et équipement de sécurité. | X.1 : Travaux de signalisation horizontale | 2 |

Les concurrents non installés au Maroc sont tenus de fournir l'équivalent des pièces conformément à l'article 9 de règlement de la consultation.

N° 3286/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT
ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE
L'ÉQUIPEMENT DU TRANSPORT DE LA
LOGISTIQUE DE TETOUAN

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° : 13/2023

Le Mardi 13 juin 2023 à 11h il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique de Tétouan, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix pour objet : **Travaux de collecte des eaux pluviales dans les établissements scolaires de la province de Tétouan et de la préfecture de M'diq-Faïdq**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau de Tétouan, Service Gestion et Programmes (Bureau des Marchés), sis à : 203, Quartier Administratif, Avenue 9 Avril BP 746 Tétouan Tel n° 0660192158, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à : **vingt mille (20.000,00) dirhams.**
L'estimation fixée par le maître d'ouvrage est : **Un million quatre-vingt-quatre mille quatre cent deux dirhams (1 084 402,00) dirhams toutes taxes comprises.**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 Joumada I 1434 (20/03/2013).

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le service gestion et programmes bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique de Tétouan.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique via le portail marocain des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le présent appel d'offre est réservé aux petites, moyennes entreprises, coopératives et auto-entrepreneurs

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation. Les concurrents sont tenus de produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification délivré par le Ministère de l'Équipement du Transport de la Logistique.

La qualification exigée par cet appel d'offres est comme suit :

| Secteur | Qualification | classe |
|------------------|---|--------|
| A : Construction | A.6 : Travaux de construction des réservoirs courants en béton armé en capacité inférieure ou égale 1000 m³ | 4 |

Les concurrents non installés au Maroc sont tenus de fournir l'équivalent des pièces conformément à l'article 9 de règlement de la consultation.

N° 3287/PA

Université Hassan II de Casablanca
Faculté des Sciences Juridiques,
Économiques et Sociales
Ain Sebaâ - Casablanca



FSJES
Ain SEBAÂ

جامعة الحسن الثاني بالدار البيضاء
كلية العلوم القانونية والاقتصادية والاجتماعية
عين السبع - الدار البيضاء

Avis de concours de recrutement
d'un administrateur de 2^{ème} grade (1 poste)

Le Doyen de La Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales Ain Sebaâ-Casablanca annonce un concours de recrutement d'un administrateur de 2ème grade (1 poste), spécialité « Management administratif », session 11/06/2023.

Le concours est ouvert aux candidats marocains âgés entre 18 et 45ans, et titulaires d'un DESA, d'un DESS, d'un Master ou d'un Master spécialisé ou équivalent selon la spécialité demandée et selon les lois et les règlements en vigueur.

Les candidats devraient être inscrits sur le site Web avant le 27/05/2023

<https://concours.univh2c.ma/>

Les dépôts électroniques qui seront pris en considération.

Le dossier de candidature est constitué de :

- Une demande de candidature adressée au Doyen de la Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales Ain Sebaâ-Casablanca;
- 1 CV détaillé portant la photo du candidat (et);
- 1 copie d'un DESA, d'un DESS, d'un Master ou d'un Master spécialisé ou équivalent;
- 1 copie de l'attestation de baccalauréat, de la Licence;
- 1 copie de la décision de l'équivalence pour les candidats ayant obtenu un diplôme étranger.
- Sextrait d'acte de naissance de date récente ;
- 1 copie de la carte d'identité nationale;
- L'autorisation de passer le concours pour les fonctionnaires.
- Deux enveloppes timbrées portant le nom et l'adresse du candidat ;

Les candidats admis à l'examen oral doivent s'engager à communiquer à la Direction les documents ci-dessus, jour de l'examen oral.

Le concours se déroulera comme suit :

- > 1^{er} examen écrit portant sur l'actualité juridiques, ou économiques, ou gestions, ou sociales, ou humanitaires, ou scientifiques (durée : 3h-coef : 2)
- > 2^{ème} examen écrit portant sur la spécialité demandée (durée : 3h-coef : 3).
- > Un entretien sera organisé avec le jury du concours après la réussite aux tests écrits. (minimum 15mn-coef : 3).

Les listes des candidats admis à passer des tests écrits et oraux seront publiées au portail email-public et sur le site Web de la faculté.

Besoin, BP : 0031 Ain Sebaâ - Casablanca ; Tél : 0522 31 54 82 / Fax : 0522 31 78 16 /

Web site : www.fsjes.univh2c.ma

N° 3288/PA

Université Hassan II de Casablanca
Faculté des Sciences Juridiques,
Économiques et Sociales
Ain Sebaâ - Casablanca



FSJES
Ain SEBAÂ

جامعة الحسن الثاني بالدار البيضاء
كلية العلوم القانونية والاقتصادية والاجتماعية
عين السبع - الدار البيضاء

Avis de concours de recrutement
d'un administrateur de 3^{ème} grade (1 poste)

Le Doyen de La Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales Ain Sebaâ-Casablanca annonce un concours de recrutement d'un administrateur de 3ème grade, spécialité « Economie et gestion », session 11/06/2023.

Le concours est ouvert aux candidats marocains âgés entre 18 et 45 ans, et titulaires d'une licence, d'une licence d'études fondamentales ou d'une licence professionnelle ou équivalent selon les lois et les règlements en vigueur.

Les candidats devraient être inscrits sur le site Web avant le 27/5/2023

<https://concours.univh2c.ma/>

les dépôts électroniques des dossiers qui seront pris en considération

Le dossier de candidature est constitué de :

- Une demande de candidature adressée au Doyen de la Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales Ain Sebaâ-Casablanca ;
- Un CV détaillé portant la photo du candidat (et) ;
- Une copie d'une licence, d'une licence d'études fondamentales ou d'une licence professionnelle ou équivalent;
- Une copie de l'attestation de baccalauréat;
- 1 copie de la décision de l'équivalence pour les candidats ayant obtenu un diplôme étranger.
- Un extrait d'acte de naissance de date récente ;
- Une copie de la carte d'identité nationale;
- L'autorisation de passer le concours pour les fonctionnaires.
- Deux enveloppes timbrées portant le nom et l'adresse du candidat ;

Les candidats admis à l'examen oral doivent s'engager à communiquer à la Direction les documents ci-dessus, jour de l'examen oral.

Le concours se déroulera comme suit :

- > 1^{er} examen écrit portant sur l'actualité juridiques, ou économiques, ou gestions, ou sociales, ou humanitaires, ou scientifiques (durée : 3h-coef : 2).
- > 2^{ème} examen écrit portant sur la spécialité demandée (durée : 3h-coef : 3).
- > Un entretien sera organisé avec le jury du concours après la réussite aux tests écrits. (minimum 15mn-coef : 3).

N.B. : Les listes des candidats admis à passer de test écrit et oral seront publiées au portail email-public et sur le site Web de la Faculté.

Besoin, BP : 0031 Ain Sebaâ - Casablanca ; Tél : 0522 31 54 82 / Fax : 0522 31 78 16 /

Web site : www.fsjes.univh2c.ma

N° 3289/PA

FIDCONSEIL SARL AU
61, AVENUE LALLA
YACOUT N°85 ETG 2
CASABLANCA
CESSION DE PARTS ET
TRANSFERT DE SIÈGE
- Sté BADR SARAM
NEGOCE SARL -
IF N°50211975
RC N°501161

Approbation de la cession
de parts sociales

I- Au terme du Procès-Verbal de l'Assemblée générale extra-ordinaire tenue à Casablanca en date du 17/04/2023, L'associée unique de la Société à Responsabilité Limitée d'associé unique «Sté BADR SARAM NEGOCE SARL AU» au capital de 100 000,00 Dirhams ayant son siège social au 64, RUE ABDELLAH EL MADIOUNI ETG 1 APPT N°2 CASABLANCA, a décidé ce qui suit :
L'approbation de la cession réalisée par Mme FATNA CHAHSOURER de 400 parts sociales au profit de Mr MOUNTAJ BADR.

Le transfert du siège social de 64, RUE ABDELLAH EL MADIOUNI ETG 1 APPT N°2 CASABLANCA à la nouvelle adresse : LOT LT MADINAT ERRAHMA ETG RD B6 CASABLANCA.

Par conséquence, l'Associée Unique décide de transformer la société en société à responsabilité limitée

II - Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 09/05/2023 sous le

N°869065.

N° 3294/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE
KHENIFRA
CERCLE ELKEBAB
COMMUNE AIT ISHAQ
Avis de la consultation
architecturale

N° : 01/SM/2023

Le 05 juin 2023 à 11 heures, il sera procédé à la salle de réunion au siège de la Commune d'AIT ISHAQ à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale ayant pour objet : Etude architecturale et suivi des travaux de construction d'une stèle commémorative à la Commune Ait Ishaq Province de khenifra. Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré au bureau des marchés de la Commune d'AIT ISHAQ. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.mar-

chepublics.gov.ma.

Le budget prévisionnel maximum, hors taxe, pour l'exécution des travaux à réaliser établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : SIX CENT MILLE DIRHAMS (600.000,00).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics. Les architectes peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de la commune de ait ishaq.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les transmettre par voie électronique en application de l'arrêté de Mon-

sieur le Ministre de l'Economie et des Finances n°20-14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 3295/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'ECONOMIE ET
DES FINANCES
DIRECTION
DES DOMAINES
DE L'ETAT
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT SUR
OFFRES DE PRIX

N° 5/DDE/DSI/2023

Le 22 juin 2023 à 10 Heures 30 mn, il sera procédé, dans la salle des réunions de la Direction des Do-

maines de l'Etat - Quartier Administratif - Agdal - Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour la location des licences d'utilisation des logiciels informatiques installés au niveau de la Direction des Domaines de l'Etat en lot unique.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau n° 108 du siège de la Direction des Domaines de l'Etat - Quartier Administratif - Agdal - Rabat. Il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de vingt-cinq mille (25 000,00) Dirhams.

L'estimation du coût des

prestations est fixée à la somme de deux millions cinq cent soixante-quatre mille deux cent quarante (2574240,00) Dirhams TTC.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 du (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent obligatoirement déposer leurs plis sur le portail marocain des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 3296/PA

ROYAUME DU MAROC
FONDATION DE LA MOSQUEE HASSAN II
DE CASABLANCA

AVIS DE REPORT DE
L'APPEL D'OFFRES OUVERT PUBLIC
N° N°11/2023/DCR/DT

Il est porté à la connaissance du public que la séance d'ouverture des plis concernant l'appel d'offres ouvert public n°11/2023/DCR/DT ayant pour objet les travaux de parachèvement de l'aménagement et de la maintenance tous corps d'état des salles des ablutions à la Mosquée Hassan II de Casablanca, prévue le jeudi 18 Mai 2023 à 10 heures est reportée au Lundi 22 Mai 2023 à 11 heures.

N° 3298/PA



Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale,
du Sport et de l'Éducation Physique
N°1 de Casablanca - Settat
Direction Provinciale El Fida Mers Sultan

Service des Affaires Administratives et Financières, des Constructions,
des Equipements et du Patrimoine

AVIS DE RECTIFICATION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRES DE PRIX N° 03/1/23

Le maître d'ouvrage porte à la connaissance du public la rectification du nombre de lots mentionné dans l'avis [publié en page 18 du journal Libération N°9911 du 04 mai 2023], où il a été mentionné par erreur dans l'objet que le nombre de lot est 04 (quatre) lots, alors que cela concerne, en fait, 05 (cinq) lots, et de ce fait l'objet de l'appel d'offre précité devient après sa rectification comme suit : « L'ELABORATION DES ETUDES TECHNIQUES ET SUVI DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE REHABILITATION DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE EL FIDA MERS SULTAN EN 05 (CINQ) LOTS : Lot 1 : L'Ecole primaire BNOU KHALDOUN, Lot 2; L'Ecole primaire BNOU SINA, Lot 3: L'Ecole primaire FEH ELKAVOUNI Lot 4 : L'Ecole primaire AL HAJJAJ, Lot 5 : le centre sportif au sein du lycée collégial ATTAHOI». Les autres éléments de l'avis publié dans le numéro de Libération précité restent inchangés.

N° 3291/PA

Royaume du Maroc



Ministère de l'Éducation Nationale, du sport et des sports
Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation
Région Rabat Sidi Kacem
Direction Provinciale de Sidi Kacem

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS
SEANCE PUBLIQUE

Le 06 juin 2023 à partir de 10H00, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Sidi Kacem, Avenue Allal Ben Abdellah à Sidi Kacem à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouverts sur offres de prix pour objet :

| N° d'AOO | Objet | Heure | Caution provisoire | Coût estimatif TTC |
|-------------|---|---------|---|---|
| 48/DPK/2023 | Généralisation des services de nettoyage, de la propreté et de l'hygiène sur les établissements scolaires relevant de la direction provinciale de Sidi Kacem, de l'ARFIF de la région de Rabat Sidi Kacem En Lot Unique | 10h00mn | 38 000,00 DHS Trente mille Dirhams TTC | 2142 726,00 DHS Deux millions cent quarante deux mille sept cent vingt six dirhams TTC |

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du siège de la Direction provinciale de l'Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation à la province de sidi kacem- SERVICE DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES (Bureau des Marchés), Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du Décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plis sur le portail des marchés publics suivant : www.marchespublics.gov.ma dans les conditions prévues par l'arrêté de la Ministre de l'Economie et des finances n° 1982-31 du 9 jowmada I 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

N.B : La caution provisoire doit être libellée au nom de la Direction provinciale de l'Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation à la province de Sidi Kacem.

N° 3293/PA

ROYAUME DU MAROC



Ministère de l'Éducation Nationale, du Sport et de l'Éducation Physique
Académies Régionales de l'Éducation et de la Formation professionnelle de l'Orientale

Direction provinciale de Jerada

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

Le 08/06/2023, à partir de 10 h 00, il sera procédé dans la Salle des Réunions de la Direction Provinciale de Jerada 5/5 quartier administratif/Jerada l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouverts sur offres de prix suivants :

| N° AO | Objet | Estimation | Cautionnement provisoire |
|------------|--|----------------------|--------------------------|
| 01/AF/2023 | Approvisionnement des cantines scolaires des établissements de l'enseignement primaire de la direction provinciale de JERADA ARIJOUH en denrées alimentaires. Jerada à 10/00 | 1 423 296,00 DHS TTC | 27 000,00 DHS |
| 02/AF/2023 | Entretien et nettoyage des Établissements de l'enseignement primaire relevant de la Direction Provinciale de JERADA - Académie Régionale d'Éducation et de Formation Région de l'Orientale Jerada à 10/00 | 20987,00 DHS TTC | 5 000,00 DHS |

Les dossiers des consultations peuvent être retirés du bureau des marchés relevant de la direction provinciale de Jerada. Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés de l'Etat : <http://www.marchespublics.gov.ma>.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 17 et 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 jowmada I (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés relevant de la direction provinciale de Jerada ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
- Soit les envoyer par voie électronique sur le portail des marchés de l'Etat conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 8 KAADA 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les dispositions de l'article 8 du règlement de la consultation, et doivent être originales ou copies certifiées conformes.

N° 3292/PA

OFFICE NATIONAL DES CHEMINS DE FER POLE FINANCES, ACHATS ET JURIDIQUE DIRECTION ACHATS AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°15758/PIC

SEANCE PUBLIQUE Le 14 Juin 2023 à 09 heures (Heure locale), il sera procédé, dans les bureaux de l'Institut de Formation & Développement des Compétences de l'ONCF sis rue Mohamed TRIKI AGDAL RABAT à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour la réalisation des :

Travaux de renforcement et de remise en état du viaduc situé sur Oued Bouregreg au PK 91+128 de la ligne Casablanca / Sidi-Kacem

Les offres reçues après la date suscitée seront retournées sans avoir été ouvertes.

L'Office National des Chemins de Fer du Maroc a sollicité un Prêt de la Banque Européenne d'Investissement (BEI), en vue de financer le coût du projet susvisé.

Le Délai Global d'Exécution est fixé à quinze (15) mois à compter de la date de notification au Titulaire de l'Ordre de Service Prescrivant le commencement de l'exécution du Marché. Les critères utilisés pour l'évaluation des offres :

- Les critères d'admissibilité des concurrents sont basés sur l'appréciation des éléments et documents contenus dans les dossiers administratifs et techniques ;
- Il sera tenu compte lors de l'appréciation des offres techniques des critères ci-après :

- La qualification et l'expérience du personnel clé.
- Le schéma organisationnel du PAQ (SOPAQ) qui portera sur l'organisation générale du projet.
- La méthodologie précisant les procédures de réalisation des prestations objets du projet.
- Le planning détaillé précisant toutes les phases des prestations du projet et le personnel clé qui sera affecté au projet.

Le détail des critères de notation est indiqué au niveau de l'article 12 du Règlement de consultation. Les offres des concurrents ayant satisfait aux conditions prévues ci-avant seront évaluées sur le plan financier sur la base du prix proposé.

Les entreprises originaires de n'importe quel pays du monde peuvent soumissionner au présent appel d'offres.

Maître d'Ouvrage : Directeur du Pôle Infrastructure et Circulation de l'ONCF. Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics à l'adresse www.marches-publics.gov.ma et du site Web de l'ONCF à l'adresse www.oncf.ma, suivant les conditions précisées dans

l'article « INTRODUCTION DE MODIFICATIONS » du règlement de consultation.

- Le montant du cautionnement provisoire est fixé à la somme de (786 845,00) DH.
- L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de (52 456 308,00) DH TTC.

Le dépôt et le retrait des plis et des offres des concurrents s'effectuent pour le présent appel d'offres, obligatoirement, par voie électronique, via le portail des marchés publics, dans les conditions fixées par l'arrêté n°1982-21 du 9 jomada 1 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Les plis déposés, transmis ou reçus sous format papier ou postérieurement au jour et à l'heure fixés ci-dessus ne sont pas admis. Il est prévu une visite des lieux le 30 Mai 2023 à 10h.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 3 et 4 du règlement de consultation.

Les concurrents doivent :

- Fournir une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification des entreprises BTP valide, délivré par le Ministère de l'Équipement et de l'Eau ;
- Secteur : D (Construction d'ouvrages d'art) - Qualification : D9 (Travaux de réparation et de confortement de structures des ouvrages d'art exceptionnels) - Classe : 1 ;
- Secteur : D (Construction d'ouvrage d'art) - Qualification : D5 (Ouvrages d'art exceptionnels en milieu marin ou fluvial à haut débit) - Classe : 1 ;
- Désigner un bureau d'études ayant le certificat d'agrément D5, délivré par le ministère de l'Équipement et de l'Eau, qui sera engagé par l'entreprise pour la réalisation des études complémentaires. (Joindre le certificat légalisé).

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation. L'ouverture des offres se fera en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y participer.

N° 3298/PA

OFFICE NATIONAL DES CHEMINS DE FER POLE FINANCES, ACHATS ET JURIDIQUE DIRECTION ACHATS AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°15733/PIC

SEANCE PUBLIQUE Le 14 Juin 2023 à 09 heures (Heure locale), il sera procédé, dans les bureaux de l'Institut de Formation & Développement des Compétences de l'ONCF sis rue Mohamed TRIKI AGDAL RABAT à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour la réalisation des :

Travaux de réalisation des ouvrages hydrauliques sur le parcours de la DRIC Sud.

Les offres reçues après la date suscitée seront retournées sans avoir été ouvertes.

L'Office National des Chemins de Fer du Maroc a sollicité un Prêt de la Banque Européenne d'Investissement (BEI), en vue de financer le coût du projet susvisé.

Le Délai Global d'Exécution est fixé à trente (30) mois à compter de la date de notification au Titulaire de l'Ordre de Service Prescrivant le commencement de l'exécution du Marché. Les critères utilisés pour l'évaluation des offres :

- Les critères d'admissibilité des concurrents sont basés sur l'appréciation des éléments et documents contenus dans les dossiers administratifs et techniques ;
- Il sera tenu compte lors de l'appréciation des offres techniques des critères ci-après :

- La qualification et l'expérience du personnel clé ;
- Les moyens matériels affectés au projet ;
- Lemémoire technique précisant l'organisation générale de l'entreprise, les moyens à mettre en œuvre et la méthodologie de réalisation des prestations principales (travaux de mise en œuvre des dalots-cadre en béton armé avec pose de ponts provisoires). Le détail des critères de notation est indiqué au niveau de l'article 12 du Règlement de consultation. Les offres des concurrents ayant satisfait aux conditions prévues ci-avant seront évaluées sur le plan financier sur la base du prix proposé.

Les entreprises originaires de n'importe quel pays du monde peuvent soumissionner au présent appel d'offres.

Maître d'Ouvrage : Directeur du Pôle Infrastructure et Circulation de l'ONCF. Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics à l'adresse www.marches-publics.gov.ma et du site Web de l'ONCF à l'adresse www.oncf.ma, suivant les conditions précisées dans

l'article « INTRODUCTION DE MODIFICATIONS » du règlement de consultation.

l'article « INTRODUCTION DE MODIFICATIONS » du règlement de consultation.

- Le montant du cautionnement provisoire est fixé à la somme de (786 845,00) DH.
- L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de (52 456 308,00) DH TTC.

Le dépôt et le retrait des plis et des offres des concurrents s'effectuent pour le présent appel d'offres, obligatoirement, par voie électronique, via le portail des marchés publics, dans les conditions fixées par l'arrêté n°1982-21 du 9 jomada 1 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Les plis déposés, transmis ou reçus sous format papier ou postérieurement au jour et à l'heure fixés ci-dessus ne sont pas admis. Il est prévu une visite des lieux le 30 Mai 2023 à 10h.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 3 et 4 du règlement de consultation.

Les concurrents doivent :

- Fournir une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification des entreprises BTP valide, délivré par le Ministère de l'Équipement et de l'Eau ;
- Secteur : D (Construction d'ouvrages d'art) - Qualification : D9 (Travaux de réparation et de confortement de structures des ouvrages d'art exceptionnels) - Classe : 1 ;
- Secteur : D (Construction d'ouvrage d'art) - Qualification : D5 (Ouvrages d'art exceptionnels en milieu marin ou fluvial à haut débit) - Classe : 1 ;
- Désigner un bureau d'études ayant le certificat d'agrément D5, délivré par le ministère de l'Équipement et de l'Eau, qui sera engagé par l'entreprise pour la réalisation des études complémentaires. (Joindre le certificat légalisé).

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation. L'ouverture des offres se fera en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y participer.

N° 3298/PA

OFFICE NATIONAL DES CHEMINS DE FER POLE FINANCES, ACHATS ET JURIDIQUE DIRECTION ACHATS AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°15733/PIC

SEANCE PUBLIQUE Le 14 Juin 2023 à 09 heures (Heure locale), il sera procédé, dans les bureaux de l'Institut de Formation & Développement des Compétences de l'ONCF sis rue Mohamed TRIKI AGDAL RABAT à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour la réalisation des :

Travaux de réalisation des ouvrages hydrauliques sur le parcours de la DRIC Sud.

Les offres reçues après la date suscitée seront retournées sans avoir été ouvertes.

L'Office National des Chemins de Fer du Maroc a sollicité un Prêt de la Banque Européenne d'Investissement (BEI), en vue de financer le coût du projet susvisé.

Le Délai Global d'Exécution est fixé à trente (30) mois à compter de la date de notification au Titulaire de l'Ordre de Service Prescrivant le commencement de l'exécution du Marché. Les critères utilisés pour l'évaluation des offres :

- Les critères d'admissibilité des concurrents sont basés sur l'appréciation des éléments et documents contenus dans les dossiers administratifs et techniques ;
- Il sera tenu compte lors de l'appréciation des offres techniques des critères ci-après :

- La qualification et l'expérience du personnel clé ;
- Les moyens matériels affectés au projet ;
- Lemémoire technique précisant l'organisation générale de l'entreprise, les moyens à mettre en œuvre et la méthodologie de réalisation des prestations principales (travaux de mise en œuvre des dalots-cadre en béton armé avec pose de ponts provisoires). Le détail des critères de notation est indiqué au niveau de l'article 12 du Règlement de consultation. Les offres des concurrents ayant satisfait aux conditions prévues ci-avant seront évaluées sur le plan financier sur la base du prix proposé.

Les entreprises originaires de n'importe quel pays du monde peuvent soumissionner au présent appel d'offres.

Maître d'Ouvrage : Directeur du Pôle Infrastructure et Circulation de l'ONCF. Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics à l'adresse www.marches-publics.gov.ma et du site Web de l'ONCF à l'adresse www.oncf.ma, suivant les conditions précisées dans

l'article « INTRODUCTION DE MODIFICATIONS » du règlement de consultation.

l'article « INTRODUCTION DE MODIFICATIONS » du règlement de consultation.

- Le montant du cautionnement provisoire est fixé à la somme de (786 845,00) DH.
- L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de (50 400 000,00) DH TTC.

Le dépôt et le retrait des plis et des offres des concurrents s'effectuent pour le présent appel d'offres, obligatoirement, par voie électronique, via le portail des marchés publics, dans les conditions fixées par l'arrêté n°1982-21 du 9 jomada 1 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Les plis déposés, transmis ou reçus sous format papier ou postérieurement au jour et à l'heure fixés ci-dessus ne sont pas admis. Il est prévu une visite des lieux :

- Le 30/05/2023 à la Gare d'AZZEMOUR
- Le 31/05/2023 à la Gare de SIDI EL AIDI
- Le 01/06/2023 à la Gare de YOUSOUFIA

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation. L'ouverture des offres se fera en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y participer.

N° 3299/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE SETTAT
COMMUNE DE SETTAT

DIR. D'AJUSTEMENT

CADRE DU PROGRAMME PREVISIONNEL COMPLEMENTAIRE N°04/2023

Maître d'ouvrage : Commune de Settat
Année Budgétaire : 2023

TRAVAUX

| TYPE DES TRAVAUX | OBJET DES TRAVAUX | LIEU D'EXECUT* | MODE DE PASSAT* | PERIODE PREVUE POUR LE LANCEMENT | COORDONNEES DU SERVICE CONCERNE | MARCHE RESERVES PME +CP+UC+AE |
|-------------------------------------|---|--|-----------------|----------------------------------|---------------------------------|-------------------------------|
| POTEAUX ET CABLAGE | Renouvellement et renforcement des réseaux d'éclairage public | Divers sites de la ville de Settat | A.O.D | De 25/04/2023 Au 25/10/2023 | D.A.T.U | |
| Poste MT-BT poste de Transformation | Création de nouveau réseau électrique | Marché de Gou | A.O.D | De 25/04/2023 Au 25/10/2023 | D.A.T.U | |
| entretien | Entretien du Poste MT-BT poste de Transformation | Poste MT-BT acquis par la commune de Settat | A.O.D | De 25/04/2023 Au 25/10/2023 | D.A.T.U | |
| renouvellement | Renouvellement de la Signalisation tricolore (feu rouge) (2ème tranche) | Carrefour et rond point de la ville | A.O.D | De 25/04/2023 Au 25/10/2023 | D.A.T.U | X |
| renouvellement | Renouvellement des Armoires électrique et électronique | Armoire d'éclairage public et de signalisation | A.O.D | De 25/04/2023 Au 25/10/2023 | D.A.T.U | |
| POTEAUX ET CABLAGE | Entretien de réseau d'éclairage public et changement des poteaux et armoires accidentés | Divers sites de la ville de Settat | A.O.D | De 25/04/2023 Au 25/10/2023 | D.A.T.U | |

FOURNITURE

| TYPE DES FOURNITURES | OBJET DES FOURNITURES | LIEU D'EXECUT* | MODE DE PASSAT* | PERIODE PREVUE POUR LE LANCEMENT | COORDONNEES DU SERVICE CONCERNE | MARCHE RESERVES PME +CP+UC+AE |
|--|--|--|-----------------|----------------------------------|---------------------------------|-------------------------------|
| Matériels électriques et électroniques | Entretien de réseau d'éclairage public et luminaires | Divers quartiers de la ville de Settat | A.O.D | De 25/04/2023 Au 25/10/2023 | D.A.T.U | |

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MIDELT
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT SUR
OFFRES DE PRIX
SEANCE PUBLIQUE
N° 03/PDR/2023

Le 06/06/2023 à 10H du matin il sera procédé au siège de la Province de Midelet à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour :

ACHAT DES EQUIPEMENTS MEDICAUX TECHNIQUES POUR LES DISPENSAIRES RURAUX (AGUERCI ET AIT BOUALI) RELEVANT DE LA DELEGATION DE SANTE A LA PROVINCE MIDELET.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des Marchés à la Division du Budget et des Marchés au Secrétariat Général de la Province de Midelet. Il peut être également téléchargé à partir du portail des Marchés de l'Etat <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'Art. 19 du Décret n° 2-12-349 précité.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : QUINZE MILLE DIRHAMS (15 000,00 DHS). L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à : (308 697,60 DHS) (Trois cent huit mille six cent quatre-vingt-dix-sept dirhams et soixante centimes).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Province de Midelet.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
 - Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit procéder à la soumission électronique via le portail des marchés publics.
 Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article 25 du décret 2-12-349 précité, sont énumérées à l'article 6 du règlement de consultation

N° 3301/PA

AVIS D'ENQUETE
PUBLIQUE

Suite à l'arrêté Gouvernatorial N°876 du 09 mai 2023, émanant de la Préfecture Tanger Assilah, il est annoncé au public qu'une enquête publique sera ouverte en date 29 mai 2023, pendant 15 jours, à la

Commune Sahel Chamali, Préfecture Tanger Assilah, Région de Tanger Tétouan Al Hoceima.

Cette enquête concerne l'étude d'impact sur l'environnement du projet de construction et d'exploitation d'une station de services et ses activités annexes. Ledit projet est demandé par Monsieur Ahmed MCHICHOU (CIN : K 276582).

Les documents légaux de l'ouverture de l'enquête publique sont déposés et consultables à la Commune de Sahel Chamali, Préfecture Tanger Assilah, Région de Tanger Tétouan Al Hoceima.

Cet avis d'enquête publique est fait selon les prescriptions du décret 2-04-564 du 5 Qalada 1429 (4 Novembre 2008) fixant les modalités d'organisation et de déroulement des enquêtes publiques relatives aux projets d'impact environnemental (publiés au B.O. N° 5684 du 20 Novembre 2008).

N° 3302/PA

ROYAUME DU MAROC
 Ministère de la Santé et de la protection sociale
 Région Souss Massa
 Délégation d'Agadir
 Ila Outanae
 Centre Hospitalier

Régional
D'AGADIR
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRES DE PRIX
N° 05/2023

(Séance publique)
 Le 08/06/2023 à 10 heures il sera procédé, dans la salle des réunions, du centre hospitalier régional d'Agadir à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix relatif :

- La collecte, l'enlèvement et le traitement des déchets médicaux et pharmaceutiques relevant du centre hospitalier régional d'Agadir.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés du Centre Hospitalier Régional d'Agadir, Route de Marrakech 80000 Agadir. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à la somme de 35 000,00 dirhams (Trente Cinq Mille Dirhams)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

-Montant minimum : 1 231 200,00 DHS TTC (Un Million Deux Cent Trente Et Un Mille Deux Cent Dirhams TTC)

-Montant maximum : 1 368 000,00 DHS TTC (Un Million Trois Cent Soixante Huit Mille Dirhams TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers de concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret N° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés du centre hospitalier régional d'Agadir ;

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

- Soit déposer par voie électronique au portail national des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Les échantillons et la documentation technique exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau des marchés du Centre Hospitalier Régional d'Agadir avant le 07/06/2023 à 10h00.

Il est prévu une visite des

lieux le : 25/05/2023 à 10h au Centre Hospitalier Régional d'Agadir. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 3303/PA

ROYAUME DU MAROC



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE LA PÊCHE MARITIME
DU DÉVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORÊTS
DIRECTION RÉGIONALE DE L'AGRICULTURE DE BENI MELLAL-KHENIFRA
DIRECTION PROVINCIALE DE L'AGRICULTURE DE BENI-MELLAL

PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES MARCHÉS (DPA DE BENI MELLAL)
ANNÉE BUDGÉTAIRE 2023

Maître d'ouvrage : Directeur Provincial de l'Agriculture de Béni-Mellal

Année budgétaire: 2023

Le programme prévisionnel des marchés que le maître d'ouvrage le Directeur Provincial de l'Agriculture de Béni-Mellal envisage de lancer pour l'année budgétaire 2023 dans le cadre du PDMA est le suivant :

Travaux

| Objet de travaux | Nature de travaux | Lieu d'exécution | Mode de passation | Période prévue pour le lancement | Coordonnées du service concerné | Marchés réservés à la PME |
|---|-------------------|------------------|-------------------|----------------------------------|---------------------------------|---------------------------|
| Travaux d'aménagement des pistes rurales prévues dans le cadre du projet de développement rural des montagnes de l'Atlas (PDMA) de Beni Mellal, piste reliant AOUJAL au site touristique des greniers sur 700 m, Commune territoriale de Boutferda, Province de Beni Mellal | PMV | BOUTFERDA | AOO | | SAHA | NON |
| Travaux d'aménagement des pistes rurales prévues dans le cadre du projet de développement rural des montagnes de l'Atlas (PDMA) de Beni Mellal, Extension de la piste la RJ17 et le périmètre AIT MOUCH sur 2 Km, Commune territoriale de Tizi N'isly, Province de Beni Mellal | Pistes | BOUTFERDA | AOO | MARS | SAHA | NON |
| Travaux d'équipement des points d'eau (quatre forages) dans le cadre du Projet de Développement Rural des Montagnes de l'Atlas (PDMA) de Beni Mellal au niveau des communes territoriales de Noour et Aghbala Province de Beni Mellal. | PMV | NAOURAGHS ALA | AOO | JUIN | SAHA | NON |
| Travaux de création des points d'eau.Création de Deux citernes enterrées et abreuvoirs à la commune territoriale de Boutferda, dans le cadre du projet de développement rural des montagnes de l'Atlas (PDMA), province de Beni Mellal | PMV | BOUTFERDA | AOO | AVRIL | SAHA | NON |
| Travaux de création des points d'eau.Création de Deux citernes enterrées et abreuvoirs à la commune territoriale de Boutferda, dans le cadre du projet de développement rural des montagnes de l'Atlas (PDMA), province de Beni Mellal | PMV | BOUTFERDA | AOO | AVRIL | SAHA | NON |
| Travaux de création des points d'eau.Création de Deux citernes enterrées et abreuvoirs à la commune territoriale de Boutferda, dans le cadre du projet de développement rural des montagnes de l'Atlas (PDMA), province de Beni Mellal | PMV | BOUTFERDA | AOO | AVRIL | SAHA | NON |
| Travaux de création des points d'eau.Création de Deux citernes enterrées et abreuvoirs à la commune territoriale de Tizi N'isly, dans le cadre du projet de développement rural des montagnes de l'Atlas (PDMA), province de Beni Mellal | PMV | TIZI N'ISLY | AOO | AVRIL | SAHA | NON |
| Travaux de construction d'un centre d'effleurage à la commune territoriale de Boutferda dans le cadre du projet de développement rural des montagnes de l'Atlas (PDMA), province de Beni Mellal | Construction | BOUTFERDA | AOO | AVRIL | SAHA | NON |
| Réalisation des travaux d'aménagements hydro-agricoles de petite et moyenne hydraulique sur 3,5 Km prévus dans le cadre du Projet de Développement Rural des Montagnes de l'Atlas (PDMA) de Beni Mellal.Périmètres de la commune Territoriale d'Aghbala, Province de Beni Mellal. | PMV | AGHBALA | AOO | MAI | SAHA | NON |

N° 3300/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION
DE L'ORIENTAL
REGION
DE L'ORIENTAL
DIRECTION GENERALE
DES SERVICES
DIRECTION
DES AFFAIRES
ADMINISTRATIVES ET
JURIDIQUES
DIVISION DU BUDGET,
DES FINANCES ET
D'EQUIPEMENTS
SERVICE DES
COMMANDES ET DES
MARCHES
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° : 19/2023/BRO

Le 02/06/2023 à partir de 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Région de l'Oriental à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N°20/2023/BRO : ETUDE DE CONSTRUCTION DES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT SUR LES PISTES RURALES OUVERTES PAR LE PARC REGIONAL DES ENGIN DU CONSEIL DE LA REGION DE L'ORIENTAL AU NIVEAU DE LA PREFECTURE D'OUIDJA-ANGAD ET DE LA PROVINCE DE BERKANE

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics. www.marchespublics.gov.ma

La caution provisoire :36000,00 (trente six mille dirhams)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 2376000,00TTC (deux million trois cent soixante seize mille dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 28, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 20-03-2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent :
• Déposer par voie électronique, via le portail des marchés public.

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de Consultation.

Dossier Technique comprenant :
1. Pour les concurrents installés au Maroc, doit fournir une Copie certifiée conforme à l'original l'Agrement ; L'agrement comprenant les domaines suivants D4 et D5

Pour les concurrents non installés au Maroc :
Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N° 3305/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION
DE L'ORIENTAL
REGION
DE L'ORIENTAL
DIRECTION GENERALE
DES SERVICES
DIRECTION
DES AFFAIRES
ADMINISTRATIVES ET
JURIDIQUES
DIVISION DU BUDGET,
DES FINANCES ET
D'EQUIPEMENTS
SERVICE DES
COMMANDES ET DES
MARCHES
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° : 21/2023/BRO

DES AFFAIRES
ADMINISTRATIVES ET
JURIDIQUES
DIVISION DU BUDGET,
DES FINANCES ET
D'EQUIPEMENTS
SERVICE DES
COMMANDES ET DES
MARCHES
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° : 20/2023/BRO

Le 02/06/2023 à partir de 11 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Région de l'Oriental à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N°20/2023/BRO : ETUDE DE CONSTRUCTION DES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT SUR LES PISTES RURALES OUVERTES PAR LE PARC REGIONAL DES ENGIN DU CONSEIL DE LA REGION DE L'ORIENTAL AU NIVEAU DES PROVINCES DE NADOR ET DRIOUCH

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics. www.marchespublics.gov.ma

La caution provisoire :45000,00 DH (quarante cinq mille dirhams)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 2970000,00TTC (deux million neuf cent soixante dix mille dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 28, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 20-03-2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent :
• Déposer par voie électronique, via le portail des marchés public.

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de Consultation.

Dossier Technique comprenant :
1. Pour les concurrents installés au Maroc, doit fournir une Copie certifiée conforme à l'original l'Agrement ; L'agrement comprenant les domaines suivants D4 et D5

Pour les concurrents non installés au Maroc :
Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N° 3306/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION
DE L'ORIENTAL
REGION
DE L'ORIENTAL
DIRECTION GENERALE
DES SERVICES
DIRECTION
DES AFFAIRES
ADMINISTRATIVES ET
JURIDIQUES
DIVISION DU BUDGET,
DES FINANCES ET
D'EQUIPEMENTS
SERVICE DES
COMMANDES ET DES
MARCHES
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° : 21/2023/BRO

Le 05/06/2023 à partir de 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Région de l'Oriental à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N°21/2023/BRO : ETUDE DE CONSTRUCTION DES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT SUR LES PISTES RURALES OUVERTES PAR LE PARC REGIONAL DES ENGIN DU CONSEIL DE LA REGION DE L'ORIENTAL AU NIVEAU DES PROVINCES DE FIGUIG ET DE JERADA

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics. www.marchespublics.gov.ma

La caution provisoire : 58000,00 DH (Cinquante huit mille dirhams)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 3841200,00TTC (trois million huit cent quarante et un mille deux cent dix-huit mille dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 28, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 20-03-2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent :
• Déposer par voie électronique, via le portail des marchés public.

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de Consultation.

Dossier Technique comprenant :
1. Pour les concurrents installés au Maroc, doit fournir une Copie certifiée conforme à l'original l'Agrement ; L'agrement comprenant les domaines suivants D4 et D5

Pour les concurrents non installés au Maroc :
Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N° 3307/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'EDUCATION
NATIONALE,
DU PRESCOLAIRE
ET DU SPORT
ACADEMIE REGIONALE
D'EDUCATION
& DE FORMATION
MARRAKECH SAFI
DIRECTION
PROVINCIALE
AL HAOUZ
AVIS DE
CONSULTATION
ARCHITECTURALE
N° 01/CA/2023

Le 05/06/2023 à 10h00, il sera procédé, au siège de la Direction Provinciale Al Haouz-TAHANAOUT, à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale pour l'exécution des Prestations architecturales relatives au projet de Construction de 16 clôtures et 29 blocs sanitaires aux établissements scolaires relevant de la Direction Provinciale AL HAOUZ.

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré au bureau des marchés au sein de la Direction Provinciale AL HAOUZ - TAHANAOUT, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de : 2 385 000,00 Dhs (Deux millions trois cent quatre-vingt-cinq mille Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du décret n° 2-12-349 du 8 jomada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :
- soit les déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau précité ;

- soit les remettre au président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 7 et 8 du règlement de la consultation architecturale.

N° 3308/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'EDUCATION
NATIONALE,
DU PRESCOLAIRE
ET DU SPORT

ACADEMIE
REGIONALE
D'EDUCATION
& DE FORMATION
MARRAKECH SAFI
DIRECTION
PROVINCIALE
AL HAOUZ
AVIS D'APPELS
D'OFFRES OUVERTS
N° 03/INV/2023 et
04/INV/2023

Le 05/06/2023, il sera procédé, au siège de la Direction Provinciale AL Haouz-TAHANAOUT à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix suivants:

• L'AOO N° 03/INV/2023 à pour objet Etude technique et suivi des travaux de construction de 16 clôtures et 29 blocs sanitaires aux établissements scolaires relevant de la Direction Provinciale AL HAOUZ, programmé à 11h00 ;

• L'AOO N° 04/INV/2023 à pour objet Essais de laboratoire pour travaux de construction de 16 clôtures et 29 blocs sanitaires aux établissements scolaires relevant de la Direction Provinciale AL HAOUZ, programmé à 12h00.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés au sein de la Direction provinciale AL HAOUZ- TAHANAOUT. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à : Néant
L'estimation des coûts des prestations établit par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

• 55 200,00 DHS TTC (Cinquante-cinq mille deux cents Dirhams TTC) pour L'AOO N° 03/INV/2023 ;
• 158 040,00 DHS TTC (Cent cinquante-huit mille quarante Dirhams TTC) pour L'AOO N° 04/INV/2023 ;

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 jomada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Direction provinciale AL HAOUZ.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit déposé électroniquement via le portail de marchés publics : www.marchespublics.gov.ma, conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 1982-21 du 14 décembre 2021 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de la consultation, pour chaque appel d'offre ouvert.

N° 3309/PA

Royaume du Maroc



Ministère de l'Éducation Nationale du préscolaire et des sports
Académie Régionale d'Éducation et de Formation Région Marrakech SAFI
Direction provinciale de Marrakech

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 14/EXP/2023

Le 05 juin 2023 à 10h, il sera procédé à la salle de réunion au siège de la Direction Provinciale de Marrakech à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix suivant :
LA PRESTATION DE RESTAURATION AU PROFIT DE LA CANTINE DE L'ÉCOLE COMMUNAUTAIRE LOUDAYA A LA COMMUNE TERRITORIALE LOUDAYA ET LA CANTINE DE L'ÉCOLE COMMUNAUTAIRE OULED DLIM A LA COMMUNE TERRITORIALE OULED DLIM.

Le cautionnement provisoire et les estimations sont fixés comme suit:

| Cautionnement provisoire | L'estimation des Coûts des Prestations (Dhs TTC) | |
|-------------------------------------|---|--|
| | minimale | maximale |
| 20 000,00 Dhs (Vingt Mille dirhams) | 912 384,00 Dhs (Neuf cent douze mille trois cent quatre vingt quatre dirhams) | 1 368 576,00 Dhs (Un million trois cent soixante huit mille cinq cent soixante sept dirhams) |

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau des appels d'offres relevant du service des affaires administratives et financières de la direction provinciale de Marrakech, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers de concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 28, 31 et 148 du décret N° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la direction régionale ;

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n°1982-21 du 9 jomada I 1440 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics et des garanties pécuniaires, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 3304/PA

En kiosque ou sur le web

Votre soutien, Notre avenir

La presse
marocaine aux
premiers rangs
sur tous les
fronts

© Myriem Hammich

L'information par les professionnels:
rempart contre l'infoc

Commission de l'entreprise de presse et de la mise à niveau du secteur



Sport

Ligue des champions

City accroche le Real au Bernabeu La qualification se jouera à l'Etihad Stadium



Dos à dos: Manchester City a accroché le Real Madrid 1-1 mardi au Santiago-Bernabéu en demi-finale aller de Ligue des champions, et devra désormais battre les champions d'Europe en titre le 17 mai à l'Etihad Stadium pour espérer valider son ticket pour la finale.

Vinicius a ouvert la marque à la 36e minute d'une puissante frappe du droit décochée depuis l'entrée de la surface après un

contre éclair amorcé par Eduardo Camavinga, qui a laissé Bernardo Silva derrière lui, mais Kevin de Bruyne, discret jusqu'alors, lui a répondu à la 67e, d'un superbe but similaire du droit qui a éteint le Bernabéu.

Alors qu'on attendait le "cyborg" norvégien de 22 ans Erling Haaland, c'est un autre prodige du même âge qui s'est illustré. Le Brésilien Vinicius, unique buteur de la finale de l'édition passée remportée par le

Real au stade de France (1-0 contre Liverpool), a poursuivi son excellente saison avec un nouveau but mémorable.

A l'inverse, Haaland, longtemps convoité par la "Maison blanche" avant son départ pour l'Angleterre l'été dernier, a découvert le stade Santiago-Bernabéu et fait l'expérience de son irrationnel effet dévastateur sur les équipes rivales les grands soirs de Ligue des champions.

"Le Roi et sa coupe", affi-

chait le tifo déployé par le virage nord avant le coup d'envoi, avec une "Coupe aux grandes oreilles" gravée du chiffre 14, en référence au record de sacres européens du Real.

Et le colosse de City, tout puissant soit-il, a été presque transparent mardi soir, fatigué par l'impact physique imposé par David Alaba, Antonio Rüdiger, Eduardo Camavinga et Dani Carvajal, et découragé par Thibaut Courtois.

"(David) Alaba et (Antonio) Rüdiger étaient tellement serrés sur Erling (Haaland), que ce n'était pas facile du tout de trouver les espaces", a tiqué Pep Guardiola après le match. "Au-delà de Haaland, on a essayé de contrôler De Bruyne, Gundogan, tous les joueurs entre les lignes. Et là, le travail de Kroos et de Modric a été fabuleux. Et Rüdiger a fait un match fantastique", a abondé Carlo Ancelotti.

En première période, la "Maison blanche", acculée dans son camp, a fait le dos rond. Et l'a bien fait. Avant le but de "Vini", les Merengues avaient subi six frappes des Citizens, dont quatre cadrées. Mais la frappe de Rodri (14e) ou les deux tentatives molassonnées d'Erling Haaland (15e, 16e) ont toutes été contrées par un gardien belge des grands soirs.

"On a su souffrir, tenir bon.

Après notre but, on a augmenté la pression et on s'est amélioré avec le ballon... Mais tout reste ouvert", a résumé le vétéran Luka Modric au coup de sifflet final.

Courtois a multiplié les interventions décisives, à l'image de cet arrêt de la main droite sur Kevin de Bruyne (52e), mais n'a rien pu faire sur la superbe frappe de son compatriote à la 67e, alors que Manchester City semblait plus proche du 2-0 que de l'égalisation.

Car jusque-là, le plan du sorcier Carlo Ancelotti avait parfaitement fonctionné. "C'est normal que City ait eu la possession, on savait que l'on ne devait pas paniquer si cela devait arriver. On sort avec de bonnes sensations pour le match retour", a rassuré Ancelotti.

Avec 190 matches, le technicien italien a d'ailleurs égalé Alex Ferguson comme l'entraîneur ayant dirigé le plus de rencontres de Ligue des champions dans l'histoire, mardi.

Mais malgré une tête de Karim Benzema à angle fermé sauvée par Ederson (78e), une frappe de son compatriote Aurélien Tchouaméni à la 90e, et les harangues répétées de Vinicius devant le virage nord du Bernabéu (63.437 spectateurs), le Real devra assaillir la forteresse de l'Etihad Stadium au retour, pour

Carlo Ancelotti, entraîneur du Real Madrid

L'important, c'était de bien contrôler les espaces entre les lignes



"On sort avec de bonnes sensations pour le match retour. C'est normal que City ait eu la possession, on savait que l'on ne devait pas paniquer si cela devait arriver. L'import-

tant, c'était de bien contrôler les espaces entre les lignes, parce qu'ils peuvent monter très vite. Après notre but, on a très bien joué, on a pratiqué du beau football en créant des choses, en contrôlant... J'espère que l'on pourra répéter cela au retour. Mais au-delà de Haaland, on a essayé de contrôler De Bruyne, Gundogan, tous les joueurs entre les lignes. Et là, le travail de Kroos et de Modric a été fabuleux. Les vétérans, ce sont les métronomes des matches comme celui-là. Ce sont eux, avec Benzema, qui gèrent le temps. Ils sont très importants dans ce genre de matches pour convaincre les jeunes que l'on peut s'en sortir. Rüdiger a fait un match fantastique aussi, il faut le souligner, mais aussi comme toute l'équipe en défense.

Et Camavinga, en deuxième période, on lui a dit de jouer davantage vers l'intérieur avec le ballon, et de laisser Vinicius sur l'aile. Mais Eduardo est une garantie, où qu'il joue. Il progresse énormément. Pour le retour, on devra être plus patients dans nos sorties de balles. Les passes que l'on a trouvées en deuxième période, on aurait pu les trouver dans les vingt premières minutes aussi".

Pep Guardiola, entraîneur de Manchester City

On essaiera d'ajuster certains détails au retour

"Je veux féliciter l'équipe, parce que ce n'était pas un scénario facile contre cette équipe. Par leur histoire, les qualités qu'ils ont... On a très bien commencé le match, mais on a souffert d'une finition intelligente de Vinicius. Ensuite, on a réussi à égaliser alors qu'ils étaient dans un meilleur moment. Mais on rentre à Manchester pour jouer une finale au match retour. En face, c'était le Real, cela ne nous a pas vraiment surpris. On a très bien défendu notre cage de manière générale, on était présent. Maintenant, c'est comme un play-off. On sait exactement ce dont ils sont capables. Peut-être qu'ils feront des ajustements, peut-être pas. On devra essayer d'attaquer mieux, mais (David) Alaba et (Antonio) Rüdiger étaient tellement serrés sur Erling (Haaland), que ce n'était pas facile du tout de trouver les espaces. On essaiera d'ajuster certains détails au retour, pour être plus fluide,



et jouer avec un peu plus de rythme. On jouera à la maison, et on sait qu'on se sent plus à l'aise devant notre public. C'est important, car l'équipe qui l'emportera ira en finale".

Coup d'envoi aujourd'hui en Arabie Saoudite de la Coupe arabe de beach soccer

Epreuve libanaise d'entrée pour l'EN



La 4^{ème} édition de la Coupe arabe de beach soccer, organisée par l'Union des associations arabes de football (UAF) et la Fédération Saoudienne de la discipline, aura lieu à Djeddah du 11 au 20 mai, avec la participation de 12 sélections, dont le Maroc.

Le comité d'organisation devait se réunir, mercredi, pour prendre connaissance des derniers préparatifs de tous les comités auxiliaires, avant de tenir

une réunion technique préparatoire avec les représentants des sélections nationales. S'ensuit une conférence de presse des entraîneurs pour mettre en lumière les derniers préparatifs pour ce tournoi.

Les résultats du tirage au sort ont donné lieu à trois groupes. Chaque groupe comprend quatre équipes.

La sélection marocaine a été versée dans le premier groupe, avec l'Arabie saoudite, la Mauri-

tanie et le Liban. D'ailleurs, la sélection libanaise sera le premier adversaire de l'EN, match prévu ce jeudi. Le deuxième groupe comprend, lui, Oman, la Palestine, le Kirghizistan et l'Égypte. Le troisième groupe est composé des Émirats arabes unis, de la Libye, du Koweït et des Comores.

Les trois premières éditions de la Coupe ont été remportées par l'Égypte (2) et l'Arabie Saoudite (1).

Championnat d'Afrique des clubs vainqueurs de coupes de handball

Widad Smara vainqueur après le retrait de la JSK du Congo

Le club marocain de handball Widad Smara a été déclaré vainqueur, mardi, après le retrait de la JSK du Congo d'un match du groupe A pour le compte de la première journée du Championnat d'Afrique des clubs vainqueurs de coupes, organisé du 9 au 18 mai au Caire.

Dans le groupe B (Hommes), l'équipe du Raja Agadir a été battue par le Sporting égyptien sur le score de 25 à 33.

Dans le reste des matchs prévus lors de la première journée de cette compétition africaine, l'équipe ivoirienne du Red Star a gagné après le retrait du club camerounais de Vans, tandis que la compétition s'est poursuivie ce soir avec le match d'Al-Ahly contre l'Éthiopien Kirkos.

Chez les dames, Ittihad Nouasser, versé dans le groupe B, s'est incliné face à l'équipe ivoirienne Habitat (22-29).

Toujours dans ce groupe, Al-Ahly a battu les Congolaises d'Otoho sur un score de 30 à 26, tandis que l'Angolais Petro Atlético a battu le Sporting égyptien sur un score de 26 à 20. Quant au groupe A, le DGSP congolais a battu le tunisien Moknin sur le score de 30-28.

Le tirage au sort avait placé Widad Smara dans le groupe A, aux côtés des Ivoiriens de Red Star, des Camerounais de Fanz, des Congolais JSK et du Zamalek d'Égypte.

Pour sa part, le Raja Agadir évolue dans le groupe B avec Al Ahly d'Égypte, Sporting club d'Égypte, FAP du Cameroun et Kirkos d'Éthiopie.

Chez les dames, le CS Nouasser a été versé dans le groupe A, avec Petro Atlético, DGSP du Congo, Sporting club d'Égypte et FC Moknine de Tunisie.



Stage de l'équipe nationale de cyclisme en Turquie

La Fédération royale marocaine de cyclisme (FRMC) organise, du 9 au 21 mai dans la province de Sakarya en Turquie, un stage de préparation au profit d'un groupe de l'équipe nationale, en perspective des prochaines compétitions.

Selon un communiqué de la Fédération, ce rassemblement d'entraînement, notamment pour le Tour de Sakarya, vise à préparer les membres de l'équipe nationale pour les prochaines compétitions sportives, en particulier la 11^{ème} édition du Challenge international SAR le Prince Héritier Moulay El Hassan, qui se tiendra les 26, 27 et 28 mai, le Tour du Cameroun, début juin prochain, ainsi que les Jeux de la francophonie, qui auront lieu du 28 juillet au 6 août prochain en République démocratique du Congo.

Il s'agit également de veiller à "l'élargissement de la base des équipes nationales, en vue de garantir une présence forte du cyclisme marocain, à travers la participation des meilleurs éléments dans toutes les compétitions continentales et internationales".

Les cadres nationaux, Abdelati Saadoun et Mouhcine Lahsaini, ont tenu, lundi au siège de la Fédération à Casablanca, une réunion avec les membres de l'équipe nationale participant au stage de Turquie, pour expliquer l'objectif de ce rassemblement et apporter des orientations aux cyclistes, à la lumière de la participation remarquable de l'équipe nationale lors de la 18^{ème} édition du Tour international du Bénin, remporté par le jeune coureur cycliste marocain, Achraf Ed-Doghmy. La formation marocaine s'est également adjugé la première place du classement général par équipe de ce Tour.

Le stage de Turquie s'inscrit dans le cadre du contrat d'objectifs signé avec le ministère de l'Éducation nationale, du préscolaire et des sports et le Comité national olympique marocain, qui concernent en particulier la qualification du cyclisme marocain pour les Jeux olympiques d'été de Paris 2024.

Les membres bénéficiant de ce stage d'entraînement sont Nasreddine Maatouki, Oussama Khafi, Lhassan Saber, Mohamed Najib Sanbouli, Anwar Rahmo, Mohamed Saoud et Chaker Baballah, dirigés par l'entraîneur national et ancien champion cycliste Mouhcine Lahsaini, avec l'assistance du mécanicien Hassan El Haddadi et le masseur Younes Ait Abla.

800 participants à la 2^{ème} édition de Tamuda Bay Eco Triathlon

La 2^{ème} édition du Tamuda Bay Eco Triathlon, prévue du 12 au 14 mai courant à Mdiq, connaîtra la participation de 800 triathlètes (marocains et étrangers), en plus de personnes en situation de handicap, ont indiqué jeudi les organisateurs de cet événement sportif international.

Lors d'une conférence de presse, tenue à Rabat pour présenter cette manifestation sportive, les organisateurs ont relevé que les participants qui représentent 32 pays des quatre coins du monde, prendront part à trois épreuves lors de cette édition.

La 1^{ère} épreuve, ont-ils précisé, qui aura lieu sur une distance de 80 km et comprendra la natation, la course à pied et le vélo, sera réservée à l'élite.

La 2^{ème} épreuve est une compétition de sprint, tandis que la 3^{ème} est un "Jbala Tri", un cross Triathlon 100% nature, qui permet de savourer des paysages magnifiques entre lac, montagne et plage.

Le directeur de cette édition, Othman Benhalima, a indiqué que

le Tamuda Bay Eco Triathlon-2023 connaît une hausse du nombre des femmes participantes, qui atteint 30% du total des participants, en hausse de 5% par rapport à la précédente édition, notant que l'objectif du comité d'organisation est de parvenir une participation féminine à hauteur de 50%.

Il a ajouté que le comité d'organisation a donné cette année l'occasion à 200 enfants de prendre part à ce grand Triathlon écologique, aux côtés de leurs familles, afin de les encourager à la pratique sportive en général, et de préparer la relève dans cette discipline sportive, dans l'espoir d'avoir une nouvelle génération de champions sportifs de Triathlon.

Selon le directeur de cette édition, les organisateurs ont veillé à ce que des jeunes de la région du Nord puissent prendre part à tous les aspects organisationnels du Tamuda Bay Eco Triathlon et accompagner les participants tout au long de la compétition, et ce après avoir bénéficié de sessions de formation.

Ils accordent également un intérêt particulier aux produits du ter-

roir de la région, à travers des stands réservés aux coopératives agricoles et artisanales locales pour exposer leurs produits et les promouvoir auprès des visiteurs et des participants, outre l'organisation de soirées visant à favoriser les échanges entre les visiteurs et les participants des différents pays.

Il s'agit aussi de mettre en avant le caractère écologique et durable de ce Triathlon en se focalisant sur dix axes: La charte écologique, les matériels biodégradables, les panneaux en bois recyclés, les déchets de courses recyclés, l'encouragement de la pratique du sport, la prise en charge des athlètes en situation de précarité, la distribution d'équipements sportifs aux jeunes locaux, l'exposition des produits locaux, l'emploi des locaux et les fournisseurs locaux.

Par ailleurs, un guide écologique a été distribué aux participants pour les sensibiliser à préserver l'environnement tout au long de la compétition, à adopter des gestes éco-responsables et à utiliser des matériaux recyclables.

Au Brésil, une ville d'Amazonie trouée de cratères géants

À quelques mètres d'un précipice, Deusimar Batista fait sécher ses vêtements au soleil. Autour de son jardin, dans une ville d'Amazonie brésilienne, il ne reste plus rien: la maison voisine a été engloutie dans un immense cratère en contrebas et sa rue est méconnaissable.

"Avant, il faisait bon vivre ici, des voitures et des vélos passaient devant chez moi. Maintenant, il n'y a plus qu'à constater les dégâts", dit à l'AFP cette femme de 54 ans, désignant les débris amoncelés au fond du cratère aux pentes recouvertes d'une épaisse végétation.

Buritucupu, une bourgade de 70.000 habitants de l'Etat pauvre du Maranhao (nord-est), pourrait être rayée de la carte d'ici 30 à 40 ans, selon les experts.

L'apparition de ces cratères géants, qui peuvent atteindre 70 mètres de profondeur, est un phénomène rare dû à une érosion exceptionnelle, dont l'ampleur est liée notamment à l'urbanisation sauvage et à l'augmentation de la déforestation ces dernières années.

Il y en a 26 à Buritucupu, connus sous le nom de "voçorocas", terme qui signifie "terre déchirée" en langue indigène tupi-guarani.

Vus du ciel, ils ressemblent à des canyons qui rognent peu à peu la ville. L'érosion débute par de simples fissures dans le sol, qui se creusent au fil du temps.

La mairie a décrété l'état de "calamité publique" le 26 avril dernier, et espère obtenir des fonds du Maranhao et du gouvernement fédéral pour débiter prochainement des travaux de contention.

Depuis la formation du premier cratère, il y a une vingtaine d'années, sept personnes sont mortes en tombant dans des précipices et une cinquantaine de maisons ont été englouties. Environ 300 autres sont menacées, selon la mairie de cette commune qui a connu une forte expansion urbaine à partir des années 70.

À chaque fois qu'il pleut, les cratères se creusent un peu plus, de quoi faire frémir Deusimar Batista à la moindre averse.

"Je ne dors pas la nuit quand il pleut, car ma maison pourrait être emportée à tout moment", dit cette femme noire aux traits creusés, qui confectionne des pièces d'artisanat en crochet.

"J'ai peur de mourir si je m'en dors", confie-t-elle.

L'érosion des sols a des effets



beaucoup plus dévastateurs qu'ils l'étaient à Buritucupu, en raison d'une expansion urbaine "non planifiée, avec un système d'assainissement des eaux défectueux", explique Augusto Carvalho Campos, géographe de l'Université fédérale du Maranhao et auteur d'une étude sur les voçorocas.

Autre facteur aggravant: la déforestation effrénée due à l'exploitation du bois ces dernières décennies a diminué drastiquement la capacité de

rétenir d'eau de ce sol sableux.

"Il faudrait faire des travaux de contention, mais aussi replanter des arbres au bord des cratères", estime le géographe.

La plupart des habitations étant privées de tout-à-l'égout, les eaux usées s'écoulent souvent dans les cratères, ce qui ne fait qu'empirer l'érosion.

"Les dirigeants n'ont rien fait pour s'occuper de ce problème et

voilà ce que ça a donné", déplore Isaías Neres, président de l'association des habitants des zones atteintes par les voçorocas.

Le maire Joao Carlos Teixeira assure que "des travaux de drainage et de consolidation des sols" vont bientôt commencer.

Pas de quoi tranquilliser Maria dos Santos, 45 ans, qui vit tout près d'un des plus grands cratères de la ville, de plus de 60 mètres de profondeur, dans le quartier de Vila Isaías, l'un des plus touchés.

"Ce cratère est apparu il y a trois ans. Cela fait peur de vivre ici, mais je n'ai pas le choix, je n'ai pas les moyens d'acheter une maison ailleurs", explique cette femme métisse aux cheveux noirs grisonnants.

Sa modeste demeure aux murs en terre cuite à peine soutenus par des planches de bois est à quelques mètres du précipice.

Devant le cratère, pas la moindre barrière, ni panneau de signalisation, dans ce quartier où les enfants sortent souvent pour jouer dans la rue.

À chaque orage, c'est l'angoisse. "On ne sait pas quand des pans de terre s'écroulent, parce que ça fait le même bruit que le tonnerre. Il ne nous reste qu'à espérer que Dieu prendra soin de nous", conclut-elle.

Recettes

Glace au café



Ingrédients :

4 jaunes d'oeufs
25 cl de lait (ou bien de la crème 35% pour une glace plus veloutée)
25 cl de crème fraîche
130 g de sucre
2 cuillère(s) à soupe de café soluble ou 3 cuillère(s) à soupe de café très fort

Préparation :

Pour réaliser la glace au café :
Battre les jaunes d'oeufs avec le sucre et le café.

Diluer doucement avec le lait (ou la crème...) chaud en tournant.

Faire épaisir sur feu doux sans laisser bouillir, puis laisser refroidir avant d'y mélanger la crème battue en chantilly.

Faire glacer dans votre sorbetière.

Conserver la glace au café au congélateur jusqu'au moment de servir.

Et pour d'autres délices glacés, consultez notre carte des desserts !

Mystère à l'italienne

Des centaines de kilos de pâtes abandonnés près de New York

La police d'une commune du New Jersey tente de comprendre comment des centaines de kilos de pâtes alimentaires ont été déversées illégalement dans un coin boisé de cette banlieue de New York.

Le mystère, dont des journaux locaux et le New York Times rendent compte ces derniers jours, remonte à la semaine dernière, lorsqu'un promeneur avait posté sur Facebook des photos de plusieurs tas de spaghetti, macaroni et coquillettes dans une petite forêt, au bord d'un cours d'eau de la ville de Old Bridge, près de la mégapole de New York.

L'équivalent de "15 brouettes" ou "plusieurs centaines de (kilos) de pâtes non cuites sorties de leurs emballages et jetées au bord du ruisseau", a confirmé vendredi à l'AFP par courriel un responsable de la municipalité, Himanshu Shah.

Une fois les images circulant sur les réseaux sociaux authentifiées, des employés municipaux et des policiers ont été dépêchés sur place.

Etat frontalier de New York, de l'autre côté du fleuve Hudson, le New Jersey est réputé pour abriter nombre de communautés d'origine européenne, notamment des Américains d'origine italienne. Quelque 17% de sa population revendiquent des ancêtres italiens.

Ces déchets de pâtes alimentaires, qui commençaient à "moisir" dans le sous-bois, ont été ramassés en moins d'une heure, a assuré la commune qui a assuré que la police locale enquêtait.

Old Bridge, peuplée de 65.000 habitants, spéculait sur le stock d'un restaurant ou une commande géante qui n'aurait pas été honorée.

